

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Structure des relations commerciales internationales de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1948 — La balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise pour l'année 1948 — Les recettes d'enregistrement depuis la Libération; comparaison avec l'avant-guerre — Les impôts depuis la Libération; comparaison avec l'avant-guerre : conclusions Législation économique — Statistiques.

STRUCTURE DES RELATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES DE L'UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE EN 1948

Les caractéristiques des échanges de marchandises entre l'Union Economique et les pays étrangers en 1948 ont déjà fait l'objet de nombreux commentaires.

Aussi nous dispenserons-nous d'insister sur l'évolution générale de ces relations commerciales au cours de l'année. Malgré les difficultés du fonctionnement des échanges internationaux, particulièrement ressenties par l'U.E.B.L., créateur vis-à-vis de la plupart des pays à devises faibles, les exportations se sont accrues au cours de l'année, et leur valeur globale s'établit à un peu plus de 74 milliards de francs (valeur *fob*), contre 61,6 milliards en 1947. Quant aux importations, elles se sont contractées d'un semestre à l'autre. Néanmoins, leur montant global pour l'année — 87,4 milliards de francs (valeur *cif*) — est supérieur au chiffre de 85,5 milliards recensé en 1947; celui-ci devrait, en fait, être rectifié en tenant compte du montant des subsides sur les produits importés, soit presque 4,5 milliards. En réalité donc, les achats de l'U.E.B.L. à l'étranger se seraient réduits en 1948 (1).

Le déficit apparent de la balance commerciale n'a pu être ramené aux proportions d'avant-guerre : le coefficient de couverture des importations par les ventes à l'étranger s'établit à 84,7 p. c., alors que les données de l'entre-deux-guerres font apparaître comme normal un coefficient de plus de 90 p. c. Mais le rapproche-

ment du montant des déficits des années 1946 à 1948 révèle un progrès particulièrement marqué en 1948, reflet de la restauration de l'économie nationale; rappelez que ce déficit a évolué comme suit : en 1946, 27,3 milliards; en 1947, 23,9 milliards; en 1948, 13,4 milliards. Encore convient-il de préciser qu'il s'agit là du déficit apparent des statistiques douanières; pour les années 1946 et 1947, les chiffres réels sont nettement plus élevés, si l'on tient compte des subsides accordés sur les produits importés.

TABLEAU I

Commerce spécial de l'Union économique belgo-luxembourgeoise Valeurs en millions de francs

Source : Institut National de Statistique.

	Importations	Exportations	Balance
1936-38 (Moyenne annuelle)...	24.223	22.311	— 1.912
1946.....	57.184	29.836	—27.348
1947.....	85.559	61.655	—23.904
1948.....	87.418	74.020	—13.398

Aussi, les indices du volume du commerce spécial de l'U.E.B.L. (1) font-ils ressortir plus nettement l'évolu-

(1) Calculés par l'Institut National de Statistique suivant la formule :

$$\frac{\sum p_0 q_1}{\sum p_0 q_0} \times 100$$

(1) Depuis le début de 1948, la statistique douanière recense les marchandises importées à leur valeur réelle et non plus sur base des prix intérieurs. Les subsides payés en 1948 sur les produits de provenance étrangère — quelque 3 milliards de francs — sont donc, en principe, incorporés dans la valeur globale des importations. Il n'est pas exclu néanmoins que, dans des cas particuliers, la nouvelle formule d'évaluation n'ait pas été strictement appliquée et que, dès lors, les dépenses consacrées à l'achat de produits étrangers, dont le prix est subsidié, aient été quelque peu sous-évaluées.

dans laquelle p_0 et q_0 représentent le prix unitaire moyen et la quantité de chaque grande rubrique de produits au cours de la période de référence (1938) et q_1 les quantités importées ou exportées en 1948. Les indices globaux correspondent donc à la moyenne arithmétique des indices des quantités des divers produits, pondérée en tenant compte du prix unitaire de ces produits au cours de la période de référence. Cfr. l'étude parue à ce sujet dans le *Bulletin de Statistique*, janvier 1949.

tion survenue en 1948. Les indices des trois dernières années, calculés sur la base 1938 = 100 pour chacune des sections de la nomenclature de la Convention de Bruxelles, d'une part, et pour l'ensemble des transactions, d'autre part, figurent au tableau II.

TABLEAU II

Indices du volume du commerce spécial de l'U.E.B.L.

Base 1938 = 100

Source : Institut national de Statistique.

	Importations			Exportations		
	1946	1947	1948	1946	1947	1948
Animaux vivants	188	520	442	33	123	9
Objets d'alimentation et boissons	112	116	111	35	58	77
Matières brutes ou simplement préparées	67	89	79	30	63	68
Produits fabriqués	137	183	160	46	84	112
Total général...	93	118	107	38	74	91

L'évolution divergente du volume des importations et des exportations globales traduit une détérioration de la balance commerciale, par rapport à 1938 : c'est pourquoi le déficit est, encore en 1948, proportionnellement plus important qu'avant-guerre. Mais on observera que, pour les importations, l'indice tombe de 118 en 1947 à 107 en 1948. Cette contraction des volumes importés est plus que proportionnelle à la diminution de la valeur des importations : la hausse des prix mondiaux a contribué à stabiliser à un montant élevé les dépenses de l'U.E.B.L. en 1948 pour les produits importés.

En ce qui concerne les exportations, au contraire, les mouvements de leur volume et de leur valeur sont parallèles et traduisent une expansion proportionnelle des ventes à l'étranger (1).

Enfin, les indices partiels relatifs aux importations par grandes catégories de produits témoignent de la substitution partielle de produits fabriqués aux matières premières auparavant importées. De même, les exportations de produits fabriqués sont les seules qui aient rejoint et dépassé leur volume d'avant-guerre. On ne peut, *a priori*, opérer le départ entre les éléments définitifs constituant une modification structurelle et entre les contingences temporaires de l'économie mondiale. Il est certain que la pression de la demande sur les marchés internationaux de nombreux produits facilitait, encore en 1948, l'écoulement des productions à un stade avancé de finissage.

* * *

(1) Cependant, le gonflement, d'une année à l'autre, que révèle l'indice du volume des exportations doit être apprécié en tenant compte du mode de calcul de cet indice global : celui-ci — on l'a vu — est affecté d'un coefficient de pondération correspondant au prix moyen de chaque produit durant la période de référence (1938). Dès lors, si l'accroissement des expéditions porte surtout sur des marchandises de haute valeur spécifique, l'indice global en sera particulièrement affecté. Or, précisément, on constate que le volume des exportations de produits fabriqués accuse, en 1948, le relèvement le plus net.

Après avoir rappelé de la sorte les traits généraux du commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1948, le présent exposé se propose d'apporter un complément de précisions au sujet de la structure de ces échanges.

Examinant tout d'abord l'orientation des courants d'importation et d'exportation de l'Union, nous nous efforcerons de dégager les caractéristiques générales — et éventuellement les constantes — de la localisation des échanges avec l'étranger.

La seconde partie de cet exposé sera consacrée à une description tant soit peu détaillée de la composition des exportations et des importations. A cette fin, nous avons procédé à une ventilation des statistiques douanières (1) suivant un schéma qui remédie à l'hétérogénéité des sections du tarif douanier ou des cinq groupements établis par la Convention de Bruxelles de 1913. De même, à la classification adoptée par la Société des Nations en 1935, nous avons préféré un regroupement qui fasse apparaître les exportations de chacun des secteurs de la production, et qui répartisse les importations suivant le critère de l'utilisation des produits à des fins de consommation, de production ou d'équipement.

Enfin, il a paru utile de compléter la présente analyse par la publication de l'essentiel des données relatives aux indices de prix à l'exportation et à l'importation en 1948.

* * *

I. Orientation géographique du commerce extérieur de l'U.E.B.L.

L'examen de l'orientation générale des courants d'échange de l'U.E.B.L. a pour but de faire ressortir les marchés auxquels l'économie nationale s'adresse pour ses approvisionnements et les débouchés sur lesquels elle écoule ses produits. Afin de faciliter l'analyse des statistiques, nous avons regroupé les pays qui commercent avec l'U.E.B.L. en entités géographiques plus ou moins vastes. Dans les dernières années, l'inconvertibilité des monnaies et les difficultés que provoquent les déséquilibres des balances bilatérales des paiements ont fait naître la préoccupation de surveiller l'évolution des échanges que la nation opère dans chaque devise en particulier. On s'est efforcé, dès lors, d'élaborer des schémas regroupant les transactions commerciales avec les pays utilisant une même devise, c'est-à-dire constituant une « zone monétaire ». En principe, semblable analyse présente un intérêt évident, mais, dans le cas de l'U.E.B.L., les conclusions qui peuvent en être tirées n'ont pas une rigueur satisfaisante. Tout d'abord, les critères de la classification restent discutés : ainsi,

(1) Nous avons utilisé les données du commerce spécial de l'U.E.B.L. Dès à présent, il convient d'attirer l'attention sur une particularité de cette statistique : elle recense, en effet, les importations temporaires et les réexportations. Cette modalité d'établissement des statistiques douanières nous amènera, à diverses reprises, à formuler, dans le cours ultérieur de cet exposé, certaines réserves quant à la signification des chiffres.

pour le dollar U.S.A., il est impossible de définir, sinon de manière négative, la zone géographique avec laquelle le commerce s'opère dans cette devise; d'autant plus que, même dans le cas où les transactions entre un pays étranger et l'U.E.B.L. sont régies par un accord de paiement, les dépassements au plafond prévu dans cet accord se règlent, soit en or, soit en dollars U.S.A. Ensuite, une partie non négligeable des transactions commerciales avec certaines « zones monétaires » s'opèrent dans d'autres devises que celle à laquelle ces zones se rattachent. Dès lors, l'analyse statistique du commerce extérieur regroupé par « zones monétaires » manque son objectif.

En dressant le tableau III ci-dessous, nous n'avons donc pas cherché à faire ressortir l'importance des relations commerciales de l'U.E.B.L. avec divers groupes de pays caractérisés, dans le principe, par l'utilisation d'une même devise dans les règlements avec l'U.E.B.L.

Tout d'abord, nous avons préféré isoler les relations commerciales de l'U.E.B.L. avec les Pays participant à l'Organisation européenne de Coopération économique (1), considérés *in globo*; les échanges avec leurs territoires d'outre-mer sont compris dans les chiffres de ce groupe; en valeur, ils représentent d'ailleurs, pour chacune des années envisagées, bien moins de 10 p. c. du commerce avec les métropoles, tant pour les importations que pour les exportations.

(1) Les dix-neuf pays participants sont: l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Grand-Duché de Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède, Trieste, la Turquie, la Zone française, la Bizone, le Portugal, la Suisse.

Dans un précédent article (cfr. *Bulletin d'Information* de mai 1949, p. 232), on a montré l'influence exercée par la mise en application du mécanisme de l'aide conditionnelle sur le commerce extérieur de l'U.E.B.L. et des autres pays participants.

De même, la valeur des transactions avec les Etats-Unis figure sous un poste distinct, en raison de l'incidence qu'exerce le solde de la balance commerciale avec ce pays sur la balance générale des paiements de l'Union.

Les « Autres Pays de l'Hémisphère occidental » comprennent le Canada et les diverses nations de l'Amérique latine.

Il nous a paru utile d'isoler également les relations avec la Colonie.

Enfin, la rubrique « Autres pays » a été scindée en trois sous-groupes. Les pays qui constituent le premier de ceux-ci — « Pays non participants de la Zone sterling » — présentent la caractéristique commune d'appartenir à la zone sterling; parmi eux, l'Union Sud-Africaine, la Rhodésie, l'Union Indienne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande présentent le plus d'intérêt pour le commerce extérieur de l'U.E.B.L. Le groupement en un ensemble distinct, des pays « non participants appartenant à la zone sterling » ne présume nullement que les opérations commerciales avec ce groupe de pays s'effectuent en telle ou telle devise; mais il s'inspire plutôt de la considération que ces opérations s'effectuent avec des pays placés, à maints égards, dans des conditions analogues pour leurs échanges internationaux; pour la même raison, nous avons fait figurer *in fine* de ce tableau la valeur des échanges avec la zone sterling dans son ensemble. Le second sous-groupe des « Autres pays » réunit les pays de l'Europe orientale (U.R.S.S., Pologne, Etats balkaniques, Tchécoslovaquie, etc.). Le troisième sous-groupe comprend, en ordre principal, l'Espagne, les pays indépendants d'Afrique (notamment l'Egypte), les Etats du Moyen-Orient, la Chine, le Japon.

TABLEAU III

Orientation géographique du commerce spécial de l'U.E.B.L.

Source: *Chiffres des Statistiques douanières publiés par l'Institut national de Statistique. Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.*

A — Valeurs proportionnelles

(Pourcentage par rapport au total)

	Importations			Exportations		
	1938	1947	1948	1938	1947	1948
Pays participants (y compris territoires d'outre-mer)	52,5	45,1	50,3	68,1	69,3	64,2
Etats-Unis	10,8	26,5	17,9	6,7	4,4	6,1
Autres pays de l'hémisphère occidental ...	9,8	9,6	11,3	6,9	8,0	10,4
Congo belge et Ruanda-Urundi	8,4	7,3	7,3	1,9	2,4	3,9
Autres pays :						
a) Non participants de la zone sterling	7,9	5,3	5,1	4,7	5,3	5,7
b) Europe orientale	8,5	3,8	5,6	6,8	4,5	5,8
c) Autres	2,1	2,4	2,5	4,9	6,1	3,9
Total général ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Commerce total avec la zone sterling ...	16,9	15,3	15,9	20,0	19,0	17,3
Commerce total avec pays participants + zone sterling	60,4	50,4	55,4	72,7	74,6	69,9

B — Valeurs absolues

(en millions de francs)

	Importations			Exportations			Balance commerciale		
	1938	1947	1948	1938	1947	1948	1938	1947	1948
Pays participants (y compris territoires d'outre-mer)	12.102	38.558	43.939	14.621	42.227	47.058	+ 2.519	+ 3.669	+ 3.119
Etats-Unis	2.489	22.662	15.647	1.442	2.710	4.452	- 1.047	- 19.952	- 11.195
Autres pays de l'hémisphère occidental ..	2.256	8.213	9.846	1.481	4.895	7.657	- 775	- 3.318	- 2.189
Congo belge et Ruanda-Urundi	1.933	6.244	6.413	416	1.488	2.853	- 1.517	- 4.756	- 3.560
Autres pays :									
a) Non participants de la zone sterling	1.820	4.516	4.451	1.006	3.248	4.194	- 814	- 1.268	- 257
b) Europe orientale	1.967	3.280	4.858	1.468	2.721	4.258	- 499	- 559	- 600
c) Autres	484	2.053	2.194	1.048	3.699	2.914	+ 564	+ 1.646	+ 720
Total général (1)...	23.051	85.526	87.348	21.482	60.988	73.386	- 1.569	- 24.538	- 13.962
Commerce total avec la zone sterling ...	3.887	13.055	13.878	4.297	11.588	12.661	+ 410	- 1.467	- 1.217
Commerce total avec pays participants + zone sterling	13.923	43.074	48.391	15.626	45.475	15.252	+ 1.703	+ 2.401	+ 2.861

(1) Dans ce total ne sont pas compris divers échanges de marchandises qu'il était impossible de ventiler (provisions de bord, colis postaux, etc.). Leur valeur est d'ailleurs minime.

La première partie du tableau montre l'importance relative des relations commerciales de l'U.E.B.L. avec les divers groupes de pays étrangers. Ces données numériques mettent en lumière le rôle que jouent, comme fournisseurs et surtout comme clients de l'économie belgo-luxembourgeoise, les « Pays participants » et leurs territoires d'outre-mer et, *à fortiori*, l'ensemble constitué par les « Pays participants » et la zone sterling.

Bien que les insuffisances de la production dans ces pays (parmi lesquels figurent les zones occidentales d'Allemagne), ou le niveau de leurs prix, aient provoqué, par rapport à 1938, une contraction des fournitures que l'U.E.B.L. leur demande, les importations provenant des « Pays participants » représentent encore, en 1948, 50,3 p. c. du total, et les importations provenant des « Pays participants » et des autres pays de la zone sterling, 55,4 p. c. du total. Par rapport à 1938, leur position de fournisseurs du marché belgo-luxembourgeois s'est détériorée, mais on constate une amélioration nette en 1948, tout au moins pour l'ensemble de ces pays; car le progrès est beaucoup plus limité pour les pays de la zone sterling et même, pour les pays « non participants » de cette zone, le recul se poursuit. On peut supposer que les fournitures de l'ensemble des « Pays participants et de la zone sterling » à l'U.E.B.L. reprendront plus d'importance, à mesure du redressement et de l'assainissement de leur économie.

C'est là, si elle se confirme, une tendance assurément favorable car l'ampleur des exportations de ces pays vers l'U.E.B.L. conditionne, dans les circonstances actuelles, le volume des achats qu'ils peuvent y effectuer; or, en 1938, ce groupe de pays (« Pays participants et zone sterling ») absorbait près de 73 p. c. des exportations de l'U.E.B.L., dont 20 p. c. environ pour la zone sterling. En 1947, ce débouché avait acquis plus d'importance encore pour les ventes

à l'étranger de l'économie belgo-luxembourgeoise; mais, en 1948, on constate un sensible fléchissement. Ce double mouvement est d'autant plus net que les courants commerciaux avec l'Allemagne étaient encore minimes en 1947 et n'ont pris plus d'ampleur que l'année suivante. La diminution, en 1948, de l'importance relative des exportations vers les pays de l'Europe occidentale et des pays sterling résulte sans nul doute du raidissement de la politique appliquée par certains de ces pays aux achats en devises rares. Il ne faut cependant pas perdre de vue que le chiffre absolu des exportations belgo-luxembourgeoises vers ce groupe de pays s'est accru de quelque 5,5 milliards de 1947 à 1948.

Les Etats-Unis d'Amérique ont été amenés à se substituer aux fournisseurs traditionnels, défaillants, de l'économie belgo-luxembourgeoise. Le tableau III montre que, en 1947, les importations en provenance de tous les autres groupes importants de pays représentent un pourcentage du total plus faible qu'en 1938 : aussi les Etats-Unis ont-ils couvert à eux seuls plus d'un quart, contre un peu plus de 10 p. c. en 1938, des besoins de l'économie belgo-luxembourgeoise en produits importés. Mais, au cours de l'année 1948, la répartition des achats de l'U.E.B.L. entre les diverses sources de provenance se modifie. L'amélioration la plus notable a été signalée ci-dessus : elle concerne les pays participants. De même, la conclusion d'un accord commercial avec l'U.R.S.S. a facilité l'accroissement des fournitures de l'Europe orientale. Dès lors, les achats aux Etats-Unis ne représentent plus que 17,9 p. c. du total. Ce déplacement des courants d'importation ne rétablit pas complètement la situation d'avant-guerre au point de vue localisation géographique des achats à l'étranger; tant s'en faut : dans l'approvisionnement de l'U.E.B.L., les « Pays participants », le Congo belge, l'Europe orientale et les « Pays non participants de la zone sterling »

prennent une part moindre qu'avant-guerre. Au contraire, les fournitures des nations sud-américaines, comme celles des Etats-Unis — bien que dans une mesure moindre —, ont acquis plus d'importance dans le total des importations de l'U.E.B.L. (1).

Si on décèle néanmoins en 1948 des éléments certains d'une reconversion dans la répartition géographique des importations, on ne peut faire une remarque similaire en ce qui concerne les ventes de l'U.E.B.L. à l'étranger. Sans doute, la part du marché des Etats-Unis dans les exportations globales s'accroît et se rapproche du pourcentage de 1938; de même, les courants d'exportation vers l'Europe orientale se raniment; mais, ces deux exceptions mises à part, le déplacement des courants d'exportation, par rapport à leur répartition en 1938, s'accroît encore en 1948. En effet, la partie des ventes totales destinée aux pays sud-américains, au Congo, aux pays « non participants » de la zone sterling, déjà accrue en 1947, gagne encore en importance en 1948; d'autre part, on observe un fléchissement — nous l'avons souligné ci-avant — du pourcentage des exportations vers le débouché le plus important pour l'U.E.B.L., à savoir les « Pays participants »; il en est de même dans le cas des pays d'Afrique et d'Asie groupés sous la rubrique « Autres ».

En résumé, les données numériques de la première partie du tableau III suggèrent donc les observations suivantes quant à la répartition géographique des courants d'échanges de l'U.E.B.L. : tendance à la normalisation des courants d'importations, bien que le déplacement des sources d'approvisionnement vers les Amériques, au détriment de l'Europe occidentale et orientale, de la zone sterling et du Congo, subsiste encore, s'il s'atténue; en particulier, augmentation nette, par rapport à l'avant-guerre, de la part prise par l'économie des Etats-Unis dans l'approvisionnement de l'U.E.B.L.; développement des relations commerciales de celle-ci, tant à l'importation qu'à l'exportation, avec l'Amérique du Sud. Du point de vue de l'écoulement des produits belgo-luxembourgeois, altération notable de l'importance respective des divers débouchés, provoquée en ordre principal par la pénurie des moyens de paiement dans les pays européens occidentaux, et par les difficultés des relations commerciales avec l'Est de l'Europe et l'Extrême-Orient.

Cette évolution de l'orientation des exportations pose, pour un avenir plus ou moins rapproché, un problème d'un intérêt majeur. On peut se demander, en effet, dans quelle mesure ces glissements sont le reflet d'une évolution durable ou s'ils sont l'effet, purement contingent, du fonctionnement anormal des échanges internationaux dans ces années d'après-guerre. Dans cette dernière hypothèse, doit-on considérer que l'extension de certains débouchés ne sera que temporaire

(1) Les importations du Canada, qui forme, avec l'Amérique latine, le groupe « Autres pays de l'Hémisphère occidental », se sont réduites en valeur absolue d'une année à l'autre.

et que, tôt ou tard, les producteurs de l'U.E.B.L. devront s'adapter à un nouveau glissement des courants d'exportation, à un retour à la situation d'avant-guerre et s'efforcer, pour maintenir le volume de leurs ventes, de reprendre leur position sur les marchés traditionnels? Toute hypothèse est exclue quant à l'évolution future des conditions du fonctionnement des échanges internationaux qui détermineront, pour une bonne part, la position de la Belgique dans l'économie mondiale. Ces conditions, en s'écartant de plus en plus, depuis 1930, des normes du libéralisme international, sont en grande partie la conséquence d'un faisceau de décisions unilatérales.

Les changements de la situation économique particulière de chaque débouché ou de chaque nation concurrente de l'U.E.B.L. exerceront également de profondes répercussions sur l'orientation des exportations de celle-ci : par exemple, la réapparition de l'Allemagne parmi les nations exportatrices.

* * *

Pour compléter les observations que suggère la répartition géographique des échanges internationaux de l'U.E.B.L., nous relèverons rapidement les quelques indications qui ressortent de la seconde partie du tableau III : les données de celle-ci se rapportent à l'évolution des importations et des exportations, en grandeur absolue cette fois, et des balances commerciales avec chacun des groupes de pays précédemment définis.

Les balances commerciales partielles déterminées de la sorte présentent, à une seule exception près — vis-à-vis de la zone sterling — un solde de même signe en 1948 qu'en 1938; c'est-à-dire que l'U.E.B.L. se trouve généralement avoir soit un excédent, soit un mali commercial vis-à-vis des mêmes groupes de pays qu'en 1938. Néanmoins, dans la balance commerciale avec les « Pays participants », il faut mettre à part le cas de la Grande-Bretagne et de ses territoires d'outre-mer : au surplus de 1,2 milliard réalisé en 1938 vis-à-vis de cet ensemble de pays, s'est substitué un déficit de près de 1 milliard à charge de l'U.E.B.L.; c'est d'ailleurs à ce mouvement qu'est dû le renversement de la balance avec l'ensemble de la zone sterling. Au contraire, les échanges de marchandises avec les « Pays participants » autres que la Grande-Bretagne et ses colonies se soldent, en 1948 comme en 1938, par un boni pour l'U.E.B.L. : 1,3 milliard en 1938, 4 milliards en 1948.

L'ordre de grandeur de certains de ces soldes a d'ailleurs varié, compte tenu de l'incidence de la hausse des prix. Le cas le plus typique est celui du déficit vis-à-vis des Etats-Unis, passé de 1 milliard environ en 1938 à 11,2 milliards en 1948. Dans d'autres cas, au contraire, le mouvement des soldes en valeur traduit une atténuation des déséquilibres réels des échanges; c'est le cas du déficit vis-à-vis des pays non participants de la zone sterling, du déficit vis-

à-vis de l'Europe orientale, et du boni sur les « Autres pays » (c'est-à-dire l'Espagne, les pays du Moyen-Orient, la Chine, le Japon, etc.).

La comparaison des soldes des balances commerciales pour les années 1947 et 1948 est plus pertinente : ce rapprochement fait ressortir une diminution de la valeur absolue de chacun de ces soldes, sauf vis-à-vis de l'Europe orientale : c'est-à-dire que boni et déficits vis-à-vis des divers groupes de pays vont en se réduisant d'une année à l'autre. Ce mouvement vers l'équilibre des transactions commerciales avec chacun des groupes de pays que nous avons constitués arbitrairement, ne permet pas de présumer que les balances avec chaque pays en particulier accuseraient la même tendance. Mais néanmoins, l'évolution caractéristique vers un plus grand équilibre des fournitures réciproques, qui ressort des données du tableau III, peut sans doute être interprétée comme un indice de l'accentuation du caractère bilatéral des échanges internationaux.

Pourtant, malgré ce renforcement du bilatéralisme, la valeur des marchandises échangées par l'U.E.B.L. avec chaque groupe de pays s'est développée d'une année à l'autre (1). Il est possible que l'expansion eût été plus considérable encore si les transactions internationales s'étaient effectuées plus librement. Il est également probable que la hausse des prix internationaux en 1948 intervienne dans le gonflement de la valeur des échanges.

Néanmoins — et c'est là un indice de bon augure — la contraction du solde bénéficiaire de l'U.E.B.L. sur les « Pays participants » s'est opérée malgré une expansion de nos exportations vers le groupe de pays envisagés; inversement, la réduction du déficit envers les « Autres pays de l'Hémisphère occidental », le Congo belge, et l'ensemble de la zone sterling, ne trouve pas son origine dans un fléchissement des

(1) Il faut apporter une réserve à cette observation en ce qui concerne les importations. L'augmentation qui apparaît au tableau III peut, pour certains groupes de pays, être plus apparente que réelle : la valeur des importations de 1947 est sous-évaluée par le fait que les produits subsidiés ont été enregistrés aux prix intérieurs. La documentation disponible n'a pas permis d'opérer la rectification souhaitable.

achats belgo-luxembourgeois dans chacun de ces groupes de pays. De même, s'ils n'ont pas évolué en 1948 vers la position d'équilibre, les échanges avec l'Europe orientale — dont le solde est d'ailleurs peu important — ont porté sur des valeurs nettement plus élevées en 1948 qu'en 1947.

Il n'y a donc vraiment que l'allègement du déficit vis-à-vis des États-Unis qui ait pour cause une contraction sensible des importations en provenance de ce pays, car l'augmentation des fournitures de l'U.E.B.L. à ce marché n'a contribué que faiblement à cet allègement. D'ailleurs, ce déplacement des courants d'importation en 1948 — substitution partielle aux États-Unis d'autres fournisseurs — a sans doute été une des conditions de l'expansion des exportations belgo-luxembourgeoises; car, dans un système d'échanges internationaux fortement teinté de bilatéralisme, la capacité ou la disposition des marchés étrangers à importer des produits d'une provenance déterminée sont, il va de soi, fonction d'un principe de réciprocité. Or, l'application de ce principe est d'autant plus stricte vis-à-vis de l'U.E.B.L. que le franc belge est demeuré, surtout au cours des premiers trimestres de 1948, une devise rare pour de nombreux pays.

* * *

Dans les alinéas qui précèdent, nous avons considéré l'ensemble des « Pays participants » comme une seule entité. Mais, en fait, les transactions commerciales de l'U.E.B.L. avec les divers pays constituant ce groupe évoluent différemment. L'examen plus détaillé des chiffres absolus et proportionnels du commerce extérieur avec le Royaume-Uni, la France et les Pays-Bas, est révélateur à cet égard. En 1948, ces trois pays ont, ensemble, absorbé 34 p. c. des exportations totales de l'U.E.B.L.; ils lui ont fourni, d'autre part, 26,7 p. c. de ses importations totales. C'est dire l'importance que présentent ces trois voisins de l'Union comme marché et comme fournisseur de celle-ci. Néanmoins, en 1938, cette importance était plus grande encore puisqu'ils intervenaient respectivement pour 41,3 p. c. et pour 31,3 p. c. dans les ventes et les achats globaux de l'U.E.B.L.

TABLEAU IV

Commerce spécial de l'U.E.B.L.
avec le Royaume-Uni, la France et les Pays-Bas (métropoles)

Valeurs absolues en millions de francs — Valeurs proportionnelles par rapport au total, entre parenthèses
Source : Institut National de Statistique.

	Importations			Exportations			Balance commerciale		
	1938	1947	1948	1938	1947	1948	1938	1947	1948
Royaume-Uni	1.833 (7,9)	7.932 (9,3)	8.478 (9,7)	2.973 (13,7)	6.055 (9,8)	6.665 (9,-)	+ 1.140	- 1.877	- 1.813
France.....	3.310 (14,4)	9.698 (11,3)	7.665 (8,8)	3.324 (15,5)	7.638 (12,5)	6.871 (9,4)	+ 14	- 2.060	- 794
Pays-Bas.....	2.075 (9,-)	5.022 (5,9)	7.189 (8,2)	2.610 (12,1)	7.866 (12,9)	11.444 (15,6)	+ 535	+ 2.844	+ 4.255

Les fournitures du Royaume-Uni ont pris proportionnellement plus d'importance qu'en 1938; inversement, ce pays constitue un marché beaucoup plus étroit qu'avant-guerre aux exportations de l'U.E.B.L.; il en résulte que la balance commerciale avec le Royaume-Uni a changé de signe et est devenue déficitaire, comme nous l'avons déjà souligné ci-avant. La balance des échanges avec la France témoigne d'un renversement analogue; mais, de 1947 à 1948, le déficit s'atténue au prix, malheureusement, d'une contraction très nette de la valeur absolue des transactions tant à l'importation qu'à l'exportation; la part prise par la France, en 1948, dans le commerce extérieur de l'U.E.B.L. s'est considérablement réduite par rapport à 1938. Le débouché offert par les Pays-Bas, au contraire, revêt une importance beaucoup plus grande qu'avant-guerre, et les importations en provenance de ce pays ont progressé en 1948, au point qu'elles représentent un pourcentage du total voisin de celui de 1938; néanmoins, le boni de la balance commerciale avec les Pays-Bas s'est considérablement accru, par rapport à 1938 et de 1947 à 1948.

* * *

II. Composition des exportations et des importations de l'U.E.B.L. en 1948

Nous avons précisé, dans l'introduction de cet exposé, qu'en procédant à ce reclassement des statistiques douanières, nous nous étions efforcés d'arriver à constituer des catégories plus homogènes que celles qu'offrent le tarif douanier et les classifications qui sont opérées à partir de celui-ci.

A. — DESCRIPTION DES COURANTS D'EXPORTATION

A cette fin, les produits écoulés à l'étranger ont été groupés suivant les secteurs d'activité de l'économie belgo-luxembourgeoise qui les avaient produits. Nous ne nous dissimulons pas qu'il peut y avoir forcément une part d'arbitraire dans la ventilation entre ces secteurs, des produits ou groupes de produits correspondant à chaque position du tarif douanier; certains cas restent imprécis quant à la détermination de l'industrie productrice. De plus, le montant des ventes à l'étranger de certains secteurs peut se trouver surévalué par les particularités de la statistique douanière: celle-ci, recensant le commerce spécial, enregistre, en sus des expéditions de marchandises produites dans l'Union économique, les exportations de marchandises nationalisées (1) et les réexportations de marchandises qui ont reçu le complément de main-d'œuvre pour lequel elles avaient été importées sous le régime de la franchise temporaire. Les marchandises réexportées

(1) C'est-à-dire, d'une part, les marchandises de provenance étrangère pour lesquelles les droits d'entrée ont été acquittés et, d'autre part, celles qui, libres de droit à l'entrée, ont été déclarées pour le commerce ou l'emploi dans le territoire de l'Union.

tées de la sorte sont recensées à leur pleine valeur (2): la surévaluation qui en résulte affecte plus particulièrement certains secteurs. Les cas de ce genre les plus connus sont les sorties de wagons de chemins de fer réparés dans les ateliers belgo-luxembourgeois. Il ne semble pas cependant que l'allure générale de la statistique que nous présentons ci-dessous soit pour autant profondément altérée et ne puisse pas donner lieu à une interprétation suffisamment valable (3), à condition de l'entourer des réserves que nous formulons au sujet des chiffres afférents à certains secteurs particuliers.

Le schéma du tableau v ci-dessous ne cherche pas à faire ressortir quelles sont les industries « avanta-gées » ou « désavantagées » par les conditions actuelles des transactions internationales de l'U.E.B.L. La tendance à superposer au nivellement du bilatéralisme international des échanges un nivellement intérieur des exportations de produits de chaque catégorie s'est incontestablement développée en Belgique. Aussi avons-nous évité de procéder à des rapprochements avec une période de référence d'avant-guerre: ce procédé, appliqué à l'examen de la composition des exportations, incline par trop à considérer le *statu quo ante* comme une position d'équilibre idéale à laquelle il est indispensable de revenir. Or, peut-on prétendre que les conditions qui régissent les transactions internationales au cours d'une quelconque période des dix dernières années d'avant-guerre aient permis à l'U.E.B.L. d'entretenir des courants d'exportation qui puissent être admis comme critère de la normale? L'évolution du commerce extérieur, telle qu'elle ressort du rapprochement de périodes successives, fournit sans aucun doute d'utiles enseignements. Mais il nous paraît que procéder à semblable comparaison entre les données de deux époques déjà fort éloignées, c'est risquer de faire fi des indéniables changements de structure qu'a subis entretemps l'économie mondiale.

La présente description retrace donc les exportations de l'U.E.B.L. en 1948. Le tableau v donne la répartition de la valeur globale des exportations suivant la nature d'activité des producteurs de produits exportés. Nous avons tracé dix-huit secteurs sur le relevé de l'activité productrice de l'économie belgo-luxembourgeoise et nous avons déterminé, puis regroupé les positions tarifaires qui couvraient les produits exportés de chacun de ces secteurs. Dans la mesure où nous avons été documentés à cet égard, nous avons suivi, pour cette classification, les ventilations antérieurement adoptées par les fédérations d'industries. Dans ce tableau, les secteurs ont été

(2) L'exportation, dans ce cas, ne correspond en fait qu'à la valeur ajoutée par le travail effectué dans l'U.E.B.L. Or, les statistiques douanières enregistrent la valeur globale de ces produits aussi bien à l'importation qu'à l'exportation.

(3) La valeur totale des réexportations opérées en 1948 s'élève au chiffre de 1.988 millions, soit 2,7 p. c. du total des exportations. En principe, il eût été préférable de les éliminer de la présente statistique, mais cette correction nécessiterait un surcroît d'opérations de ventilation qui n'ont pu encore être effectuées pour cette première étude.

classés dans l'ordre décroissant d'importance de leur participation dans le commerce d'exportation de l'U.E.B.L.

TABLEAU V

Commerce spécial de l'U.E.B.L.

Valeurs des exportations de 1948 par secteur de production

Source : Institut national de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Montant des exportations (en millions de francs)	Pourcentage par rapport au total
1. Sidérurgie	17.155,5	23,2
2. Fabrications métalliques	14.346,8	19,4
3. Industries textiles et du vêtement	13.739,1	18,6
4. Industries chimiques	7.142,5	9,6
5. Industrie des métaux non ferreux	6.600,8	8,9
6. Agriculture	2.254,9	3,0
7. Industrie diamantaire	1.933,0	2,6
8. Industries du verre et des glaces	1.671,4	2,3
9. Industrie houillère	1.477,9	2,0
10. Cimenteries	1.013,5	1,4
11. Industries alimentaires	999,4	1,3
12. Industrie du papier et des arts graphiques	849,9	1,1
13. Carrières	598,0	0,8
14. Industrie des peaux et cuirs	562,4	0,8
15. Industrie du caoutchouc	417,3	0,6
16. Industries céramiques et briqueteries	386,9	0,5
17. Industrie du bois et du meuble	299,2	0,4
18. Industrie du tabac	11,8	—
19. Divers	2.558,6	3,5
Total général...	74.018,9	100,0

Les données numériques ci-dessus n'appellent guère de commentaires. Elles confirment l'observation maintes fois formulée que le commerce d'exportation de l'économie belgo-luxembourgeoise repose essentiellement, en 1948, sur les ventes à l'étranger de quelques secteurs industriels — sidérurgie, industries des fabrications métalliques, textiles, des métaux non ferreux et chimiques — qui, ensemble, interviennent pour 79,7 p. c. dans les exportations de l'année 1948. La métallurgie, à elle seule, exporte 51,5 p. c. du total. Sauf la sidérurgie, chacune de ces cinq branches réunit, il va de soi, un ensemble d'industries dont les conditions d'exploitation varient; chacune de ces industries comprend, en outre, un grand nombre d'entreprises de types et de dimensions divers.

Quoi qu'il en soit, les fournitures de l'économie belgo-luxembourgeoise à l'étranger en 1948 proviennent, pour la très grande partie, de son aptitude au travail des métaux, des matières textiles et aux fabrications chimiques. Sans doute, la conjoncture économique mondiale et les modalités de la politique commerciale de nombreuses nations accentuent-elles la prépondérance, dans le commerce d'exportation belgo-luxembourgeois, des biens d'investissements produits par l'industrie lourde. On peut estimer néanmoins que cette prépondérance est trop nette pour ne pas correspondre, pour une part, à des éléments structurels.

Sans entrer dans un détail qui sortirait du cadre d'une étude d'ensemble du commerce extérieur, il nous a paru utile d'apporter quelques précisions sur la nature des produits écoulés à l'étranger par les industries exportatrices, et sur l'orientation de leurs courants de ventes; ces dernières données viendront compléter les observations qui ont fait l'objet de la première partie de cet exposé.

Au tableau VI ci-après figure le pourcentage des exportations de chaque secteur dans les diverses zones géographiques (1).

Sidérurgie

Les ventes à l'étranger de l'industrie sidérurgique en 1948 ont atteint un montant global de 17.155 millions. Les principaux produits exportés sont les « Aciers en barres » (7,9 milliards environ), les « Tôles » ouvrées ou non (4,9 milliards environ), les « Feuillards » (1,2 milliard environ), les « Fils » (1 milliard environ), les « Billettes et largets » (0,7 milliard environ) et les « Rails » (0,6 milliard environ).

Les débouchés européens absorbent près de 60 p. c. des exportations de la sidérurgie, dont plus de 54 p. c. s'écoulent vers les seuls « Pays participants ». Le continent américain prend une part non négligeable de ces fournitures — quelque 20 p. c. —; mais le seul client américain réellement important est l'Argentine (13 p. c. environ du total) alors que les Etats-Unis restent un débouché secondaire (2,8 p. c. du total), bien que la pénurie de l'acier qui s'y manifesta en 1948 ait provoqué un gonflement exceptionnel des achats d'aciers belgo-luxembourgeois.

Si l'on compare l'orientation des exportations des cinq principaux secteurs, il semble que les ventes de la sidérurgie soient le moins concentrées sur certains marchés. Toutefois, les pourcentages figurant au tableau VI ont été calculés d'après les valeurs; or, les expéditions de produits d'acier s'opèrent à des prix nettement différenciés suivant qu'il s'agit de marchés organisés ou de marchés libres; par conséquent, l'importance du marché européen serait plus grande si l'on se référait au volume des exportations.

Fabrications métalliques

Ce secteur englobe des industries dont les caractéristiques économiques sont fort différentes; la participation de chacune d'elles aux échanges internationaux est fonction de facteurs particuliers.

(1) Dans la composition de ces zones, nous avons dû nous écarter quelque peu du schéma adopté au tableau III ci-avant. Néanmoins, la comparaison entre les unes et les autres peut être opérée en tenant compte des précisions suivantes. Dans le tableau VI, les « Pays participant à l'O.E.C.E. » ne comprennent plus que les métropoles, les territoires d'outre-mer ayant été répartis dans les zones géographiques par continent. Les « Autres pays d'Europe » recensent principalement le commerce avec l'Espagne et, en ordre accessoire, Gibraltar et Malte. Comme au tableau III, le commerce avec les Etats-Unis et le Congo belge figure sous un intitulé distinct. Le total des postes « Argentine », « Autres pays de l'Amérique du Nord » et « Autres pays de l'Amérique du Sud » couvre la zone intitulée « Autres pays de l'hémisphère occidentale » au tableau III.

TABLEAU VI

Commerce spécial de l'U.E.B.L. — Exportations 1948 — Valeurs (*)

Pourcentage des exportations de chaque secteur par zone géographique par rapport au total du secteur

Source : Institut national de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Zones géographiques	Sidérurgie	Fabrications métalliques	Industries textiles et du vêtement	Industries chimiques	Industries des métaux non ferreux	Agriculture	Industrie diamantaire	Verreries et glaces	Charbonnages (et cokeries)	Cimenteries	Industries alimentaires	Industries du papier et des arts graphiques	Divers
<i>Europe :</i>													
Pays participant à l'O. E. C. E.	54,2	53,5	61,9	64,1	60,1	87,0	27,8	50,2	86,6	31,5	74,1	70,9	66,8
Europe orientale	4,6	5,0	8,9	5,6	9,9	2,0	0,3	0,1	—	—	7,9	3,3	6,6
Armées d'occupation anglaise, américaine et française	—	1,0	—	0,1	—	2,7	—	0,1	—	—	0,1	—	—
Autres pays d'Europe	0,5	0,6	0,1	2,5	1,4	0,3	0,4	0,2	0,7	—	0,1	0,1	0,7
Total de l'Europe...	59,3	60,1	70,9	72,3	71,4	92,0	28,5	50,6	87,4	31,5	82,2	74,3	74,1
<i>Afrique :</i>													
Congo belge et Ruanda-Urundi	2,4	10,0	2,8	2,4	1,1	0,8	—	1,0	0,1	4,5	6,2	7,4	3,4
Autres pays de l'Afrique	9,4	7,8	7,0	6,5	0,7	0,3	—	5,1	—	33,7	7,5	2,0	1,9
Total de l'Afrique...	11,8	17,8	9,8	8,9	1,8	1,1	—	6,1	0,1	38,2	13,7	9,4	5,3
<i>Amérique :</i>													
U. S. A. et Alaska	2,8	0,6	6,4	3,1	15,5	3,2	61,9	2,4	—	1,3	1,6	1,5	7,6
Autres pays de l'Amérique du Nord.	0,6	0,1	0,9	1,4	1,1	0,2	4,4	7,6	—	1,3	0,1	0,6	0,2
Argentine	12,8	6,1	1,9	1,1	2,2	0,3	2,4	5,7	0,2	0,5	—	8,3	2,3
Autres pays de l'Amérique centrale et méridionale	4,1	7,1	4,9	2,5	1,2	0,1	0,3	11,1	1,1	11,4	0,1	0,8	1,7
Total de l'Amérique...	20,3	13,9	14,1	8,1	20,0	3,8	69,0	26,8	1,3	14,5	1,8	11,2	11,8
<i>Asie</i>	8,2	7,3	1,6	9,2	6,7	0,4	2,0	10,2	0,4	15,5	0,5	4,1	2,8
<i>Océanie</i>	0,4	0,9	3,4	1,0	—	0,1	0,6	6,4	—	0,3	0,2	0,8	0,6
<i>Divers</i>	—	—	0,2	0,5	0,1	2,6	—	—	10,8	—	1,6	0,2	5,4
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(*) Dans la colonne « Divers » sont confondues les exportations des secteurs réunis sous la rubrique « Divers » au tableau v et celles des secteurs dont chacun intervient pour moins de 1 p. c. dans la valeur globale des exportations.

Etant donné la diversité des produits des industries des fabrications métalliques, il est impossible, dans le cadre de cet exposé, de situer la place que chacun d'eux occupe dans les exportations de l'U.E.B.L. Nous nous bornerons donc à indiquer quel a été en 1948 le chiffre des ventes à l'étranger des principales industries exportatrices de ce secteur, c'est-à-dire :

- le groupe « Tréfilerie, estampage et laminage à froid » (2,6 milliards environ) ;
- » « Constructions électriques » (2,3 milliards environ) ;
 - » « Construction de matériel de chemins de fer et de tramways » (1,9 milliard environ) (1) ;
 - » « Machines-outils » (1,3 milliard environ) ;
 - » « Travail de la tôle » (0,8 milliard environ) ;
 - » « Forges, estampage et gros emboutissage » (0,75 milliard environ) ;
 - » « Industrie de l'automobile, de la moto et du cycle » (0,7 milliard environ) (1) ;
 - » « Construction navale » (0,6 milliard environ) ;
 - » « Industrie armurière » (0,5 milliard environ).

(1) On tiendra compte de la remarque formulée ci-dessus concernant la surévaluation des exportations, dans la statistique, par suite de l'enregistrement de la valeur intégrale des réexportations de produits travaillés à façon. Le gonflement est particulièrement flagrant pour l'industrie de la construction de matériel roulant, les réparations de wagons pour compte de l'étranger ayant constitué une part importante de l'activité de ces entreprises dans la seconde moitié de 1948 : pour toute l'année, la valeur de ces réexportations s'élève à près d'un milliard. Pour les automobiles, cycles, etc., les réexportations représentent quelque 160 millions. Dans l'un et l'autre cas, on ne peut évidemment défalquer ces montants de la valeur des exportations de ces industries, puisqu'ils comprennent la valeur ajoutée par l'économie belge.

La répartition géographique des exportations de l'ensemble du secteur (2) — 14,3 milliards environ — est caractérisée par l'importance du marché européen : les « Pays participants » absorbent 53,5 p. c. des ventes, le reste de l'Europe 6,6 p. c. Le Congo constitue un marché fort large, puisque ses achats représentent 10 p. c. du total. Les débouchés américains (14 p. c. du total) sont relativement moins importants que pour la sidérurgie ; les fournitures aux États-Unis sont insignifiantes.

Industries textiles et du vêtement

Pour préciser la composition des exportations de ces industries, on peut opérer une double distinction suivant que l'on considère le stade de fabrication du

tations de produits travaillés à façon. Le gonflement est particulièrement flagrant pour l'industrie de la construction de matériel roulant, les réparations de wagons pour compte de l'étranger ayant constitué une part importante de l'activité de ces entreprises dans la seconde moitié de 1948 : pour toute l'année, la valeur de ces réexportations s'élève à près d'un milliard. Pour les automobiles, cycles, etc., les réexportations représentent quelque 160 millions. Dans l'un et l'autre cas, on ne peut évidemment défalquer ces montants de la valeur des exportations de ces industries, puisqu'ils comprennent la valeur ajoutée par l'économie belge.

(2) Cfr. tableau vi.

produit exporté ou la matière travaillée. Le total des ventes — 13.739 millions — comprend notamment :

des matières premières, à concurrence de	5.230 millions environ		
» filés, à concurrence de ..	3.383	»	»
» produits finis (tissus, tapis, etc.), à concurrence de	4.092	»	»
» articles de bonneterie, à concurrence de	173	»	»
» vêtements, à concurrence de	789	»	»
» produits de la chapellerie, à concurrence de	70	»	»

La prépondérance des exportations de *matières premières* peut surprendre à première vue. Elle s'explique tout d'abord par l'importance des livraisons aux pays étrangers de laines lavées par l'industrie belge — qui s'est, de longue date, fait une spécialité de cette activité —, de laines carbonisées et de laines peignées. Les ventes à l'étranger de laine ayant subi une première préparation en Belgique atteignent au chiffre considérable de 2,5 milliards.

Ensuite, les exportations de lins se montent en 1948 à près de 1,9 milliard.

Enfin, l'industrie des textiles artificiels approvisionne également les pays extérieurs en matières à travailler, et ce courant de vente porte sur près de 350 millions.

Quant aux exportations de *filés*, elles sont constituées pour près de la moitié par les produits de l'industrie de la laine (1,5 milliard environ) alors que les expéditions des filatures de coton n'atteignent pas 900 millions. Les textiles artificiels et le lin interviennent respectivement pour 560 millions et pour 225 millions dans la valeur totale des ventes à l'étranger de ces demi-produits textiles.

Pour les *produits finis*, on relève les chiffres suivants : coton, 2,1 milliards; laine, 960 millions; lin et autres fibres libériennes, 630 millions.

Encore une fois, parmi les clients des industries textiles, le marché des « Pays participants » occupe une place prépondérante (1) : leurs achats représentent près de 62 p. c. du total; certains secteurs de l'industrie textile écoulent vers ces pays une part plus importante encore de leurs exportations : en effet, 70 p. c. environ des matières premières et des filés et plus de 85 p. c. d'articles de bonneterie exportés sont livrés aux « Pays participants »; au contraire, leurs achats de produits finis et de vêtements ne dépassent pas quelque 46 p. c. des exportations de chacune de ces deux catégories de produits.

L'Europe orientale — surtout par ses achats de laine et de lin — constitue un marché intéressant pour les industries exportant des matières premières, qui y écoulent près d'un cinquième de leurs expéditions. Le

(1) Cfr. tableau vi.

Congo belge importe surtout des tissus de coton, des articles de bonneterie et des vêtements. Il en est de même des autres pays d'Afrique : pour l'industrie du vêtement, ils représentent plus d'un quart du marché total.

Les Etats-Unis apparaissent comme un débouché assez important pour les industries exportant des matières premières de laine, des produits finis de laine et des vêtements.

Enfin, si les autres pays d'Amérique présentent quelque intérêt comme marché, c'est en ordre principal par leurs achats de filés de textiles artificiels, de produits finis, de lin surtout, et de coton.

Industries chimiques

Celles-ci fabriquent et exportent une gamme extrêmement étendue de produits de nature fort diverse.

Aussi, les ventes à l'étranger de chaque espèce de produits n'atteignent pas à un montant très élevé, sauf les expéditions d'engrais, qui interviennent pour 3,5 milliards dans la valeur globale des exportations de l'industrie chimique en 1948, soit 7.142 millions.

Figurent dans ce total, en ordre principal, les expéditions des catégories de produits ci-après :

Engrais : 3.488 millions,
dont :

- 1.664 millions pour les engrais phosphatés;
- 1.130 millions pour les engrais azotés;
- 643 millions pour les engrais potassiques;
- Pigments, couleurs et vernis : 755 millions;
- Produits photographiques : 513 millions;
- Caséines, albumines, gélatines et colles : 213 millions;
- Sulfates, sulfites, hyposulfites : 205 millions;
- Chlorures : 182 millions;
- Sous-produits de la distillation de la houille : 140 millions;
- Lessives alcalines : 123 millions;
- Acide sulfurique : 110 millions;
- Matières grasses : 104 millions;
- Produits pharmaceutiques : 100 millions;
- Allumettes : 76 millions;
- Carbonates : 59 millions.

Les courants de ventes à l'étranger des industries chimiques (1) s'orientent — dans une mesure plus large encore que les exportations des secteurs que nous avons passés en revue précédemment — vers les « Pays participants » : ceux-ci absorbent 64,1 p. c. des expéditions totales. L'Europe orientale et les autres pays européens interviennent respectivement pour 5,6 p. c. et 2,5 p. c. dans le total. Les ventes aux pays du continent américain ne représentent pas un très gros pourcentage : 3,6 p. c. pour l'Amérique centrale et méridionale, 3,1 p. c. pour les Etats-Unis. L'Asie et l'Afrique importent chacune 9 p. c. environ des produits chimiques exportés.

Industrie des métaux non ferreux

Les expéditions à l'étranger de cette industrie consistent surtout en métaux bruts. En effet, les exportations — d'une valeur totale de 6,6 milliards — comprennent pour près de 2 milliards de cuivre-métal, pour près de 1 milliard de zinc-métal, pour près de 1 milliard également d'étain et pour 815 millions de plomb-métal. Quant aux demi-produits, seules les ventes de cuivre atteignent à un chiffre assez élevé (735 millions environ), tandis que celles de zinc et de plomb ne dépassent pas 215 et 190 millions.

La distribution géographique des exportations de métaux non ferreux (1) présente cette caractéristique que, si les « Pays participants » sont, une fois de plus, le principal marché extérieur (à concurrence de 80 p. c. pour le cuivre), les Etats-Unis apparaissent comme un client fort important, de même que l'Europe orientale.

En 1948, les Etats-Unis recourent à l'U.E.B.L. pour leur approvisionnement dans deux métaux : l'étain, dont ils absorbent 65 p. c. des expéditions à l'étranger, et le plomb. Pour ce dernier métal, cependant, les livraisons aux Etats-Unis, qui représentent, en produit brut, quelque 15 p. c., et en demi-produits quelque 20 p. c. des ventes, ont été accidentellement stimulées, au cours de l'année envisagée, par une défaillance de la production indigène paralysée notamment par des grèves.

Vers l'Europe orientale s'écoulent environ 10 à 15 p. c. des exportations de cuivre, de plomb et de zinc bruts.

Les autres régions de l'économie mondiale ne présentent guère d'importance comme débouché si ce n'est, par ses achats d'étain et de demi-produits de plomb, le continent asiatique, qui absorbe un cinquième environ des expéditions de cette nature.

Agriculture

Sous ce titre sont recensées les exportations de produits de l'élevage, la culture, l'horticulture, la fruticulture, la pêche (à l'exception de la valeur des poissons vendus par les pêcheurs dans les ports étrangers).

Les produits agricoles viennent en sixième rang, en 1948, dans l'ordre d'importance des courants d'exportation de l'U.E.B.L. Néanmoins, l'examen détaillé des données statistiques révèle que ces produits vendus à l'étranger — dont la valeur globale s'élève à 2.255 millions — ne proviennent pas exclusivement de la production belgo-luxembourgeoise. En effet, les exportations de céréales — notamment les livraisons à la Bizone, qui atteignent 500 millions de francs — comprennent fort probablement des stocks d'origine étrangère revendus après avoir été détenus un certain temps par l'U.E.B.L.

Sous cette réserve, les produits de la culture forment l'essentiel des exportations de l'agriculture : les expéditions de cette nature s'élèvent à 1,75 milliard environ, dont plus de 770 millions de céréales, près de 300 millions de produits maraîchers et près de 200 millions de plantes industrielles et de semences (1). Les spéculations animales donnent lieu à des ventes à l'étranger de 425 millions, dont 228 millions pour les viandes; les exportations d'œufs restent à un niveau dérisoire — 6 millions. La valeur des fruits exportés se monte à 270 millions, celle des produits horticoles à 188 millions, celle des poissons, mollusques et crustacés à 85 millions.

Les débouchés de l'agriculture belgo-luxembourgeoise (1) se trouvent quasi exclusivement en Europe : 87 p. c. des exportations se dirigent vers les « Pays participants », 5 p. c. vers le reste de l'Europe. Le marché des Etats-Unis ne présente aucun intérêt si ce n'est, et encore dans une faible mesure, pour les produits horticoles et les déchets de produits animaux.

Industrie diamantaire

Essentiellement orientée vers la satisfaction des besoins des pays étrangers, cette industrie tient une place relativement importante dans le commerce d'exportation de l'U.E.B.L. De plus, les ventes de pierres précieuses taillées sont, en valeur, l'élément le plus important des exportations globales de l'U.E.B.L. vers les Etats-Unis d'Amérique.

Les ventes à l'étranger de l'industrie diamantaire s'élèvent en 1948 à 1,9 milliard, dont 62 p. c. s'écoulent sur le marché des Etats-Unis, 7 p. c. sur les autres marchés du continent américain et 28 p. c. vers les « Pays participants » (1).

Industrie du verre

Les ventes à l'étranger de cette industrie, dont la capacité de production excède largement les besoins du marché intérieur, demeurent à un niveau fort bas.

Les exportations de verre à vitres ne dépassent pas 800 millions; pour ce produit, les « Pays participants » offrent un débouché exceptionnellement étroit, puisque leurs achats sont de l'ordre de 30 p. c. du total; les ventes aux pays lointains d'outre-mer — Amérique du Sud, Asie, Océanie — sont proportionnellement plus importantes que pour la plupart des autres productions de l'U.E.B.L.

La valeur des glaces polies exportées n'est que de 270 millions; celle des bouteilles et flacons, 132 millions; celle des articles de gobeletterie, ampoules, objets de verre soufflé, 272 millions.

Pour l'ensemble du secteur du verre, on constate (1) que les « Pays participants » absorbent la moitié des

(1) Cfr. tableau vi.

exportations; les achats de l'Europe orientale et du Congo belge sont insignifiants. Au contraire, les ventes au continent américain — non compris les États-Unis —, à l'Asie et à l'Océanie représentent un pourcentage supérieur à la moyenne de ces zones.

Industrie houillère

Bien que, traditionnellement, les marchés extérieurs n'absorbent qu'une fraction de la production charbonnière et cokière, on ne peut manquer de souligner le niveau particulièrement bas en 1948 des exportations de combustibles minéraux solides : leur valeur n'atteint pas 1,5 milliard. Les pays voisins de l'U.E.B.L. et, pour leur approvisionnement en charbon de soute, les navires étrangers (1) sont pratiquement les seuls clients des charbonnages et cokeries belgo-luxembourgeoises.

Cimenteries

Les exportations de ciments ne représentent qu'un milliard de francs. Comme pour les produits de l'industrie du verre, les marchés lointains d'outre-mer présentent une importance plus que normale. On voit, en effet (2), que, en valeur, les expéditions de ciments belgo-luxembourgeois s'écoulent, *grosso modo*, pour moins d'un tiers vers l'Europe, plus d'un tiers vers l'Afrique et un peu moins d'un sixième vers chacun des continents américain et asiatique.

Industries alimentaires

La valeur des expéditions à l'étranger de ce groupe, un peu moins d'un milliard, est le total des chiffres des ventes de nombreuses industries, dont la participation individuelle dans le commerce d'exportation de l'U.E.B.L. est, somme toute, dérisoire.

Les chiffres plus détaillés suivants en font foi :

exportations des minoteries, meuneries..	302 millions	
» de l'industrie des corps gras (huileries, margarines)	206	»
» de l'industrie des conserves et salaisons de viandes et poissons	123	»
» de l'industrie des conserves de légumes et fruits	122	»
» de sucreries, siroperies, confiseries	119	»
» de l'industrie travaillant le cacao	35	»
» de l'industrie des pâtes alimentaires, biscuiteries, aliments de régime	27	»
» de l'industrie vinicole et des eaux minérales	25	»
» des brasseries	8	»
» des distilleries	2	»

(1) Dans le tableau vi, ces derniers figurent sous l'intitulé « Divers » des zones géographiques.

(2) Cfr. tableau vi.

Encore est-il probable que, dans certains cas, les montants ainsi recensés incorporent des réexportations de produits travaillés à façon (par exemple, les réexportations de sucres représentent quelque 90 millions) ou des réalisations de stocks de produits de provenance étrangère.

L'Europe, surtout, et l'Afrique (2) sont les deux seuls marchés de quelque importance. Encore les expéditions à l'Afrique comprennent-elles un gros contingent de sucres raffinés à façon.

Industrie du papier et des arts graphiques

Les exportations de papiers, cartons, articles de papeterie et de librairie représentent à peine un peu plus de 1 p. c. du total des ventes à l'étranger de l'U.E.B.L. au cours de l'année 1948. Leur valeur ne dépasse pas 850 millions, dont 312 millions de papiers et cartons ouverts, 300 millions d'articles de librairie, 145 millions de papiers et cartons bruts et 93 millions d'ouvrages en papier et carton. En dehors des « Pays participants » (2), il n'y a guère que du Congo belge et de l'Argentine qu'émane une demande de quelque ampleur pour les produits de ces industries.

Divers

La dernière colonne du tableau vi donne la répartition géographique des exportations de plusieurs industries. Notamment des industries des carrières, des peaux et cuirs, du caoutchouc, de la céramique, du bois et du meuble, du tabac, qui interviennent chacune pour moins de 1 p. c. (3) dans le total des ventes à l'étranger de l'U.E.B.L. en 1948.

Les chiffres ci-dessous donnent quelques détails sur la nature des principaux produits exportés par ces diverses industries.

Carrières : Dans la valeur totale des produits exportés, soit 598 millions, les chaux interviennent pour 163 millions, les dolomies pour 146 millions, les sables, argiles et craies pour 122 millions; les exportations de marbres, de pierres concassées, de granit, de porphyre ne représentent, ensemble, qu'un chiffre de 160 millions. C'est quasi exclusivement vers les pays voisins de l'U.E.B.L. que s'orientent ces exportations.

Industrie des peaux et cuirs : Sur les 562 millions d'exportations, les pelleteries interviennent pour 200 millions (dont la moitié environ s'écoule sur le marché des États-Unis), les cuirs pour 179 millions, les chaussures pour un peu plus de 40 millions.

Industrie du caoutchouc : La valeur des exportations totales de 1948 atteint 417 millions. Les deux seuls marchés de quelque importance, en dehors des « Pays participants », sont l'Europe orientale et le Congo belge.

(3) Cfr. tableau v.

Industries céramiques et briqueteries : Ce groupe n'a exporté en 1948 que pour une valeur de 387 millions seulement. Dans ce chiffre, on relève des expéditions de grès et poteries (151 millions), de terres cuites ordinaires — briques, tuiles, tuyaux de drainage, etc. — (92 millions), de produits réfractaires (93 millions), de faïences et porcelaines (50 millions). L'Europe occidentale est le débouché de loin le plus intéressant; l'Argentine importe un contingent assez important des grès et poteries belgo-luxembourgeois.

L'industrie du bois et des meubles a également pour principal client l'Europe de l'Ouest; ses exportations se limitent d'ailleurs au montant restreint de 300 millions, dont 106 millions pour les grumes, 100 millions pour les bois travaillés et 40 millions seulement pour les meubles.

Quant aux exportations de l'industrie du tabac, leur montant est insignifiant : 12 millions en 1948.

Parmi les marchandises vendues à l'étranger que nous avons désignées au tableau v comme produites par des secteurs *Divers* — pour une valeur globale de près de 2,6 milliards — figurent les huiles minérales, dont les réexpéditions à l'étranger s'élèvent à plus de 1 milliard. Le surplus est constitué par une masse d'opérations commerciales de faible import individuel; elles concernent des produits dont il s'est avéré impossible d'attribuer la provenance à un secteur déterminé de la production.

* * *

Ce serait sortir du cadre de cet article que de faire l'inventaire, pour chaque secteur en particulier, des obstacles auxquels ses exportations se sont heurtées ou des stimulants dont elles ont bénéficié, au cours de l'année 1948.

L'examen de la structure et de l'orientation des courants d'exportation de l'U.E.B.L. au cours de l'année 1948, auquel nous avons procédé, avait pour but de constater les faits, tels qu'ils résultent des multiples circonstances qui déterminaient, en 1948, la physiologie de l'économie mondiale et conditionnaient les transactions internationales de l'U.E.B.L. Et il ne semble pas qu'on puisse dégager des causes générales. On souligne le plus souvent les difficultés que rencontrent, pour vendre à l'étranger, les industries productrices de biens de consommation « non essentiels ». Mais les courants d'exportation recensés pour les diverses industries productrices de matériaux de construction, par exemple, apparaissent, dans la plupart des cas, comme fort étroits; il en est de même pour les combustibles minéraux. La discrimination entre biens de consommation et biens de production ou d'équipement et, dans les biens de consommation, entre « indispensables » et « superflus », ne justifie donc pas entièrement les divergences de l'évolution du volume des exportations des divers secteurs de l'économie nationale.

A côté de ces mesures les plus apparentes, parce que les plus aisément justifiées, de leur politique commerciale — discrimination suivant la nature ou la provenance des produits —, certaines nations accusent sans doute des tendances plus simplement protectionnistes.

Il faut également admettre l'existence d'un faisceau de faits, particuliers à la situation de l'économie mondiale en 1948, et par conséquent susceptibles d'évolution : effacement de l'économie allemande — concurrent pour certains producteurs belges, marché pour d'autres —; difficultés des relations commerciales avec l'Europe orientale; désordre de l'économie de certains pays du Sud et de l'Est de l'Asie; pénuries générales ou locales de divers produits, dont les métaux; rareté du dollar U.S.A. dans le monde, détournant vers l'U.E.B.L. des courants d'achats d'outre-mer; inversement, rareté du franc belge pour les pays de l'Europe occidentale, amenés à freiner leurs importations de l'U.E.B.L. Autant de faits qui ont conditionné différemment la position de chacun des secteurs de production de l'économie belgo-luxembourgeoise sur les marchés internationaux.

Enfin, il faut envisager l'hypothèse d'évolutions durables dans la structure de la production ou de la consommation de certaines économies, qui pourraient, suivant les produits, avoir entraîné la disparition définitive de marchés ou, au contraire, avoir ouvert de nouveaux débouchés pour l'économie belgo-luxembourgeoise.

* * *

Pour terminer la partie de cet exposé consacrée à la description des courants d'exportation de l'U.E.B.L. en 1948, il nous a paru intéressant de faire apparaître quelle était, pour chaque grande région du monde, la composition de ses importations en provenance de l'U.E.B.L. Ces données font l'objet du tableau VII ci-après.

Ce tableau n'appelle pas de longs commentaires. Nous nous bornerons à souligner quelques traits caractéristiques des relations avec des régions d'un intérêt particulier.

La grandeur relative des divers courants de ventes dont se composent les exportations vers les « Pays participants » (43.616 millions) se rapproche le plus des proportions de la répartition de l'ensemble des exportations entre les divers secteurs de production; ce sont les importations de ce groupe de pays qui apparaissent comme le plus diversifiées.

Les expéditions à l'Europe orientale (4.258 millions) comprennent, pour plus d'un quart, des produits textiles, consistant surtout en matières premières; ses autres achats importants portent sur des produits de la sidérurgie, des fabrications métalliques (notamment des produits de tréfilerie et des constructions électriques), des métaux non ferreux (cuivre, zinc et plomb bruts) et des produits chimiques (dont la moitié d'engrais).

Commerce spécial de l'U.E.B.L. — Exportations 1948

Composition des exportations vers chaque groupe de pays (en pourcentage du total)

Source : Institut national de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Europe			Afrique		Amérique				Asie	Océanie	Divers	Total général
	Pays OECE.	Europe orientale	Autres pays	Congo belge et Ruanda Urundi	Autres pays	Etats-Unis	Autres pays de l'Amér. du Nord	Argentine	Autres pays de l'Amér. centrale et mérid.				
Sidérurgie	21,1	18,2	12,0	14,4	33,4	10,8	14,9	55,8	22,6	32,9	8,4	0,1	23,2
Fabrications métalliques	17,6	16,8	32,2	50,7	23,2	2,1	3,0	22,5	33,2	24,4	13,6	2,6	19,4
Industries textiles et du vêtement	19,6	23,6	2,9	13,7	20,1	19,6	18,8	6,8	22,3	5,2	51,8	3,3	18,6
Industries chimiques	9,2	8,2	22,6	5,0	8,5	4,6	14,3	1,8	5,2	13,5	7,6	3,8	9,6
Industries des métaux non ferreux	8,9	16,2	12,4	1,6	1,0	25,0	10,9	3,6	2,2	10,0	0,1	0,2	8,9
Agriculture	4,5	1,1	9,6	0,6	0,1	1,6	0,8	0,2	0,1	0,2	0,3	9,4	3,0
Industrie diamantaire	1,2	0,1	—	—	0,2	26,7	13,1	1,2	0,2	0,9	1,2	—	2,6
Industrie du verre et des glaces	1,9	—	0,7	0,6	1,8	0,9	19,6	2,4	6,1	4,0	11,9	0,1	2,3
Industrie houillère	2,9	—	1,5	—	—	—	—	0,1	0,5	0,2	—	25,2	2,0
Cimenteries	0,7	—	—	1,6	7,2	0,3	2,0	0,1	3,8	3,7	0,3	—	1,4
Industries alimentaires	1,7	1,8	0,2	2,2	1,6	0,4	0,1	—	—	0,1	0,3	2,6	1,3
Industries du papier et des arts graphiques	1,4	0,7	0,2	2,2	0,4	0,3	0,7	1,8	0,2	0,8	0,8	0,1	1,1
Carrières	1,3	0,1	—	0,1	0,1	0,2	0,1	—	0,1	0,1	—	0,1	0,8
Industrie des peaux et cuirs	0,8	1,5	—	0,4	0,3	2,6	0,1	0,1	0,4	0,1	0,2	—	0,8
Industrie du caoutchouc	0,7	1,3	—	1,5	0,1	0,1	0,1	—	0,1	—	—	0,1	0,6
Industries céramiques et briqueteries	0,6	0,1	0,2	0,7	0,3	—	0,2	1,1	0,6	0,5	—	0,1	0,5
Industries du bois et du meuble	0,6	—	—	0,3	0,2	0,2	0,4	—	—	0,4	0,4	0,7	0,4
Industrie du tabac	—	—	—	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	5,3	5,2	5,4	4,3	1,5	4,6	0,9	2,5	2,4	3,0	3,1	51,6	3,5
Total...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (en millions de francs)...	43.616	4.258	704	2.853	4.767	4.452	644	3.878	3.049	4.263	902	633	74.019

Les importations du Congo belge et du Ruanda-Urundi en provenance de l'U.E.B.L. (2.853 millions) sont formées, pour plus de 50 p. c., de produits des fabrications métalliques; pour le surplus, la Colonie s'est surtout procuré dans l'U.E.B.L. des produits sidérurgiques et des articles textiles (principalement des tissus et vêtements de coton).

En ce qui concerne les Etats-Unis, les fournitures qui leur ont été faites en 1948 se montent à 4.452 millions, dont les principaux éléments sont : les pierres précieuses (27 p. c. du total), les métaux non ferreux — 25 p. c. du total — (de l'étain surtout, du plomb, des métaux précieux), des textiles — 20 p. c. du total — (laines lavées, matières premières artificielles, tissus et tapis de laine, toiles de lin, vêtements de coton). Les ventes de produits sidérurgiques représentent 11 p. c. des exportations à la nation américaine, mais il est à présumer que ces fournitures auront eu un caractère exceptionnel. L'industrie chimique exporte aux Etats-Unis des engrais, des produits photographiques, des produits tinctoriaux et colorants, des sous-produits de la distillation de la houille, mais la valeur des ventes pour chacune de ces quatre catégories n'atteint pas 50 millions : ensemble, elles représentent 4,6 p. c. du total. Les expéditions de pelleteries par l'industrie des peaux et des cuirs se montent à près de 100 millions. En dehors des exportations d'armes de chasse et de défense et de munitions — quelque 65 millions — (rangées au tableau VII dans les produits des fabrications métalliques), les autres courants de ventes vers ce pays n'atteignent que des montants dérisoires.

L'Argentine, dont les importations en provenance de l'U.E.B.L. — 3.878 millions — dépassent en valeur celles de l'ensemble des autres pays de l'Amérique du Sud, offre surtout un débouché aux industries de l'acier — 56 p. c. du total — et des fabrications métalliques — 22,5 p. c. du total — (principalement du matériel électrique, des produits de tréfilerie, des machines-outils et du matériel de chemins de fer). Les autres exportations de quelque importance correspondent aux ventes de filés de laine, de zinc brut et de demi-produits de ce métal, de plomb brut, de produits photographiques, de grès, de verre à vitres, de papier.

On peut admettre que les biens servant finalement à l'investissement sont surtout produits par : la Sidérurgie, les Fabrications métalliques, l'Industrie des Métaux non ferreux, les Verreries et Glaceries, les Cimenteries, les Carrières (1). Dès lors, on peut déterminer approximativement la proportion des importations de biens destinés à l'équipement pour chaque grande région. On observera que, pour les « Pays participants » et l'Europe orientale, cette proportion ne dépasse guère 50 p. c. Au contraire, pour le Congo belge, les « Autres pays d'Afrique », l'Argentine, les « Autres pays de l'Amérique du Sud » et l'Asie, le pourcentage varie entre 65 et 75 p. c. du total; les seuls produits de la sidérurgie et des fabrications métalliques constituent plus de la moitié des expéditions

(1) Une partie des expéditions de ces industries correspond plutôt cependant à la notion de Biens de consommation. C'est le cas notamment des Fabrications métalliques. Une discrimination exacte entre les uns et les autres était impossible ici.

totales vers chacune de ces régions. Il s'agit dans tous ces cas soit de pays neufs en voie de développement, soit de pays dont la masse de la population ne dispose pas d'un pouvoir d'achat suffisant pour qu'apparaisse une demande importante de biens de consommation importés. Ensemble, ils ont absorbé près d'un quart des ventes à l'étranger de l'U.E.B.L. en 1948. Au cours des prochaines années, le volume des exportations de l'U.E.B.L. vers ces pays sera sans doute fonction du maintien de ces courants de ventes de biens d'équipement. Or, il faut reconnaître que, en 1948, les producteurs belges qui approvisionnaient ces marchés bénéficiaient de facilités exceptionnelles : quasi-monopole de livraison rapide pour l'acier, disparition de la concurrence allemande, voire américaine, pour de nombreux produits. Dès lors, il apparaît que la consolidation de la position de l'U.E.B.L. sur ces marchés dépendra surtout des facultés d'adaptation des deux principales industries exportatrices à un renouveau de la concurrence internationale.

B. — COMPOSITION DES IMPORTATIONS

La politique douanière de l'U.E.B.L. a été modifiée, en 1948, par l'entrée en application, au 1^{er} janvier 1948, du tarif douanier commun aux trois pays : Pays-Bas, Luxembourg et Belgique. Dans l'ensemble, les droits prévus par ce nouveau tarif conduisent à un certain relèvement des barrières douanières. Mais les effets de cette aggravation ont été atténués en 1948 par la prolongation du régime d'exemption de droits pour toute une série de produits, régime introduit antérieurement dans le cadre de la politique des prix du gouvernement belge.

Par ailleurs, les dispositions prises par l'U.E.B.L. en matière de limitation quantitative des importations sont généralement demeurées dans la ligne antérieurement tracée. Les mesures décidées au 31 décembre 1947 en vue d'une sélection plus sévère des achats de produits payables en dollars ont sorti leurs effets à partir d'avril, au moment où toutes les licences précédemment émises furent périmées; on sait que ces dispositions plaçaient, suivant leur opportunité, les importations de produits payables en dollars sous l'un des trois régimes prévus : autorisation ou interdiction d'office, ou examen particulier de chaque projet d'achat. En valeur, plus de 55 p. c. des importations réalisées en 1948 furent opérées sous le régime de la déclaration-licence, contre 46 p. c. en 1947. Cependant, pour protéger diverses industries où se manifestait un fléchissement de l'emploi, quelques produits furent, dans le courant de 1948, contingentés à l'importation ou remis sous licence, de façon à restreindre l'afflux de ces produits de provenance étrangère. Tel est le cas notamment des chaussures, sirops et sucres intervertis, farines et extraits de malt, ouvrages en faïence, sables et graviers, moteurs et pièces détachées de motocyclettes, appareils sanitaires. En outre, dans le même but, les limitations

quantitatives prévues par les accords commerciaux bilatéraux furent appliquées avec plus de sévérité dans les achats de l'U.E.B.L. au cours des derniers mois de 1948.

La valeur des importations de l'U.E.B.L. en 1948 s'est élevée à 87,5 milliards (1). On tiendra compte de ce que, comme dans le cas des exportations, ce montant global est gonflé par l'incorporation de la valeur de produits envoyés pour le travail à façon dans l'U.E.B.L. : la plus importante des importations temporaires de cette nature correspond au matériel roulant de chemins de fer expédié pour être réparé en Belgique; en fait, la valeur de ce matériel, soit quelque 1.100 millions, devrait être portée en déduction du montant des importations recensé par la statistique.

Au début de cet exposé, nous avons rappelé l'évolution, de 1947 à 1948, des indices du volume des importations. De ces données, il ressortait que les achats à l'étranger s'étaient contractés en volume au cours de la dernière année et que cette diminution atteignait aussi bien les matières brutes ou simplement préparées que les produits alimentaires et les produits fabriqués.

Une description tant soit peu détaillée des courants d'importations trouvera sa place ici. A cette fin, nous avons procédé, comme pour les exportations, à un regroupement des données correspondant aux multiples positions tarifaires. Pour l'analyse des ventes à l'étranger de l'U.E.B.L., nous avons procédé à ce regroupement de façon à montrer la part prise par les divers secteurs de production de l'économie nationale dans le total des exportations. L'application de cette méthode à l'examen des courants d'importation n'aurait guère de signification. Aussi nous a-t-il paru plus opportun de chercher à constituer des catégories homogènes quant à la destination des produits importés à des fins de consommation, de production ou d'équipement.

Semblable classification fait apparaître, il va de soi, des cas douteux ou des cas-limites qui ne peuvent être résolus sans un certain arbitraire; ainsi certains produits peuvent indifféremment satisfaire immédiatement à des besoins de consommation ou être utilisés dans le processus de la production : le cas le plus fréquemment cité est celui des combustibles et carburants; il en est bien d'autres. Ou bien il est impossible de déceler *a priori* si tel bien viendra ajouter au potentiel de production de l'économie ou s'il sera destiné à l'équipement domestique et acquerra, par conséquent, le caractère de bien de consommation durable. Parfois encore, une même position tarifaire couvre une gamme très large de produits, sans qu'il

(1) Rappelons notre remarque antérieure concernant les subsides payés en 1948 : ceux-ci — quelque 3 milliards de francs — sont compris, en principe, dans la valeur globale des importations. Néanmoins, il n'est pas exclu que les dépenses réelles pour l'achat de produits étrangers subsidiés soient, dans certains cas, supérieures aux données inscrites dans la statistique.

soit possible de faire une discrimination entre eux suivant le classement adopté.

Aussi les données numériques que fournit la ventilation à laquelle nous avons procédé, doivent-elles être considérées comme des ordres de grandeur et interprétées en tenant compte des indications plus détaillées dont nous ferons suivre les tableaux.

La décomposition des importations de 1948 entre les grandes catégories de produits que nous avons définies ci-dessus ressort des données du tableau VIII.

TABLEAU VIII

Commerce spécial de l'U.E.B.L.

Valeurs des importations en 1948 par groupe de produits

Source : Institut national de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes de produits	Montant des importations (en millions de francs)	Pourcentage des importations par rapport au total
1. Biens de production.....	54.723	62,6
2. Biens de consommation.....	23.726	27,1
Produits alimentaires prêts à la consommation.....	(14.847)	(16,9)
Autres produits.....	(8.879)	(10,2)
3. Biens d'équipement.....	9.020	10,3
	87.470	100,0

Dans les achats à l'étranger effectués par l'U.E.B.L. en 1948, les importations de matières et produits qui assurent le fonctionnement de l'appareil de production occupent la première place. En rangeant parmi les biens de production la totalité des charbons et des huiles minérales importés (1), nous avons sans doute surévalué l'importance de cette catégorie de produits; on peut estimer de même que les céréales, que nous avons considérées comme matières premières des industries alimentaires, auraient dû être comptées parmi les importations de produits de consommation : les achats de céréales à l'étranger représentent 7,4 p. c. de la valeur totale des importations, ceux de charbons 4,3 p. c., ceux d'huiles minérales 3,8 p. c.

En outre, une part importante des matières premières ou des demi-produits importés, après avoir été traités dans l'économie belgo-luxembourgeoise, serviront à couvrir des besoins alimentaires ou d'autres besoins de consommation à l'intérieur de cette économie. Les détails que nous donnerons ci-après, concernant la composition de ces courants d'importation, fourniront sans doute quelques indications à ce sujet.

De même que nous avons décrit l'orientation des courants d'exportation des divers secteurs de production, nous ferons apparaître, pour chaque catégorie de produits, les provenances des importations de l'U.E.B.L.

(1) Cfr. tableau A en annexe.

1. *Les biens de production*

Les importations de 1948 se sont élevées à 54.723 millions : elles comprennent la masse des matières premières et des demi-produits de toute nature qui forment les approvisionnements des divers secteurs industriels et de l'agriculture. Dès lors, il était utile d'opérer certaines distinctions de façon à faire apparaître plus nettement les courants d'achat particuliers aux diverses industries; mais semblable discrimination ne peut s'appliquer qu'aux produits qui servent spécifiquement à l'activité d'une industrie déterminée; ces cas ne sont pas très nombreux. Le fait qu'il ait été possible d'isoler ces courants d'importation ne préjuge nullement qu'il s'agisse là des achats des secteurs dont l'activité requiert les approvisionnements d'origine étrangère les plus considérables. D'autre part, le montant des importations de produits servant à telle industrie ne correspond-il pas au total des dépenses consenties par cette industrie pour son approvisionnement en produits étrangers : chaque secteur industriel utilise également des matières premières et demi-produits désignés dans les tableaux ci-après comme « pouvant servir indifféremment à diverses industries ».

Malgré ces réserves, il était opportun de procéder à des distinctions, de manière notamment à faire ressortir que l'importance relative des diverses sources d'approvisionnement de l'U.E.B.L. diffère fort sensiblement suivant les matières importées.

On trouvera donc ci-dessous quelques détails relatifs à la composition et à la provenance des courants d'importation des matières premières et demi-produits servant spécifiquement aux secteurs d'activité ci-après : a) agriculture et industries alimentaires; b) industries métallurgiques; c) industries textiles; d) industrie du bois; e) industrie diamantaire; f) industrie du cuir; g) industrie du papier et industrie graphique; h) industrie du tabac.

a) *Importations de biens de production servant à l'agriculture et aux industries alimentaires*

Les dépenses consacrées à l'achat de ces produits, qui ont été traités dans l'économie belgo-luxembourgeoise, mais dont une très grande partie a servi finalement à l'alimentation de la population, se sont élevées, en 1948, à 10.328 millions, soit 11,8 p. c. des importations totales.

Les céréales panifiables et non panifiables interviennent dans ce montant pour près de 6,5 milliards, dont 3,6 milliards de froment, 1,3 milliard de maïs, 0,6 milliard d'orge et 0,6 milliard de seigle.

On voit que les principaux fournisseurs de céréales de l'U.E.B.L. ont été en 1948, par ordre d'importance, l'Europe orientale (31,1 p. c.), les Etats-Unis (29,7 p. c.) et l'Argentine (21,6 p. c.). La part prise par les autres centres de production dans l'approvisionnement de l'U.E.B.L. est secondaire : par exemple, les expéditions des « Autres pays de l'Amérique du Nord », essentiellement le Canada, ne représentent que 5,5 p. c. du total.

TABLEAU IX

**Importations de biens de production
servant à l'agriculture et aux industries alimentaires**
*Pourcentages par rapport au total des importations
de chaque groupe de produits*

Source : Institut national de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Zones géographiques	Céréales	Engrais	Aliments pour bétail	Divers
<i>Europe.</i>				
Pays participants	3,7	64,5	2,7	28,0
Europe orientale	31,1	5,9	—	2,4
Divers	0,1	9,7	—	—
<i>Total de l'Europe...</i>	34,9	80,1	2,7	30,4
<i>Afrique.</i>				
Congo, Ruanda-Urundi	1,1	—	2,6	8,1
Autres	0,9	13,1	1,8	10,4
<i>Total de l'Afrique...</i>	2,0	13,1	4,4	18,5
<i>Amérique.</i>				
U. S. A.	29,7	4,4	3,8	8,7
Autres pays de l'Amérique du Nord	5,5	—	—	0,9
Argentine	21,6	—	69,4	3,6
Autres pays de l'Amérique du Sud	4,6	2,1	7,4	36,7
<i>Total de l'Amérique...</i>	61,4	6,5	80,6	49,9
<i>Asie</i>	0,1	0,3	12,3	1,0
<i>Océanie</i>	1,5	—	—	0,2
<i>Divers</i>	—	—	—	—
<i>Total général...</i>	100,0 (6.465 millions)	100,0 (1.224 millions)	100,0 (421 millions)	100,0 (2.218 millions)

Les importations d'*engrais* se sont élevées à 1,2 milliard environ : il s'agit presque exclusivement d'engrais chimiques dont près de 65 p. c. proviennent des « Pays participants », notamment de France, qui fournit des engrais potassiques.

Les *tourteaux* constituent un élément moins important (420 millions) des importations de matières destinées à la production agricole. C'est à l'Argentine surtout que l'U.E.B.L. s'est adressée en 1948 pour son approvisionnement en nourriture pour bestiaux : près de 70 p. c. de ces importations proviennent de ce pays.

Enfin, le montant de 2,2 milliards des importations de *matières premières diverses* des industries alimentaires comprend 450 millions environ de sucres à raffiner (1) et quelque 930 millions de produits de cacao. Il s'agit donc, pour une bonne part, de produits tropicaux; dès lors, on constate que les pays de l'Amérique latine (autres que l'Argentine) fournissent près de 37 p. c. de ces « produits divers »; l'Afrique, plus de 18 p. c.; la part des « Pays participants » ne dépasse pas 28 p. c.

(1) Une partie de ces sucres est travaillée à façon, puis réexportée.

b) Importations de biens de production servant à l'activité d'autres industries bien déterminées

TABLEAU X

Importations de biens de production servant à l'activité d'autres industries bien déterminées

Pourcentages par rapport au total des importations de chaque groupe de produits

Source : Institut national de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Zones géographiques	Matières premières et demi-produits servant à l'activité des industries :						
	métallurgiques	textiles	du bois	diamantaire	du cuir	du papier et des arts graphiques	du tabac
<i>Europe.</i>							
Pays participants	37,6	27,8	45,6	92,3	52,8	80,6	6,5
Europe orientale	1,9	0,3	37,0	—	1,5	13,8	1,3
Divers	1,4	—	—	—	0,2	—	—
<i>Total de l'Europe...</i>	40,9	28,1	82,6	92,3	54,5	94,4	7,8
<i>Afrique.</i>							
Congo belge, Ruanda-Urundi	29,7	9,0	4,8	—	2,2	0,2	—
Autres	4,2	5,9	0,5	0,5	1,6	—	1,1
<i>Total de l'Afrique...</i>	33,9	14,9	5,3	0,5	3,8	0,2	1,1
<i>Amérique.</i>							
U. S. A.	18,0	10,5	5,6	7,0	14,8	4,9	72,2
Autres pays de l'Amérique du Nord	2,5	0,2	1,3	0,1	0,4	0,6	—
Argentine	—	4,4	—	—	9,6	—	1,9
Autres pays de l'Amérique du Sud	2,4	8,9	3,6	—	7,0	—	12,2
<i>Total de l'Amérique...</i>	22,9	24,0	10,5	7,1	31,8	5,5	86,3
<i>Asie</i>	0,9	12,0	1,4	0,1	2,1	—	4,7
<i>Océanie</i>	1,4	20,9	0,2	—	7,7	—	—
<i>Divers</i>	—	—	—	—	—	—	—
<i>Total général...</i>	100,0 (12.527 millions)	100,0 (8.091 millions)	100,0 (1.750 millions)	100,0 (1.705 millions)	100,0 (1.379 millions)	100,0 (868 millions)	100,0 (647 millions)

Les importations de produits servant à l'activité de la *métallurgie* se composent pour plus de 40 p. c. de minerais : minerais de fer (2,3 milliards) et minerais de métaux non ferreux (2,4 milliards). Les achats de métaux atteignent également un chiffre élevé : le cuivre (près de 3 milliards) est l'élément principal des importations de cette catégorie; la métallurgie belgo-luxembourgeoise se procure en outre à l'étranger des demi-produits divers d'acier ou d'autres métaux, destinés à être incorporés dans les produits des entreprises de fabrications métalliques; et, enfin, pour un montant de 2,5 milliards environ, des pièces détachées d'automobiles, de motos, de cycles et d'avions qui sont assemblées par les halls de montage établis dans l'U.E.B.L.

Les « Pays participants », d'où proviennent notamment les minerais de fer, assurent près de 38 p. c. des fournitures de produits destinés à la métallurgie; le Congo belge, qui fournit des minerais et métaux non ferreux, près de 30 p. c.; les achats aux U.S.A. portent surtout sur les pièces détachées de voitures et représentent 18 p. c. du total.

Les achats de matières premières constituent la plus grosse partie des importations de produits servant aux *industries textiles* : les importations de laines s'élèvent à 2,9 milliards, celles de coton à 2,4 milliards, celles de lin à 280 millions, celles de jute à 600 millions environ. Les autres importations portent sur des demi-produits, surtout des filés.

Les régions de provenance de ces produits textiles sont très diversifiées. Les fournitures des « Pays participants » — surtout des demi-produits — représentent 28 p. c. du total. Les ventes de laine de l'Australie font du continent océanien une source d'approvisionnement importante (21 p. c. du total). Les pays d'Asie (12 p. c. du total) — surtout l'Union Indienne —, les Etats-Unis (10,5 p. c. du total), l'Amérique du Sud, à l'exclusion de l'Argentine (8,9 p. c. du total) et le Congo belge (9 p. c. du total) expédient surtout du coton; l'Union Indienne est en outre la principale source de provenance des fibres libériennes autres que le lin.

Pour ses approvisionnements en *bois* bruts, sciés, en lames, ou contreplaqués, l'U.E.B.L. s'adresse surtout à l'Europe : aux « Pays participants » — parmi lesquels les pays scandinaves doivent être les fournisseurs importants — à concurrence de 45 p. c., à l'Europe orientale, à concurrence de 37 p. c. Les expéditions de bois du Congo ne représentent que 5 p. c., celles du continent américain encore plus de 10 p. c. du total.

Nous ne nous arrêtons pas à examiner l'orientation des courants d'importation des pierres précieuses. L'*industrie diamantaire* achète à la « Diamond Trading Cy » à Londres la presque totalité des pierres qu'elle travaille; c'est la raison pour laquelle les « Pays participants » apparaissent comme fournissant 92 p. c. de ces diamants.

Les cuirs bruts et tannés constituent l'essentiel des importations de produits destinés à l'*industrie du cuir*, dont près de 53 p. c. proviennent des « Pays participants »; les autres fournisseurs sont : les Etats-Unis (près de 15 p. c.), l'Argentine (près de 10 p. c.), les autres pays de l'Amérique du Sud (7 p. c.), l'Océanie (8 p. c. environ).

Aux deux dernières colonnes du tableau x figurent les importations de produits spécifiquement destinés à l'activité des *industries du papier et du tabac* : leurs montants sont beaucoup moins élevés. Les achats de bois destinés aux papeteries et de pâte à papier s'élèvent à 868 millions et proviennent quasi exclusivement de l'Europe septentrionale et orientale; les achats de tabacs bruts n'atteignent que 647 millions et sont effectués pour près des trois quarts aux Etats-Unis.

c) *Importations de biens de production utilisés indistinctement par les divers secteurs de production*

Nous avons déjà attiré l'attention sur le fait que les achats de combustibles et d'huiles minérales ont été intégralement incorporés dans ces importations de biens divers, servant à l'approvisionnement de l'appareil de production. Et ce, nonobstant qu'une partie, non négligeable — mais qu'on ne peut estimer —, de ces combustibles et carburants sert à satisfaire immédiatement les besoins des consommateurs. Aussi, avons-nous pris soin de faire apparaître distinctement la valeur des importations de ces deux groupes de produits. Nous avons également isolé les produits chimiques, qui constituent une catégorie bien homogène.

Les « Pays participants » — parmi eux l'Allemagne et, en ordre secondaire, la Grande-Bretagne —, la Pologne et les Etats-Unis ont été les seuls fournisseurs de *combustibles* au cours de l'année 1948. Les expéditions des Etats-Unis sont d'ailleurs allées en se contractant pour cesser dans le courant de l'année. On rappellera ici que les charbonnages et cokeries belgo-luxembourgeois ont exporté, en 1948, pour une valeur inférieure à 1,5 milliard (1) : la balance commerciale de l'U.E.B.L. en combustibles se solde donc par un déficit de plus de 2,2 milliards.

Les *huiles minérales*, brutes ou raffinées, s'importent d'Asie Mineure (à concurrence de 36,8 p. c.), d'Amérique latine (à concurrence de 32,6 p. c.) et des Etats-Unis (à concurrence de 23,4 p. c.). L'approvisionnement de l'U.E.B.L. en dérivés du pétrole représente une dépense de 3,34 milliards; les huiles légères, qui servent en bonne partie à couvrir des besoins immédiats de consommation, interviennent dans ce montant pour 880 millions.

Les importations de *produits chimiques* portent sur une gamme étendue de marchandises et se montent

(1) Cfr. tableau v.

au total à 1,5 milliard. Les « Pays participants » et les Etats-Unis d'Amérique détiennent une place prépondérante sur le marché de l'U.E.B.L. pour les fournitures de ces produits : les expéditions des premiers représentent 54,7 p. c.; les expéditions des seconds, 42,1 p. c. du total.

TABEAU XI

Importations de biens de production servant indistinctement à l'activité des divers secteurs
Pourcentages par rapport au total des importations de chaque groupe de produits

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Zones géographiques	Combustibles	Huiles minérales	Produits chimiques	Divers
<i>Europe :</i>				
Pays participants	73,4	5,2	54,7	50,2
Europe orientale	7,3	—	0,9	4,8
Divers	—	—	0,1	0,2
<i>Total de l'Europe...</i>	80,7	5,2	55,7	55,2
<i>Afrique :</i>				
Congo belge et Ruanda-Urundi	—	—	—	15,9
Autres	—	—	0,1	1,2
<i>Total de l'Afrique...</i>	—	—	0,1	17,1
<i>Amérique :</i>				
U. S. A.	19,3	23,4	42,1	14,9
Autres pays de l'Amérique du Nord	—	—	1,2	2,9
Argentine	—	—	—	1,9
Autres pays de l'Amérique du Sud	—	32,6	0,5	1,5
<i>Total de l'Amérique...</i>	19,3	56,—	43,8	21,2
<i>Asie</i>	—	36,8	0,2	6,4
<i>Océanie</i>	—	—	0,1	0,1
<i>Divers</i>	—	2	—	—
<i>Total général...</i>	100,— (3.733 millions)	100,— (3.343 millions)	100,— (1.500 millions)	100,— (8.850 millions)

Les autres biens de production pouvant servir à l'activité des diverses industries comprennent des produits de nature fort diverse parmi lesquels il a paru difficile d'opérer des regroupements. La plupart de ces produits ont déjà subi une mise en œuvre plus ou moins poussée avant d'être expédiés à l'U.E.B.L. et il n'est pas exclu, d'ailleurs, que certains d'entre eux puissent éventuellement être consommés sans subir de transformations. La colonne « Divers » du tableau XI indique les sources de provenance de ces importations (8,85 milliards). Les « Pays participants » fournissent plus de 50 p. c., les Etats-Unis d'Amérique plus de 15 p. c. du total; dans les deux cas, il s'agit surtout de produits fabriqués, tandis que les expéditions du Congo belge (15,9 p. c. du total) et de l'Asie (6,4 p. c. du total) se composent vraisemblablement de matières moins ouvrées.

* * *

Si l'on considère, pour l'ensemble des biens de production, les régions qui assurent l'approvisionnement de l'U.E.B.L., on constate que les « Pays participants » sont un fournisseur relativement peu important (1). Alors que ces pays interviennent pour

47,8 p. c. dans les importations totales de 1948, la valeur des biens de production qu'ils procurent à l'U.E.B.L. ne représente que 37,7 p. c. du total. En effet, si l'on excepte le minerai de fer, le charbon et le bois, il n'y a guère de matières premières de base pour lesquelles les pays de l'Ouest européen soient des producteurs importants : ce facteur structurel et permanent impose donc à l'U.E.B.L. de recourir largement aux marchés plus lointains pour son approvisionnement en ces matières. Il est vraisemblable qu'en outre, la conjoncture économique intérieure de certains de ces pays européens a entravé momentanément l'extension de leurs fournitures à l'U.E.B.L., amenant celle-ci à se tourner vers d'autres sources d'approvisionnements, même pour les demi-produits.

Ce déplacement de certains courants d'importation a sans doute profité surtout aux Etats-Unis qui ont été, après les « Pays participants », le principal fournisseur de l'U.E.B.L. en 1948 pour les biens de production : leurs expéditions représentent 17,7 p. c. du total de cette catégorie de produits. Pour près de la moitié, ces expéditions consistent en matières brutes (céréales, coton, charbons, huiles minérales et tabacs).

Quant aux fournitures du Congo belge, elles interviennent pour 11,4 p. c. dans le total des importations de biens de production en 1948; celles de l'Europe orientale pour 7,2 p. c., celles de l'Amérique centrale et méridionale pour 11,2 p. c. (dont 4,5 p. c. pour l'Argentine), celles de l'Asie pour 5,6 p. c. et celles de l'Océanie pour 3,9 p. c. Sauf dans le cas de l'Amérique latine, le commerce d'exportation de ces diverses régions vers l'U.E.B.L. repose essentiellement sur des fournitures de biens de production; aussi, pour secondaire qu'elle soit, leur importance comme fournisseur de l'U.E.B.L. en biens de production est-elle supérieure à la part que ces régions prennent dans les importations globales de l'économie belgo-luxembourgeoise (1).

2. Les biens de consommation

Les achats de produits de consommation de l'U.E.B.L. se sont élevés en 1948 à 23.726 millions, soit 27,1 p. c. de la valeur des importations globales.

Dans ces achats, nous avons opéré un départ entre les *denrées alimentaires prêtes à être consommées*, d'une part (2) et, d'autre part, *les produits servant à couvrir d'autres besoins que la nutrition*.

(1) Cfr. tableau B en annexe.

(2) Rappelons que nous avons rangé parmi les biens de production importés certaines denrées, comme les céréales, qui, après avoir été mises en œuvre dans les industries alimentaires de l'U.E.B.L., serviront essentiellement à la couverture des besoins alimentaires de la population. C'est pourquoi nous caractérisons le groupe des produits dont nous nous proposons de décrire les courants d'importation comme « étant prêts à être consommés ». Toutefois, il est vraisemblable que certains de ces produits sont importés en partie par des industries alimentaires et, par conséquent, servent à une activité productive : c'est le cas, par exemple, des achats de fruits étrangers. Les données tirées des statistiques douanières ne se prêtent pas à une ventilation d'une telle précision.

a) Les denrées alimentaires prêtes à être consommées

TABLEAU XII

Importations de denrées alimentaires
prêtes à être consommées

Pourcentages par rapport au total des importations
de chaque groupe de produits

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Zones géographiques	Denrées alimentaires prêtes à la consommation	Dont		
		Produits animaux	Produits végétaux bruts	Produits végétaux préparés
<i>Europe :</i>				
Pays participants	54,7	59,4	35,3	75,3
Europe orientale	0,5	0,4	0,5	1,2
Divers	2,3	—	7,3	1,7
Total de l'Europe...	57,5	59,8	43,1	78,2
<i>Afrique :</i>				
Congo, Ruanda-Urundi.	1,1	—	3,4	0,7
Autres pays	1,4	0,3	3,-	2,5
Total de l'Afrique...	2,5	0,3	6,4	3,2
<i>Amérique :</i>				
Etats-Unis	14,9	16,8	12,-	12,9
Autres pays de l'Amérique du Nord	1,8	2,8	0,1	0,9
Argentine	8,2	13,8	—	1,3
Autres pays de l'Amérique du Sud	13,6	5,4	35,8	2,4
Total de l'Amérique...	38,5	38,8	47,9	17,5
<i>Asie</i>	0,7	—	2,3	0,2
<i>Océanie</i>	0,8	1,1	0,4	0,8
<i>Divers</i>	—	—	—	—
Total général...	100,- (soit 14.847 millions)	100,- (soit 8.607 millions)	100,- (soit 4.228 millions)	100,- (soit 2.010 millions)

Les dépenses les plus considérables sont consacrées à l'approvisionnement en produits d'origine animale (8.607 millions) parmi lesquels on relève : des importations de produits laitiers (4.590 millions), de viandes, graisses et poissons (2.968 millions), d'œufs (306 millions). Les « Pays participants » fournissent à l'U.E.B.L. près de 60 p. c. de l'ensemble de ces produits de l'élevage et subsidiairement de la pêche; le reste des approvisionnements vient du continent américain, où les Etats-Unis (16,8 p. c.) et l'Argentine (13,8 p. c.) apparaissent comme les sources principales (1).

Quant aux produits de la culture importés par l'U.E.B.L., ils atteignent une valeur de 6.238 millions (2); les deux tiers environ de ces denrées d'origine végétale sont importés à l'état brut.

En ce qui concerne ces produits bruts — dont les importations se montent à 4.228 millions —, les fournitures des « Pays participants » sont peu importantes : 35 p. c. du total seulement. En effet, ce

(1) On trouvera au tableau B en annexe des chiffres plus détaillés concernant la répartition géographique de ces courants d'importation.

(2) Rappelons que les importations de céréales, non comprises dans ce chiffre, se sont élevées à 6.464 millions.

groupe de produits comprend, à côté des fruits (1.853 millions) et des légumes (765 millions), des cafés et épices (1.610 millions) dont les centres de production se situent aux latitudes tropicales et équatoriales. Aussi, les fournisseurs les plus importants de denrées brutes d'origine végétale sont les pays de l'Amérique du Sud autres que l'Argentine (35,8 p. c. du total), dont les ventes de cafés et épices représentent 83 p. c. du total importé par l'U.E.B.L.

Les expéditions des Etats-Unis — 12 p. c. du total — se composent presque exclusivement de fruits, de même que celles des pays européens divers — 7,3 p. c. du total —, dont les ventes de fruits espagnols constituent l'essentiel. Les fournitures du Congo — 3,4 p. c. du total seulement — portent surtout sur des cafés.

Parmi les produits alimentaires d'origine végétale qui ont subi un conditionnement avant d'être expédiés à l'U.E.B.L., nous avons rangé notamment les sucreries, chocolats, conserves de légumes et de fruits, les bières, vins et boissons alcooliques et les farines. Ensemble, ces importations dépassent le chiffre de 2 milliards. En dehors des Etats-Unis, qui procurent à l'U.E.B.L. des conserves de fruits et légumes et des farines et dont les fournitures représentent 13 p. c. des importations belgo-luxembourgeoises de denrées alimentaires végétales ayant subi une préparation, il n'y a guère de fournisseur important en dehors des « Pays participants » — principalement l'Europe occidentale — qui ont assuré, en 1948, les trois quarts de l'approvisionnement de l'U.E.B.L. dans ces produits.

L'importance relative des diverses régions du monde comme fournisseurs de l'U.E.B.L. en 1948 pour l'ensemble de ces produits alimentaires prêts à être consommés ressort de la première colonne du tableau XII ci-avant. Près de 55 p. c. du total ont été importés des « Pays participants », et ceux-ci ne pourraient guère accroître encore la part qu'ils prennent dans la couverture des besoins alimentaires de la population de l'U.E.B.L. qu'en développant leurs fournitures de produits des spéculations animales. Les courants d'achats aux Etats-Unis représentent plus que 15 p. c. du total; ceux de l'Argentine, un peu plus de 8 p. c.; ceux des autres pays de l'Amérique du Sud — essentiellement constitués par les cafés — 13,6 p. c. du total. Les fournitures des autres pays sont tout à fait secondaires.

b) Les produits de consommation autres qu'alimentaires

Ces importations se sont élevées à 8.879 millions en 1948 : elles sont constituées par la masse de produits de consommation. Parmi ceux-ci, il est possible cependant de procéder à certains regroupements : on trouvera au tableau XIII ci-après les courants d'achats de produits servant à l'habillement (3.299 millions) — en très grande partie, des textiles (2.918 millions) —, de véhicules automobiles, de motocyclettes

et de cycles importés montés (1.784 millions) (1), d'instruments d'horlogerie (643 millions). Les autres produits de consommation non alimentaires de provenance étrangère (3.152 millions) sont extrêmement divers : les articles d'équipement et d'entretien ménager forment un poste de près d'un demi-milliard; les articles de librairie et les produits de l'industrie graphique, un poste de plus de 300 millions; les tabacs (cigares, cigarettes, tabac à fumer), un poste de 90 millions environ.

TABEAU XIII

Importations de produits de consommation non alimentaires

Pourcentages par rapport au total des importations de chaque groupe de produits

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Zones géographiques	Total des produits de consommation non alimentaires	Dont			
		Produits d'habillement (textiles et autres)	Véhicules automobiles, cycles	Horlogerie	Divers
<i>Europe :</i>					
Pays participants	77,7	78,5	73,6	98,7	75,-
Europe orientale	4,8	6,6	2,4	0,1	5,2
Divers	0,1	—	0,1	—	0,1
Total de l'Europe ...	82,6	85,1	76,1	98,8	80,3
<i>Afrique :</i>					
Congo, Ruanda-Urundi	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Autres	0,2	0,3	—	—	0,1
Total de l'Afrique ...	0,3	0,4	0,1	0,1	0,3
<i>Amérique :</i>					
Etats-Unis	16,4	13,3	23,7	1,-	18,5
Autres pays de l'Amérique du Nord	0,2	0,2	0,1	—	0,5
Argentine	—	—	—	—	0,1
Autres pays de l'Amérique du Sud	—	—	—	0,1	—
Total de l'Amérique ...	16,6	13,5	23,8	1,1	19,1
<i>Asie</i>	0,5	1,-	—	—	0,3
<i>Océanie</i>	—	—	—	—	—
<i>Divers</i>	—	—	—	—	—
Total général ...	100,- (soit 8.879 millions)	100,- (soit 3.299 millions)	100,- (soit 1.784 millions)	100,- (soit 643 millions)	100,- (soit 3.152 millions)

Les achats de ces produits destinés à la couverture des besoins de consommation autres que l'alimentation ont été concentrés, en 1948, sur quelques marchés : les « Pays participants », les Etats-Unis et, en ordre secondaire, l'Europe orientale.

L'importance des fournitures des « Pays participants » est à souligner : 78 p. c. des importations de l'ensemble de cette catégorie de produits proviennent de ces pays et, pour certains produits — les instruments d'horlogerie —, ils sont pratiquement les seuls fournisseurs de l'Union. Les principales expéditions

(1) Rappelons que les pièces détachées de ces véhicules ont été rangées parmi les biens de production. D'autre part, les camions, voitures de livraison, autobus et autocars ont été considérés comme biens d'équipement.

des Etats-Unis — 16,4 p. c. du total — se composent de textiles et de véhicules automobiles. L'Europe orientale expédie notamment des textiles.

* * *

Si l'on rapproche la localisation géographique des achats de l'U.E.B.L. en 1948 pour les deux grandes catégories de produits que nous avons examinées jusqu'à présent, les biens de production — dont les importations se sont chiffrées par 54,7 milliards — et les biens de consommation — dont les importations se sont élevées à 23,7 milliards —, on constate (1) que les sources d'approvisionnement se répartissent sur beaucoup plus de marchés pour les premiers que pour les seconds. Pour ces derniers, l'U.E.B.L. s'adresse surtout à quelques fournisseurs, dont les « Pays participants » — à concurrence de 63 p. c. —, les Etats-Unis — à concurrence de 15,4 p. c. —, et les pays de l'Amérique du Sud (y compris l'Argentine) — à concurrence de 13,7 p. c.

En fait, si l'on excepte quelques pays d'Europe orientale avec lesquels les relations commerciales se heurtent à des obstacles de nature particulière, la plupart des régions autres que l'Europe occidentale et les Etats-Unis ne peuvent guère fournir à l'U.E.B.L. que des matières premières et quelques denrées alimentaires de base; celles-ci consistent d'ailleurs généralement en produits de culture et il n'y a guère, parmi ces pays, que l'Argentine et quelques autres pays de l'Amérique du Sud qui fournissent des produits des spéculations animales.

Cette concentration des courants d'achats de l'U.E.B.L. sur les marchés des « Pays participants » et des Etats-Unis que l'on a observée pour presque tous les produits importés à l'état de fabricats, se révèle avec plus de netteté encore dans les importations de biens d'équipement.

* * *

3. Les biens d'équipement

Les importations de cette nature comprennent essentiellement des produits des industries de fabrications métalliques : machines-outils, matériel de transport, instruments de levage ou de mesure, éléments de matériel industriel, constructions électriques. La valeur globale de ces achats se monte à 9.020 millions, soit 10,3 p. c. des importations totales de l'U.E.B.L. en 1948; ce chiffre est néanmoins sensiblement forcé par une particularité des statistiques douanières que nous avons déjà soulignée : il s'agit de l'enregistrement à sa pleine valeur du matériel roulant de chemin de fer entré temporairement dans l'U.E.B.L. pour y subir un travail à façon : ces importations provisoires interviennent dans les statistiques douanières pour 1.121 millions; ce montant devrait donc être retranché du chiffre des importa-

(1) Cfr. tableau B en annexe.

tions de biens d'équipement; dès lors, les fournitures des « Pays participants » représenteraient un pourcentage du total légèrement inférieur à celui pour lequel elles figurent dans le tableau XIV ci-dessous. Néanmoins, cette correction n'enlève rien à la pertinence de la remarque que nous faisons ci-dessus à propos de la concentration sur quelques marchés des achats de biens d'équipement par l'U.E.B.L.

TABLEAU XIV

Importations de biens d'équipement

Pourcentages par rapport au total des importations de ce groupe

Source: *Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.*

Zones géographiques

Europe :	
Pays participants	68,—
Europe orientale	2,3
Divers	2,2
	<hr/>
Total de l'Europe	72,5
Amérique :	
Etats-Unis	26,7
Divers	0,8
	<hr/>
	100,—
	(soit 9.020 millions)

* * *

Cette description de la structure des courants d'importation de l'U.E.B.L. en 1948 sera utilement complétée par l'examen de la nature des expéditions vers l'Union, de chacune des grandes régions du monde. Les données numériques y relatives sont réunies au tableau C en annexe, et révèlent des différences très marquées, suivant les régions, dans la composition des fournitures à l'économie belgo-luxembourgeoise. Celles-ci, dans plusieurs cas, sont fort peu diversifiées et ne portent que sur quelques produits de base : c'est le cas des pays dont l'activité se consacre à un petit nombre de productions et dont l'économie repose généralement sur des industries primaires. Dans ces régions, l'U.E.B.L. se procure presque exclusivement des biens de production, principalement des matières brutes ou peu travaillées. Sont à ranger parmi ces pays : le Congo Belge, le reste de l'Afrique, l'Asie, l'Océanie et les nations d'Amérique du Sud autres que l'Argentine.

Les expéditions du Congo à l'U.E.B.L. — 6,4 milliards en 1948 — se composent pour plus de 97 p. c. de biens de production, comprenant notamment des minerais et métaux bruts non ferreux (58 p. c. du total des fournitures congolaises) et des matières premières textiles (11 p. c. du total); les biens de consommation interviennent pour une fraction minime — 2,7 p. c. — dans le mouvement de marchandises vers l'U.E.B.L. : il ne s'agit que de produits végétaux, essentiellement des cafés.

De même, les marchandises que l'U.E.B.L. se procure en Asie — 3,2 milliards en 1948 — comprennent 95,4 p. c. de biens de production : les matières textiles (notamment le coton et le jute de l'Union Indienne) représentent 30 p. c. du total; les huiles minérales du Moyen-Orient, 38,5 p. c.

La composition des achats à l'Océanie — 2,2 milliards en 1948 — présente les mêmes caractéristiques : 94,4 p. c. de matières premières, dont les trois quarts portent sur les laines. Les produits de consommation — surtout des produits laitiers — n'interviennent que pour 5,6 p. c. dans les expéditions à l'U.E.B.L. Néanmoins, dans le cas de l'Océanie, il est vraisemblable que l'étroitesse des relations commerciales à l'exportation vers l'U.E.B.L. doit être attribuée, pour une bonne part, à la distance et à l'incidence des frais de transport.

Dans les importations en provenance des *Autres pays d'Afrique*, la part des biens de production est un peu moins grande : elle s'établit cependant encore à 88 p. c. du total (1,8 milliard). Ces pays expédient à l'U.E.B.L. notamment des minerais de métaux non ferreux, des matières textiles — surtout du coton — et des engrais. Le reste de leurs expéditions consiste surtout en denrées alimentaires d'origine végétale (9,8 p. c. du total).

De même, les approvisionnements que fournit l'ensemble des *pays de l'Amérique centrale et méridionale autres que l'Argentine*, à l'U.E.B.L. — 5,7 milliards environ — se composent essentiellement de matières premières et de denrées alimentaires brutes; les biens de production ne représentent plus que 64 p. c. du total : ils comprennent des huiles minérales (19 p. c.), des sucres, des matières premières textiles (12,7 p. c.) et, secondairement, des céréales et des minerais non ferreux. Quant aux livraisons de biens de consommation, elles doivent surtout leur importance assez considérable (35 p. c. du total) aux ventes de café (23,5 p. c. du total).

En *Argentine* et dans les *pays de l'Amérique du Nord autres que les Etats-Unis*, les achats de l'U.E.B.L. sont déjà plus diversifiés; parmi les denrées alimentaires expédiées, les produits de l'élevage ont plus d'importance et certains courants d'importation portent sur des produits ayant atteint un stade de finissage assez avancé. Mais ces pays livrent à l'U.E.B.L. peu de biens de consommation non alimentaires, soit que leur économie ne soit pas parvenue à produire ces biens dans les qualités exportables, soit que les prix en soient relativement plus élevés. L'*Argentine* a opéré pour 3,6 milliards de livraisons : celles-ci se composent de biens de production (67 p. c. environ) et de biens de consommation alimentaires (33 p. c.). Les principaux produits fournis sont les céréales (38 p. c. du total), les produits laitiers (20 p. c. du total), les viandes et graisses (9,9 p. c. du total), les matières textiles — surtout les laines — (9,8 p. c. du total), les tourteaux (8 p. c. du total), les peaux et cuirs (3,6 p. c. du total).

Les importations de l'U.E.B.L. en provenance des *pays de l'Amérique du Nord autres que les Etats-Unis* n'atteignent pas un chiffre élevé : 1,3 milliard en 1948; les principaux produits fournis par cette zone sont : des céréales, des minerais de non-ferreux, des produits alimentaires d'origine animale.

Les transactions commerciales avec l'*Europe orientale* ont pu prendre plus d'extension grâce à la conclusion d'un accord commercial avec l'U.R.S.S., et les importations de l'U.E.B.L. ont atteint une valeur de 4,6 milliards en 1948. Les fournitures de cet ensemble de pays — qui comprend cependant des économies plus évoluées comme celle de la Tchécoslovaquie — sont encore principalement composées de biens de production (84,7 p. c. du total), dont la plus grande partie de produits bruts : céréales (43,5 p. c. du total), bois (14 p. c. du total), charbon (6 p. c. du total). L'Europe orientale ne contribue guère à l'approvisionnement de l'U.E.B.L. en denrées alimentaires prêtes à la consommation, mais elle lui fournit d'autres produits de consommation (9,2 p. c. du total) — notamment des articles d'habillement —, et du matériel d'équipement (4,5 p. c. du total).

Les courants d'importation les plus diversifiés sont évidemment ceux que l'U.E.B.L. entretient avec les « *Pays participants* » et les *Etats-Unis*. L'ensemble formé par le groupe des premiers se caractérise par la diversité de leurs structures économiques particulières. Les activités productrices des seconds présentent également une très grande variété; à l'opposé des « *Pays participants* », les *Etats-Unis* disposent même de surplus exportables de matières comme le coton, que ceux-là ne produisent pas, ou comme les céréales, dont la plupart des pays de l'Ouest de l'Europe sont importateurs.

Les expéditions des « *Pays participants* », en 1948, se sont élevées à 41,8 milliards et se décomposent comme suit : 49,4 p. c. de biens de production, 35,9 p. c. de biens de consommation et 14,7 p. c. de biens d'équipement. Près des deux tiers environ des produits vendus à l'U.E.B.L. ont subi une mise en œuvre plus ou moins poussée avant d'être expédiés. Les courants commerciaux de quelque importance correspondant à des fournitures de matières premières industrielles brutes portent sur des minerais de fer, des charbons, des diamants, des bois. Les fournitures de produits finis de consommation non alimentaires représentent 16,5 p. c. du total. Parmi les expéditions de produits alimentaires, les spéculations animales (12,2 p. c. du total des importations) occupent le premier rang; enfin, la moitié des livraisons de produits alimentaires d'origine végétale (7,2 p. c. du total) consiste en produits ayant subi une mise en œuvre.

La structure des courants d'importation en provenance des *Etats-Unis* présente, en 1948, beaucoup d'analogie avec les précédents : dans ce second cas également, les mouvements de marchandises se caractérisent par leur diversité. Mais l'importation relative

des diverses catégories de biens dans le total des importations (15,7 milliards) diffère des proportions que l'on observait dans le commerce d'importation des « *Pays participants* ». Les achats de biens de production interviennent pour un pourcentage plus élevé dans le cas des *Etats-Unis* : ils représentent 61,4 p. c. du total. Mais il faut tenir compte de ce que les pièces détachées de voitures automobiles (environ 12 p. c. des importations totales des *Etats-Unis*) figurent parmi les biens de production. Ceux-ci comprennent en outre : des céréales (12,2 p. c. du total), des textiles (5,4 p. c. du total) — surtout du coton brut —, des huiles minérales (5 p. c. du total), des combustibles (4,5 p. c. du total), des produits chimiques (4 p. c. du total), des tabacs bruts (3 p. c. du total). Les importations de biens de consommation non alimentaires — notamment des articles d'habillement et des voitures automobiles — représentent 9,3 p. c. du total; celles de produits servant à l'alimentation, 14 p. c. du total, dont 9,2 p. c. pour les spéculations animales et 4,8 p. c. pour les spéculations végétales. Enfin, les achats de biens d'équipement représentent 15,3 p. c. du total des importations en provenance des *Etats-Unis*.

D'un semestre à l'autre de 1948, les importations globales en provenance des *Etats-Unis* se sont légèrement contractées; certains courants, comme les achats de combustibles, ont même disparu dans la seconde moitié de l'année.

Dans les premières années d'après-guerre, les *Etats-Unis* avaient été amenés à se substituer aux fournisseurs traditionnels, défaillants, de l'U.E.B.L. Aux insuffisances de la production dans les anciens pays occupés en Europe ou en Asie, s'est ajouté le désavantage des prix plus élevés auxquels ces pays offraient certains de leurs produits. Enfin, les achats aux *Etats-Unis* ont sans doute été stimulés par une préférence temporaire des consommateurs de l'Union Economique pour les articles importés, due à la hausse de prix de nombreux produits indigènes. On a observé cependant une réduction très nette des importations des *Etats-Unis* en 1948 par rapport à l'année antérieure. Il est vraisemblable qu'à mesure que les diverses circonstances qui ont accru le recours de l'U.E.B.L. au marché américain cesseront de sortir leurs effets, l'évolution spontanée des importations effectuées en provenance des *Etats-Unis* pourra se caractériser par un fléchissement du volume de ces achats.

* * *

III. — Les prix à l'importation et à l'exportation

La situation de la plupart des marchés mondiaux a encore présenté, pendant la plus grande partie de l'année 1948, les caractéristiques de la haute conjoncture; les cours des matières premières industrielles ont poursuivi leur mouvement ascendant jusqu'à la fin de l'année et ceux des produits alimentaires de base, entraînés par les cotations du marché américain, ont

continué de hausser au cours des trois premiers trimestres. Malgré cette tension des prix des produits que l'U.E.B.L. doit importer pour assurer l'alimentation de sa population et l'approvisionnement de son appareil de production, les termes d'échange ont évolué de manière favorable au cours de cette année : leur indice, calculé par rapport à 1938, s'établit à 106,9 si l'on rapporte l'indice des prix à l'exportation à l'indice des prix à l'importation ou à 93,6 si l'on fait le rapport inverse (1). Il semble que cette amélioration des termes d'échange de l'U.E.B.L. en 1948 soit en contradiction avec l'hypothèse que les pays industriels doivent bénéficier d'un redressement de leurs conditions de troc au cours des périodes de dépression et, au contraire, subir une détérioration de ces conditions pendant la phase d'essor, en raison de ce que la moins grande élasticité de l'offre des matières premières et produits agricoles aux fluctuations de la demande provoque dans les prix de ces matières et produits des mouvements beaucoup plus amples que dans les prix des produits industriels. Or, pendant l'année de référence — c'est-à-dire en 1938 —, l'indice des termes d'échange témoignait déjà d'une

(1) Les indices ont été calculés par rapport à 1938 : ils mesurent par conséquent les variations survenues dans les prix moyens des produits achetés et vendus à l'étranger, et dans les termes d'échanges par rapport aux niveaux de ces différents éléments en 1938. Le calcul de ces indices s'opère à partir de la réévaluation de la valeur qu'auraient eue les échanges effectués pendant l'année considérée si les prix unitaires avaient été ceux de l'année de référence. Etant donné l'introduction, au 1^{er} janvier 1948, du nouveau tarif douanier, cette réévaluation du commerce extérieur impliquait que fussent déterminées préalablement les correspondances entre les positions tarifaires respectives de l'ancien et du nouveau tarif. La réévaluation a ensuite été opérée suivant la formule :

$$\frac{\sum p_0 q_1}{\sum p_1 q_1}$$

dans laquelle p_0 représente les prix unitaires des marchandises importées ou exportées sous chaque position tarifaire à l'époque de base et q_1 les quantités importées ou exportées sous les mêmes positions tarifaires pendant l'année considérée. C'est-à-dire que dans le cas présent, pour chaque position tarifaire, chapitre et section du tarif douanier et pour l'ensemble du commerce, à l'exception des transactions commerciales concernant les pierres précieuses pour lesquelles il est impossible de déterminer les valeurs unitaires, on a calculé la valeur que les importations et les exportations auraient atteinte si les échanges en 1948 avaient porté sur les quantités réellement importées ou exportées au cours de cette année, mais s'étaient opérés pour chaque produit aux mêmes prix qu'en 1938.

L'indice des prix à l'importation ou à l'exportation est dès lors donné par la formule :

$$\frac{\sum p_1 q_1}{\sum p_0 q_1}$$

p_1 représentant les prix unitaires des marchandises importées ou exportées sous chaque position tarifaire au cours de l'année considérée. L'application de cette formule revient, dans le présent cas, à rapporter la valeur globale des importations et des exportations en 1948 à la valeur réévaluée de ces échanges comme indiqué ci-avant. Les indices des prix à l'importation et à l'exportation ainsi obtenus sont donc représentatifs de mouvement, par rapport à l'époque de référence, du prix moyen des marchandises importées ou exportées, compte étant tenu de la composition des courants commerciaux au cours de l'année envisagée. Quant à l'indice des termes d'échange par rapport à la période de référence, il peut être obtenu soit en rapportant l'indice des prix à l'exportation à l'indice des prix à l'importation, soit en faisant le rapport inverse. Dans le premier cas, il est représentatif de la variation, par rapport à l'année de référence, du volume des importations que le pays peut effectuer en échange d'un volume d'exportation égal à celui de l'année de référence, compte tenu des changements de structure du commerce extérieur du pays. Dans le second cas, il est représentatif de la variation, par rapport à l'année de référence, du volume des exportations auxquelles le pays doit procéder pour obtenir un volume d'importation égal à celui de l'année de référence, compte tenu des changements de structure du commerce extérieur du pays. Rappelons que les indices des prix et des termes d'échange s'appliquent à l'ensemble du commerce extérieur, sauf les mouvements commerciaux relatifs aux pierres précieuses.

amélioration par rapport à l'année 1925 malgré l'incidence défavorable de deux dévaluations, ou par rapport à l'année 1929.

Aussi, le progrès observé en 1948, par rapport à 1938, doit-il surtout être attribué à l'importance relative, dans les exportations totales de l'U.E.B.L. en 1948, des aciers et, en ordre secondaire, de quelques autres métaux (plomb, zinc) dont le marché mondial se caractérisait encore, au cours de cette année, par l'excès d'une demande pressante sur l'offre disponible. Les données du tableau xv ci-dessous en font foi. Dans

TABLEAU XV

Commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1948

Indices des prix à l'importation et à l'exportation et indices des termes d'échange

(Base 1938 = 100)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Sections du tarif douanier	Indice des prix à l'exportation	Rapport de la valeur des exportations de chaque section au total	Indice des prix à l'importation	Rapport de la valeur des importations de chaque section au total
Section I. — Animaux vivants et produits du règne animal.....	263,2	0,7	455,2	9,4
Section II. — Produits du règne végétal	330,7	3,1	409,4	14,6
Section III. — Corps gras, graisses, huiles, cires	458,1	0,5	412,-	1,7
Section IV. — Produits alimentaires divers; boissons, tabacs	244,8	0,7	384,7	6,0
Section V. — Produits minéraux ...	310,5	6,4	373,2	16,0
Section VI. — Produits chimiques .	354,3	9,6	293,4	4,6
Section VII. — Peaux et cuirs	369,8	0,7	412,3	1,7
Section VIII. — Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	293,5	0,6	258,9	0,8
Section IX. — Bois, liège et ouvrages de ces matières	305,3	0,5	415,8	2,8
Section X. — Papier et ses applications	332,5	1,2	381,6	2,6
Section XI. — Matières textiles et ouvrages de ces matières	389,9	19,0	390,5	13,4
Section XII. — Chaussures, chapreaux, parapluies	398,2	0,2	278,3	0,4
Section XIII. — Ouvrages en pierre, céramiques et verre	416,9	3,3	351,1	1,0
Section XV. — Métaux communs et ouvrages de ces métaux	440,3	40,3	398,8	8,9
Section XVI. — Machines et appareils; matériel électrique	377,9	7,6	319,-	8,2
Section XVII. — Matériel de transport	243,2	4,4	237,2	6,1
Section XVIII. — Instruments scientifiques, horlogerie	437,1	0,2	386,8	1,3
Section XIX. — Armes et munitions	412,7	0,7	268,3	—
Section XX. — Divers	388,5	0,2	412,5	0,5
Section XXI. — Objets d'art.....	427,3	—	1.284,3	—
Ensemble du commerce	381,-	100,-	356,5	100,-

Indice des termes d'échange :

Indice prix exportation	
Indice prix importation	106,9
Indice prix importation	
Indice prix exportation	93,6

ce tableau, nous avons fait figurer, pour chaque section du tarif douanier (1), les indices des prix à l'importation et les indices des prix à l'exportation et, en regard, le pourcentage pour lequel la valeur des marchandises rangées sous cette section, intervient dans

(1) A l'exception de la section XIV, qui couvre le commerce des pierres précieuses.

la valeur globale soit des exportations, soit des importations; ces pourcentages ne correspondent pas aux coefficients de pondération qui affectent l'indice des prix de chaque section dans l'indice moyen, mais ils peuvent, avec une marge d'approximation fort large, donner une idée de cette pondération.

	Indice des prix à l'exportation (Base 1938 = 100)	% de la valeur des exportations de chaque chapitre par rapport au total des exportations
Section XV. — Métaux communs et ouvrages de ces métaux.		
Chapitre 63 — Fer, fonte, acier	464	30,9
Chapitre 64 — Cuivre	316	4,0
Chapitre 65 — Nickel	484	—
Chapitre 66 — Aluminium	199	0,2
Chapitre 67 — Plomb	769	1,4
Chapitre 68 — Zinc	542	1,7
Chapitre 69 — Etain	344	1,4
Chapitre 70 — Autres métaux communs et leurs alliages	297	0,5
Chapitre 71 — Ouvrages divers et métaux communs non dénommés	314	0,2
Ensemble de la section	440,3	40,3

En examinant les indices partiels des prix à l'exportation, qui sont supérieurs à l'indice moyen de 381,

TABLEAU XVI

Indices des prix à l'importation (1948) des principales marchandises importées

Base 1938 = 100

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Chapitres	Indices supérieurs à la moyenne de 357	% de la valeur des importations de chaque chapitre par rapport au total	Chapitres	Indices inférieurs à la moyenne de 357	% de la valeur des importations de chaque chapitre par rapport au total
18. Cacao et préparations	566	1,5	30. Extraits tannants et tinctoriaux	348	0,9
43. Matières servant à la fabrication du papier	508	1,-	72. Chaudières, machines, appareils mécaniques	331	6,1
48. Coton (matières premières et produits fabriqués)	495	3,8	47. Laines (matières premières et produits fabriqués)	329	5,1
7. Légumes et plantes alimentaires	473	0,9	12. Graines et fruits oléagineux	321	1,1
64. Cuivre	469	3,8	52. Vêtements, lingerie, confection	320	0,9
4. Produits laitiers — œufs	467	5,8	44. Cartons et papiers	309	1,2
49. Lin, chanvre, jute (matières premières et produits fabriqués)	457	1,5	73. Machines et appareils électriques	287	2,1
46. Soie, soie artificielle, etc. (matières premières et produits fabriqués)	443	1,2	28. Produits chimiques et pharmaceutiques	284	1,8
10. Céréales	430	7,6	27. Combustibles minéraux, huiles minérales	272	8,5
8. Fruits comestibles	429	2,2	25. Sel, soufre, terres, pierres, chaux, ciments	269	1,-
2. Viandes	419	2,2	35. Engrais	268	1,4
40. Bois et ouvrages en bois	419	2,7	39. Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	259	0,8
15. Corps gras, graisses, huiles	412	1,7	75. Automobiles, cycles et autres	254	4,4
26. Minerais, scories, cendres	404	6,5			
36. Peaux et cuirs	404	0,9			
9. Café et épices	403	1,9			
22. Boissons, liqueurs et alcools	398	1,-			
24. Tabacs	374	0,9			
63. Fer, fonte, acier	369	3,5			
		50,6			35,3

Parmi les produits importés dont l'indice des prix se situe à un niveau supérieur à l'indice d'ensemble, par rapport à 1938, figurent un grand nombre de produits nécessaires à l'alimentation de la population de l'U.E.B.L. Dans le même groupe, on relève également la plupart des grandes matières premières et certains demi-produits utilisés par les industries belgo-luxembourgeoises, à l'exception cependant de la laine, des charbons et huiles minérales, du caoutchouc et de certains produits minéraux comme les terres, pierres,

on constate que deux d'entre eux se rapportent à des produits dont l'importance, dans la valeur totale des exportations, est considérable : il s'agit des textiles et des métaux communs et ouvrages de ces métaux. Les courants de vente de ces derniers, surtout, sont un des éléments principaux du commerce total et l'indice de leurs prix à l'exportation est parmi les plus élevés. On relève d'ailleurs de fortes disparités dans les indices des prix à l'exportation propres à chacun des métaux, ainsi qu'il ressort des chiffres ci-contre qui donnent le détail des indices par chapitre de cette section xv.

Dans les indices partiels des prix à l'importation, d'autre part, on observe également de sensibles disparités. Ci-dessous, on trouvera les indices des prix à l'importation se rapportant aux chapitres du tarif douanier qui couvrent les marchandises ayant fait l'objet des principaux courants d'importation en 1948. Ces indices ont été classés par ordre décroissant et suivant qu'ils sont supérieurs ou inférieurs à l'indice des prix à l'importation pour l'ensemble du commerce : soit 357; en regard figure le pourcentage pour lequel chacun de ces courants d'achats intervient dans la valeur totale des importations.

chaux, ciments et soufre dont les prix ont relativement peu haussé par rapport à l'avant-guerre. Les produits importés dont le niveau des prix s'avère, en 1948, particulièrement élevé par rapport à 1938 sont donc, en général, des éléments qui exercent des répercussions directes soit sur le coût de la vie et, pour certaines industries, sur la partie des coûts de production industriels qui correspond aux dépenses de matières premières.

Nous avons fait remarquer, au début de ce chapitre,

que ces phénomènes sont caractéristiques, dans le cas de pays industriels, des périodes de haute conjoncture. Nous avons également souligné comment l'indice des termes d'échange s'était, néanmoins, amélioré en 1948, par rapport à 1938.

On observera cependant ici que l'évolution de l'indice des termes d'échange — bien qu'elle constitue un élément d'appréciation caractéristique des conditions ou des conséquences de la participation d'un pays aux échanges internationaux — ne peut être considérée indépendamment de l'indice du volume des échanges : en effet, l'indice des termes d'échange est représentatif de la variation, par rapport à l'année de référence, du volume des exportations auxquelles le pays doit procéder pour obtenir un volume d'importations égal à celui de l'année de référence, compte tenu des changements de structure du commerce extérieur du pays (1); dès lors, convient-il d'examiner dans le même temps si la position du pays envisagé sur le marché mondial — position dont un élément essentiel est le niveau des prix de vente de ce pays — lui a permis de réaliser le volume d'exportations optimum. Dans le cas de l'U.E.B.L., en 1948, si l'on tient compte de l'indice du volume des importations — 111,5 p. c. — et de l'indice des termes d'échange, on constate que l'indice optimum du volume des exportations, par rapport à 1938, se fût établi à 104,4. L'indice du volume des exportations effectives se situe à un chiffre légèrement inférieur — 94,8 p. c. (2) —, mais

(1) Cfr. note (1), p. 144 ci-avant.

(2) Ces indices ont été calculés par le Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique. Ils diffèrent quelque peu des chiffres établis par l'Institut National de Statistique (cfr. *Bulletin de Statistique*, janvier 1949, déjà cité) dont nous avons fait état au début de cet exposé. L'écart provient d'une différence dans les méthodes de calcul, l'Institut National de Statistique ayant opéré à partir des rubriques de la Convention de Bruxelles de 1913, ou tout au moins des plus significatives d'entre elles, tandis que le Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique a procédé à un calcul de réévaluation plus détaillé, en partant des positions tarifaires — à l'except-

étant donné la situation des marchés mondiaux en 1948, il semble qu'il faille imputer cette insuffisance aux difficultés des échanges internationaux, particulièrement ressenties par l'U.E.B.L., plutôt qu'au niveau des prix à l'exportation des produits belgo-luxembourgeois.

La question se pose cependant de savoir si les facteurs internes du système des prix de l'U.E.B.L. présentent suffisamment de souplesse pour que les prix à l'exportation puissent s'ajuster à un éventuel fléchissement des prix à l'importation, si celui-ci trouvait son origine dans un mouvement de baisse sur les marchés mondiaux : il s'agit là d'un des problèmes qui dominent les perspectives de l'évolution ultérieure des exportations de l'U.E.B.L.; dès lors, son examen sortirait du cadre de cet exposé rétrospectif consacré à la structure du commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1948 (1).

tion, comme on l'a vu, des positions couvrant les pierres précieuses. Ce travail n'ayant été effectué par notre Département d'Etudes que pour l'année 1948, nous avons été amenés à adopter, au début de cet exposé, les données de l'Institut National de Statistique puisque notre intention était de montrer l'évolution du volume du commerce extérieur au cours des années 1946 à 1948.

(1) A cet égard, d'ailleurs, les données du tableau xv ci-avant ne fournissent guère d'élément d'appréciation quant au relèvement respectif, par rapport à 1938, des prix extérieurs et des prix nationaux. On considérera, en effet, que pour de nombreux produits, le niveau des prix d'exportation de l'U.E.B.L. s'est trouvé déterminé, en 1948, plus sans doute par l'état, différent suivant les débouchés, du marché de chacun des produits exportés, que par les facteurs internes du système des prix de l'U.E.B.L. Les indices des prix à l'exportation ne constituent donc pas un critère valable de l'étiage des prix nationaux. Néanmoins, on pourrait admettre que le rapprochement des indices des prix à l'importation et à l'exportation a quelque signification dans les cas où les produits achetés et vendus présentent suffisamment d'analogie; par exemple, s'il s'agit de produits rangés sous une même section ou un même chapitre du tarif douanier. Pourtant, semblable comparaison manquerait encore de pertinence : sauf cas exceptionnels, la composition des exportations belgo-luxembourgeoises diffère sensiblement de celle des importations, même s'il s'agit de produits de même espèce; en outre, les indices, calculés par rapport à 1938, sont influencés par les modifications survenues en 1948, par rapport à l'année de référence, dans les courants d'échange des diverses marchandises dont l'ensemble constitue chaque section, voire chaque chapitre, du tarif douanier.

TABLEAU A

Commerce spécial de l'Union économique belgo-luxembourgeoise

Importations 1948

Source : Institut national de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Montants absolus (en millions de francs)	Pourcentages par rapport au total
BIENS DE PRODUCTION :		
<i>servant à l'agriculture et aux industries alimentaires :</i>		
Céréales	6.465	7,4
Engrais	1.224	1,4
Tourteaux	421	0,5
Divers	2.219	2,5
<i>servant aux industries ci-après :</i>		
métallurgiques	12.527	14,4
textiles	8.091	9,2
du bois	1.750	2,0
diamantaire	1.705	2,0
du cuir	1.379	1,6
du papier et industries graphiques ..	868	1,0
du tabac	647	0,7
<i>servant indistinctement aux divers secteurs de production :</i>		
Combustibles	3.733	4,3
Huiles minérales	3.344	3,8
Produits chimiques	1.600	1,7
Divers	8.850	10,1
Total des biens de production ...	54.723	62,6
BIENS DE CONSOMMATION :		
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>		
<i>Produits animaux :</i>		
Lait et beurre	4.591	5,2
Viandes et graisses	2.963	3,4
Œufs	306	0,3
Divers	747	0,9
Total des produits animaux	(8.607)	(9,8)
<i>Produits végétaux bruts</i>	4.229	4,8
Fruits	(1.854)	(2,1)
Cafés et épices	(1.610)	(1,8)
Légumes	(765)	(0,9)
<i>Produits végétaux préparés</i>	2.011	2,3
Total des produits végétaux	(6.240)	(7,1)
Total des produits alimentaires prêts à la consommation	(14.847)	(16,9)
<i>Biens de consommation autres que les produits alimentaires prêts à l'usage :</i>		
Produits d'habillement	3.300	3,8
Véhicules automobiles, cycles	1.784	2,0
Horlogerie	643	0,8
Divers	3.152	3,6
Total des biens autres que les produits alimentaires prêts à l'usage	(8.879)	(10,2)
Total des biens de consommation ...	23.726	27,1
BIENS D'ÉQUIPEMENT	9.020	10,3
MONNAIES	2	—
Total général ...	87.471	100,0

TABLEAU B

Commerce spécial de l'Union économique belgo-luxembourgeoise

Importations 1948 — Pourcentages par rapport au total de chaque groupe

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Europe				Afrique			Amérique					Asie	Océanie	Divers	Total général
	Pays participants	Europe orientale	Divers	Total	Congo et Ruanda-Urundi	Autres	Total	U. S. A. Alaska	Autres pays de l'Amérique du Nord	Argentine	Autres pays de l'Amérique du Sud	Total				
BIENS DE PRODUCTION	37,7	7,2	0,6	45,5	11,4	2,9	14,3	17,7	1,8	4,5	6,7	30,7	5,6	3,9	0,1	100,0
<i>servant à l'agriculture et aux industries alimentaires :</i>																
Céréales	3,7	31,1	0,1	34,9	1,1	0,9	2,0	29,7	5,5	21,6	4,6	61,4	0,1	1,5	—	100,0
Engrais	64,5	5,9	9,7	80,1	—	13,1	13,1	4,4	—	—	2,1	6,5	0,3	—	—	100,0
Tourteaux	2,7	—	—	2,7	2,6	1,8	4,4	3,8	—	69,4	7,4	80,6	12,3	—	—	100,0
Divers	28,0	2,4	—	30,4	8,1	10,4	18,5	8,7	0,9	3,6	38,7	49,9	1,0	0,2	—	100,0
<i>servant aux industries ci-après :</i>																
métallurgiques	37,6	1,9	1,4	40,9	29,7	4,2	33,9	18,0	2,5	—	2,4	22,9	0,9	1,4	—	100,0
textiles	27,8	0,3	—	28,1	9,0	5,9	14,9	10,5	0,2	4,4	8,9	24,0	12,0	20,9	—	100,0
du bois	45,6	37,0	—	82,6	4,8	0,5	5,3	5,6	1,3	—	3,6	10,5	1,4	0,2	—	100,0
diamantaires	92,3	—	—	92,3	—	0,5	0,5	7,0	0,1	—	—	7,1	0,1	—	—	100,0
du cuir	52,8	1,5	0,2	54,5	2,2	1,6	3,8	14,8	0,4	9,6	7,0	31,8	2,1	7,7	—	100,0
du papier et industries graphiques	80,6	13,8	—	94,4	0,2	—	0,2	4,9	0,6	—	—	5,5	—	—	—	100,0
du tabac	6,5	1,3	—	7,8	—	1,1	1,1	72,2	—	1,9	12,2	86,3	4,7	—	—	100,0
<i>servant indistinctement aux divers secteurs de production :</i>																
Combustibles	73,4	7,3	—	80,7	—	—	—	19,3	—	—	—	19,3	—	—	—	100,0
Huiles minérales	5,2	—	—	5,2	—	—	—	23,4	—	—	—	32,6	36,8	—	2,0	100,0
Produits chimiques	54,7	0,9	0,1	55,7	—	0,1	0,1	42,1	1,2	—	0,5	43,8	0,2	0,1	—	100,0
Divers	50,2	4,8	0,2	55,2	15,9	1,2	17,1	14,9	2,9	1,9	1,6	21,2	6,4	0,1	—	100,0
BIENS DE CONSOMMATION	63,3	2,1	1,5	66,9	0,7	0,9	1,6	15,4	1,2	5,1	8,6	30,3	0,6	0,5	—	100,0
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation</i>																
<i>Produits animaux</i>	54,7	0,5	2,3	57,5	1,1	1,4	2,5	14,9	1,8	8,2	13,6	38,5	0,7	0,8	—	100,0
Lait et beurre	59,4	0,4	—	59,8	—	0,3	0,3	16,8	2,8	13,8	5,4	38,8	—	1,1	—	100,0
Viandes et graisses	63,3	—	—	63,3	—	—	—	18,2	0,9	15,9	0,1	35,1	—	1,6	—	100,0
Œufs	56,7	0,7	—	57,4	—	—	—	14,9	3,7	12,2	11,2	42,0	—	0,6	—	100,0
Divers	60,7	—	—	60,7	—	—	—	30,5	0,6	7,4	0,7	39,2	—	—	—	100,0
<i>Produits végétaux</i>	45,8	1,2	0,1	47,1	—	3,3	3,3	10,0	12,2	9,2	17,4	48,8	0,3	0,4	—	100,0
<i>bruts</i>	48,2	0,7	5,5	54,4	2,5	2,9	5,4	12,3	0,4	0,4	25,0	38,1	1,6	0,5	—	100,0
<i>préparés</i>	35,3	0,5	7,3	43,1	3,4	3,0	6,4	12,0	0,1	—	35,8	47,9	2,3	0,4	—	100,0
Fruits	42,9	0,3	16,6	59,8	0,5	2,7	3,2	26,4	0,1	—	8,2	34,7	2,1	0,1	—	100,0
Cafés et épices	3,6	—	—	3,6	7,8	2,5	10,3	1,0	—	—	82,8	83,9	2,1	—	—	100,0
Légumes	83,6	1,7	—	85,4	1,0	5,2	6,2	0,4	0,2	—	3,3	3,9	2,9	1,5	—	100,0
<i>préparés</i>	75,3	1,2	1,7	78,2	0,7	2,5	3,2	12,9	0,9	1,3	2,4	17,5	0,2	0,8	—	100,0
<i>Biens de consommation autres que les produits alimentaires prêts à l'usage</i>	77,7	4,8	0,1	82,6	0,1	0,2	0,3	16,4	0,2	—	—	16,6	0,5	—	—	100,0
Produits d'habillement	78,5	6,6	—	85,1	0,1	0,3	0,4	13,3	0,2	—	—	13,5	1,0	—	—	100,0
Véhicules automobiles, cycles	73,6	2,4	0,1	76,1	0,1	—	0,1	23,7	0,1	—	—	23,8	—	—	—	100,0
Horlogerie	98,7	0,1	—	98,8	0,1	—	0,1	1,0	—	—	0,1	1,1	—	—	—	100,0
Divers	75,0	5,2	0,1	80,3	0,2	0,1	0,3	18,5	0,5	0,1	—	19,1	0,3	—	—	100,0
BIENS D'ÉQUIPEMENT	68,0	2,3	2,2	72,5	0,1	—	0,1	26,7	0,6	—	0,1	27,4	—	—	—	100,0
MONNAIES	100,0	—	—	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100,0
Total général ...	47,8	5,3	1,0	54,1	7,3	2,1	9,4	18,0	1,5	4,2	6,5	30,2	3,7	2,5	0,1	100,0

TABLEAU C

Commerce spécial de l'Union économique belgo-luxembourgeoise

Importations 1948 — Pourcentages par rapport au total de chaque zone géographique

Source : Institut national de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Europe				Afrique			Amérique					Asie	Océanie	Divers	Total général
	Pays participants	Europe orientale	Divers	Total	Congo et Rwanda-Urundi	Autres	Total	U. S. A. Alaska	Autres pays de l'Amérique du Nord	Argentine	Autres pays de l'Amérique du Sud	Total				
BIENS DE PRODUCTION	49,4	84,7	36,7	52,6	97,3	88,0	95,2	61,4	74,8	66,8	64,2	63,4	95,5	94,4	100,0	62,6
<i>servant à l'agriculture et aux industries alimentaires :</i>																
Céréales	0,6	43,5	1,0	4,8	1,2	3,2	1,6	12,2	26,2	38,1	5,2	15,2	0,2	4,5	—	7,4
Engrais	1,9	1,6	13,7	2,1	—	8,8	2,0	0,3	—	—	0,5	0,3	0,1	—	—	1,4
Tourteaux	—	—	—	—	0,2	0,4	0,2	0,1	—	8,0	0,5	1,2	1,6	—	—	0,5
Divers	1,5	1,1	—	1,4	2,7	12,8	5,0	1,3	1,4	2,2	14,3	4,1	0,7	0,2	—	2,5
<i>servant aux industries ci-après :</i>																
métallurgiques	11,2	5,1	20,1	10,9	58,1	28,5	51,5	14,3	22,9	0,2	5,2	10,7	3,4	8,0	—	14,4
textiles	5,4	0,6	0,1	4,8	11,3	26,1	14,6	5,4	1,1	9,8	12,7	7,4	30,5	76,6	—	9,2
du bois	1,9	14,0	—	3,1	1,3	0,4	1,1	0,6	1,7	—	1,1	0,7	0,8	0,1	—	2,0
diamantaire	3,8	—	—	3,3	—	0,4	0,1	0,7	0,1	—	—	0,5	—	—	—	2,0
du cuir	1,7	0,5	0,4	1,6	0,5	1,2	0,6	1,3	0,4	3,6	1,7	1,7	0,9	4,8	—	1,6
du papier et industries graphiques	1,7	2,6	—	1,7	—	—	—	0,3	0,4	—	—	0,2	—	—	—	1,0
du tabac	0,1	0,2	—	0,1	—	0,4	0,1	3,0	—	0,3	1,4	2,1	1,0	—	—	0,7
<i>servant indistinctement aux divers secteurs de production :</i>																
Combustibles	6,6	5,9	—	6,4	—	—	—	4,5	—	—	—	2,7	—	—	—	4,3
Huiles minérales	0,4	—	—	0,4	—	—	—	5,0	—	—	19,2	7,1	38,5	—	100,0	3,8
Produits chimiques	2,0	0,3	0,2	1,8	—	0,1	—	4,0	1,3	—	0,1	2,5	0,1	—	—	1,7
Divers	10,6	9,3	1,2	10,2	22,0	5,7	18,4	8,4	19,3	4,6	2,3	7,0	17,8	0,2	—	10,1
BIENS DE CONSOMMATION	35,9	10,8	40,3	33,6	2,7	12,0	4,7	23,3	21,2	33,2	35,7	27,2	4,4	5,6	—	27,1
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation</i>	19,4	1,6	39,6	18,1	2,5	11,2	4,1	14,0	19,7	33,1	35,6	21,6	3,2	5,6	—	16,9
Produits animaux	12,2	0,7	0,1	10,9	—	1,4	0,3	9,2	18,1	32,4	8,2	12,6	0,1	4,2	—	9,8
Lait et beurre	7,0	—	—	6,1	—	—	—	5,3	3,1	20,0	0,1	6,1	—	3,3	—	5,2
Viandes et graisses	4,0	0,5	—	3,6	—	0,1	—	2,8	8,1	9,9	5,8	4,7	—	0,7	—	3,4
Œufs	0,4	—	—	0,4	—	—	—	0,6	0,1	0,6	—	0,5	—	—	—	0,3
Divers	0,8	0,2	0,1	0,8	—	1,3	0,3	0,5	6,8	1,9	2,3	1,3	0,1	0,2	—	0,9
Produits végétaux	7,2	0,9	39,5	7,2	2,5	9,8	4,1	4,8	1,6	0,7	27,4	9,0	3,1	1,4	—	7,1
bruts	3,6	0,4	35,6	3,9	2,2	7,1	3,3	3,2	0,2	—	26,6	7,7	3,0	0,7	—	4,8
Fruits	1,9	0,1	35,5	2,4	0,2	2,7	0,7	3,1	0,1	—	2,7	2,5	1,2	0,1	—	2,1
Cafés et épices	0,1	—	—	0,1	2,0	2,2	2,0	0,1	—	—	23,5	5,1	1,1	—	—	1,8
Légumes	1,6	0,3	0,1	1,4	—	2,2	0,6	—	0,1	—	0,4	0,1	0,7	0,6	—	0,9
préparés	3,6	0,5	3,9	3,3	0,3	2,7	0,8	1,6	1,4	0,7	0,8	1,3	0,7	0,7	—	2,3
<i>Biens de consommation autres que les produits alimentaires prêts à l'usage</i>	16,5	9,2	0,7	15,5	0,2	0,8	0,3	9,3	1,5	0,1	0,1	5,6	1,2	—	—	10,2
Produits d'habillement	6,2	4,7	0,1	5,9	—	0,5	0,2	2,8	0,4	—	0,1	1,7	1,0	—	—	3,8
Véhicules automobiles, cycles... ..	3,1	0,9	0,1	2,9	—	—	—	2,7	0,1	—	—	1,6	—	—	—	2,0
Horlogerie	1,5	—	—	1,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,8
Divers	5,7	3,6	0,5	5,4	0,2	0,3	0,1	3,8	1,0	0,1	—	2,3	0,2	—	—	3,6
BIENS D'ÉQUIPEMENT	14,7	4,5	23,0	13,8	—	—	0,1	15,3	4,0	—	0,1	9,4	0,1	—	—	10,3
Total général ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	(soit 41.809 mil-lions)	(soit 4.621 mil-lions)	(soit 866 mil-lions)	(soit 47.296 mil-lions)	(soit 6.415 mil-lions)	(soit 1.823 mil-lions)	(soit 8.238 mil-lions)	(soit 15.748 mil-lions)	(soit 1.349 mil-lions)	(soit 3.668 mil-lions)	(soit 5.690 mil-lions)	(soit 26.455 mil-lions)	(soit 3.200 mil-lions)	(soit 2.216 mil-lions)	(soit 67 mil-lions)	(soit 87.471 mil-lions)

LA BALANCE DES PAIEMENTS DE L'UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE POUR 1948

Il y a quelques mois, nous publions dans ce Bulletin (1) une information consacrée aux procédés contemporains d'enregistrement des transactions internationales, aux recommandations formulées dans ce domaine par le Fonds Monétaire et à la méthode adoptée pour l'établissement de la balance des paiements de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise.

Nous présentions dans le même article la balance des paiements de l'Union pour 1947 et y annoncions la publication régulière des données statistiques qui seraient réunies pour les années ultérieures.

On trouvera dans les pages qui suivent le bilan des transactions internationales de l'Union au cours de l'année 1948. Les données statistiques qui y sont groupées ont été obtenues par les mêmes procédés que les composantes de la balance des paiements de 1947.

Comme il a été exposé en détail dans l'article précité (2), la balance ainsi élaborée est axée principalement sur les transferts monétaires effectués entre résidents et non-résidents par l'intermédiaire du système bancaire national; toutefois, les transactions n'ayant entraîné aucun paiement par le canal du système bancaire ont été relevées dans la mesure où elles sont connues. C'est ainsi que les opérations de troc ont été incorporées dans les échanges de marchandises; il en est de même pour les livraisons au titre de réparations (3) et pour les fournitures effectuées par l'Administration de Coopération Economique sous le régime des *Government Procurements*.

En ce qui concerne les relations de l'Union Economique avec le Congo belge, les transferts recensés par l'Institut belgo-luxembourgeois du Change ou par la Banque du Congo Belge ne couvrent qu'une fraction des transactions, celles-ci se réglant pour une part importante par de simples écritures dans les comptabilités des sociétés coloniales. Pour établir la balance des paiements avec le Congo, nous avons donc adopté plutôt, au titre des marchandises, les valeurs exportées mentionnées dans les statistiques douanières de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise et du Congo belge; de même, au titre des revenus du capi-

tal, le chiffre inscrit dans la balance a été calculé sur la base du montant des dividendes distribués par les sociétés coloniales, corrigé en vue de tenir compte des doubles emplois.

* * *

La balance des paiements pour l'année 1948 est présentée, dans le tableau I, sous la forme recommandée dans le *Manuel de la balance des paiements* élaboré par le Fonds Monétaire International (4). Cette présentation permettra une comparaison aisée avec les données de l'année 1947 qui ont été publiées dans ce Bulletin sous une forme identique (5).

Dans le schéma recommandé par le Fonds Monétaire, le compte capital enregistre l'évolution — en accroissement ou en diminution — des avoirs à l'étranger, des engagements envers l'étranger et des avoirs nets à l'étranger (somme algébrique des avoirs et des engagements). Ce procédé de recensement a pour effet de confondre dans une même colonne des opérations qui constituent un crédit pour la balance des paiements et des opérations qui doivent être inscrites au débit de la balance. Afin de faire apparaître plus clairement les postes créditeurs et les postes débiteurs figurant parmi les opérations en compte capital, nous avons regroupé ces opérations au tableau II en inscrivant dans des colonnes distinctes les crédits et les débits.

* * *

Avant de commenter les différents postes de la balance, il nous paraît utile d'indiquer comment ont été obtenus les chiffres inscrits sous certains intitulés et de préciser la nature des opérations qui ont été enregistrées dans diverses rubriques. Nous pourrions ainsi mettre en évidence certaines modifications mineures apportées, par rapport à la balance de 1947, dans le classement des transactions.

TRANSACTIONS COURANTES (6)

Rubrique 1 : Opérations sur marchandises

Les montants inscrits sous cette rubrique ont été calculés comme suit :

(1) Bulletin d'avril 1949 : « L'enregistrement des transactions internationales et l'établissement de la balance des paiements de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise en 1947 », pp. 169 à 185.

(2) Pages 177 à 180.

(3) Mais non pour les restitutions, contrairement à ce qui avait été fait lors de l'établissement de la balance de 1947. On trouvera plus loin l'exposé des raisons pour lesquelles les restitutions ont été exclues de la balance.

(4) *International Monetary Fund*. « Balance of Payments Manuel », January 1948.

(5) Voir article cité dans la note (1). Tableau II, page 181.

(6) La numérotation des rubriques correspond à celle qui est adoptée dans le tableau I. Toutes les données sont exprimées en millions de francs belges.

RECETTES

Recettes de change provenant de la cession de marchandises (non compris les transferts entre le Congo belge et l'Union Economique)

(Commerce spécial d'exportation (fob), commerce d'entrepôt et « cross trade » (7); dans le cas où les marchandises importées dans le territoire de l'Union pour y recevoir un complément de main-d'œuvre et être ensuite réexportées ne sont pas passées sous propriété belgo-luxembourgeoise, seule la valeur du travail à façon est portée en recette; il en est ainsi notamment pour les wagons de chemins de fer étrangers réparés dans le territoire de l'Union; en ce qui concerne le commerce d'entrepôt, le bénéfice réalisé par l'intermédiaire belgo-luxembourgeois est seul porté en recette lorsque les marchandises sont demeurées propriété étrangère) 72.370

Exportations fob de l'Union Economique vers le Congo belge 2.853

Opérations de troc entre l'Union Economique belgo-luxembourgeoise et l'étranger (8) 230

Total 75.453

DÉPENSES

Dépenses de change dues à l'acquisition de marchandises (non compris les transferts entre l'Union Economique et le Congo belge)

(Commerce spécial d'importation (fob), commerce d'entrepôt et « cross trade »; dans le cas où des marchandises sont importées dans le territoire de l'Union pour y recevoir un complément de main-d'œuvre et être ensuite réexportées sans passer sous propriété belgo-luxembourgeoise, l'opération n'est pas enregistrée, puisqu'elle n'entraîne aucune dépense de change due à l'achat de marchandises; il en est ainsi notamment pour les wagons de chemins de fer étrangers réparés dans le territoire de l'Union; de même, le commerce d'entrepôt ne donne lieu à aucune sortie de devises lorsque la marchandise reste sous propriété étrangère) 74.426

Importations fob de l'Union Economique en provenance du Congo belge 5.652 (9)

Marchandises livrées par l'E.C.A. sous forme de « Government Procurement »... 301

(7) Acquisition de marchandises dans un pays étranger et cession ultérieure de ces marchandises dans un autre pays étranger sans que les biens passent par le territoire belgo-luxembourgeois.

(8) Chiffre relevé à l'Office central des contingents et licences.

(9) Montant des exportations recensées dans les statistiques coloniales, rectifié en vue de tenir compte de la sous-évaluation des exportations dans ces statistiques.

Opérations de troc entre l'Union Economique belgo-luxembourgeoise et l'étranger 230

Marchandises livrées par l'Allemagne au titre des réparations 91(10)

Total 80.700

Il est intéressant de rapprocher les chiffres inscrits dans la balance sous la rubrique « Opérations sur marchandises » des données fournies par les statistiques douanières. On sait que, sur la base de ces statistiques, les exportations fob ont atteint 74.020 millions en 1948, les importations cif 87.418 millions. Ces chiffres ont fait l'objet d'un certain nombre d'ajustements afin d'être rendus comparables aux données inscrites dans la balance : les transferts d'or en lingots ou en pièces et les provisions de bord ont été soustraits du montant des exportations et des importations; on a procédé de même pour les wagons de chemins de fer étrangers importés dans le territoire de l'Union pour y être réparés, et pour les wagons réexportés ultérieurement : seul le coût de la réparation a été maintenu dans la colonne des recettes; la valeur des biens obtenus de l'Allemagne au titre des réparations et les fournitures de gaz et d'électricité (importations nettes) ont été, par contre, ajoutées aux chiffres de la douane; le montant des opérations relevant du commerce d'entrepôt et du commerce de marchandises effectué en dehors du territoire de l'Union (cross trade) a été ajouté aux statistiques douanières. Enfin, les importations ont été exprimées fob.

Après ces diverses rectifications, les recettes à classer sous la rubrique « Opérations sur marchandises », calculées à partir des statistiques douanières, s'élèveraient à 74.840 millions, les dépenses à 79.344 millions.

Nos chiffres sont donc de 613 millions plus élevés pour les recettes, de 1.356 millions plus élevés pour les dépenses.

Ces différences peuvent s'expliquer assez aisément.

En ce qui concerne les recettes, il faut admettre que les recettes de change provenant des exportations englobent une partie de la valeur des frets payés pour l'expédition des marchandises, spécialement lorsque les marchandises sont envoyées par voie de terre. Lorsque l'exportateur se charge de conclure le contrat de transport — ce qui est fréquemment le cas surtout pour les expéditions terrestres —, le prix déclaré à l'Institut de Change est un prix cif. Comme il est impossible de faire la ventilation entre le coût des marchandises et celui du transport, le montant cédé par l'exportateur est enregistré au titre des opérations sur marchandises.

Un autre facteur peut expliquer que les recettes encaissées par l'Institut du Change soient supérieures aux chiffres calculés sur la base des données de la douane : l'affermissement de plus en plus prononcé de la position du franc belge a dû amener les importateurs étrangers à raccourcir leurs délais de paiement et à effectuer des versements anticipatifs sur des commandes encore à livrer.

(10) Les biens enlevés par l'autorité occupante et restitués par l'Allemagne n'ont pas été inclus dans la balance, contrairement à ce qui avait été fait en 1947. En effet, ces biens étant récupérés *in specie* sont censés n'avoir jamais cessé d'être propriété belgo-luxembourgeoise. Leur restitution n'a donc pas le caractère d'un transfert de propriété de résident à non-résident et demeure par conséquent étrangère à la balance des paiements.

En ce qui concerne les dépenses, on peut admettre que l'excédent des décaissements de change sur le chiffre auquel conduisent les calculs effectués sur la base des statistiques douanières s'explique principalement par le paiement, au cours de 1948, des importations anormalement élevées qui avaient été observées dans les deux derniers mois de 1947, en raison de la mise en vigueur imminente du tarif douanier commun aux pays de Benelux. L'arriéré qui a été liquidé fut plus élevé que les importations payées sans prélèvement sur les réserves de change — notamment par l'utilisation d'avois privés.

Rubrique 2 : Mouvement de l'or non monétaire

Les transactions avec l'étranger et le Congo belge se sont soldées par une acquisition nette d'or pour un montant de 1.176 millions. D'autre part, l'encaisse métallique de la Belgique et du Grand-Duché s'est accrue de 1.218 millions. La différence s'explique par un léger apport d'or non monétaire (42 millions). Comme en 1947, les cessions d'or faites par des particuliers à la Banque Nationale ont donc été légèrement supérieures aux quantités livrées à l'industrie, à la dentisterie et à l'artisanat.

TABLEAU I

Balance des paiements de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise — Année 1948

Présentation selon le schéma du Fonds Monétaire International

(en millions de francs belges)

Transactions courantes	Crédit Recettes	Débit Paiements	Crédit (+) ou débit (-) net	Mouvement des capitaux et de l'or monétaire	Accroissement (+) ou diminution (-) des		
					avois à l'étranger et de l'or monétaire	engage- ments envers l'étranger	avois nets à l'étranger
1. Opérations sur marchandises fob...	75.453	80.700	- 5.247	<i>Secteur privé</i> (non compris les banques) ..	—	—	
2. Mouvement de l'or non monétaire (net)	42	—	+ 42	11. Capitaux à long terme (11.1 à 11.6)			
3. Déplacements à l'étranger	718	2.820	- 2.102	11.1 Investissements directs			
4. Transports (4.1 + 4.2)	3.860	7.450	- 3.590	11.2 Valeurs mobilières à revenu fixe			
4.1 frets bruts	3.227	7.450		11.3 Valeurs mobilières à revenu variable			
4.2 autres	633	—		11.4 Amortissements			
5. Primes et indemnités d'assurances...	654	935	- 281	11.5 Autres remboursements contrac- tuels			
6. Revenus d'investissements	4.786	3.046	+ 1.740	11.6 Autres capitaux à long terme...			4.154
7. Transactions gouvernementales non comprises ailleurs	167	494	- 327	12. Capitaux à court terme			
8. Transactions courantes diverses ...	4.204	2.468	+ 1.736	12.1 Monnaies, dépôts, obligations gouvernementales			
8.1 ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers	3.570	1.031	—	12.2 Autres capitaux à court terme			
8.2 autres transactions courantes diverses	634	1.437	—	<i>Secteur officiel et bancaire.</i>			
Total des rubriques 1 à 8 ...	89.884	97.913	- 8.029	13. Capitaux à long terme (13.1 à 13.6)	350	+ 1.048	- 1.398
9. Donations (9.1 à 9.3)	3.366	2.380	+ 986	13.1 Emprunts officiels	—	+ 3.253	- 3.253
9.1 envois privés	1.083	320	—	13.2 Prêts bancaires	—	—	—
9.2 réparations	91	—	—	13.3 Valeurs mobilières	—	—	—
9.3 dons gouvernementaux	2.192	2.060	—	13.4 Amortissements	350	- 963	+ 613
10. Total des transactions courantes... (Rubriques 1 à 9)	93.250	100.293	- 7.043	13.5 Autres paiements contractuels	—	- 1.242	+ 1.242
Erreurs et omissions			- 368	13.6 Autres capitaux à long terme..	—	—	—
Total général ...			- 7.411	14. Capitaux à court terme (14.1 à 14.4)	+ 1.054	+ 4.131	- 3.077
				14.1 Accords de paiement	469	- 186	- 283
				14.2 Engagements envers le Fonds monétaire International, la Ban- que internationale de Recon- struction et de Développement et la Banque des Règlements Internationaux	—	+ 851	- 851
				14.3 Autres avois et engagements envers les institutions officielles et bancaires	+ 863	+ 3.466	- 2.603
				14.4 Autres capitaux à court terme	+ 660	—	+ 660
				15. Or monétaire	+ 1.218	—	+ 1.218
				Total des mouvements de capitaux et de l'or monétaire			- 7.411

Rubrique 4 : Transports

Les rentrées inscrites au crédit de la sous-rubrique 4.1 représentent, à concurrence de 50 p. c. environ, des *recettes portuaires*. Le second poste par ordre d'importance est constitué par les *recettes de transit*. Le solde représente les *frets* payés par l'étranger aux exportateurs et négociants de l'Union Economique et aux transporteurs nationaux, à l'occasion des exportations cif, des opérations de « cross trade », des transports côtiers à l'étranger et des transports en territoire étranger.

On notera que les recettes portuaires, les recettes de transit et les recettes résultant des transports côtiers à l'étranger et des transports en territoires étrangers figuraient en 1947 à la rubrique 8 — Transactions courantes diverses. Les recettes portuaires n'ayant pu être distinguées avec netteté des recettes de fret, elles ont été classées sous la rubrique 4.1 plutôt que sous la rubrique 4.2. En ce qui concerne les recettes de fret, il convient de souligner qu'elles ne figurent à la rubrique 4.1 que dans la mesure où le coût du fret a pu être isolé de celui des marchandises. Dans le cas contraire, elles figurent à la rubrique 1.

La rubrique 4.2 enregistre les recettes correspondant aux livraisons de provisions de bord aux navires étrangers.

En ce qui concerne les dépenses, la rubrique 4.1 groupe l'ensemble des frets réglés aux transporteurs étrangers à l'occasion du commerce d'importation ou d'exportation (11) ou du déplacement des marchandises en trafic côtier ou intérieur; les dépenses résultant des transports côtiers ou intérieurs effectués par des transporteurs étrangers ont donc été déplacées de la rubrique 8 à la rubrique 4.1.

Les achats de combustible et de provisions de bord et les autres décaissements effectués à l'étranger par les transporteurs belgo-luxembourgeois n'ayant pu être distingués des autres dépenses de transport, leur montant figure à la rubrique 4.1 et non à la rubrique 4.2.

Il faut noter pour terminer que, en ce qui concerne la rubrique « Transports », les soldes créditeurs ou débiteurs portés à la balance ont plus de signification que le montant brut des recettes et des dépenses. En effet, un grand nombre d'opérations donnent lieu à compensation soit entre transporteurs — c'est le cas notamment pour les règlements entre les chemins de fer belges et les chemins de fer étrangers —, soit à l'intérieur des trésoreries des diverses entreprises de transport, le solde seul se réglant par une rentrée ou une sortie de devises.

(11) Les frets payés sur les exportations cif se retrouvent en recettes soit à la rubrique 1, soit à la rubrique 4.1.

Rubrique 6 : Revenus d'investissement

Il a été signalé plus haut qu'une fraction importante des paiements effectués entre le Congo belge et l'Union Economique belgo-luxembourgeoise n'est pas enregistrée dans les statistiques de transferts établies par l'Institut belgo-luxembourgeois du Change ou par la Banque du Congo belge. Pour cette raison, les revenus des investissements belgo-luxembourgeois dans la colonie belge n'avaient été recensés que d'une manière très incomplète dans la balance des paiements de 1947. En vue de combler cette lacune, nous avons préféré cette année évaluer le revenu des investissements coloniaux sur la base du montant des dividendes distribués par les sociétés coloniales. Le chiffre brut a été réduit dans la mesure voulue afin d'éliminer l'incidence du classement d'une partie des titres coloniaux dans le portefeuille d'autres sociétés coloniales.

Rubrique 9 : Donations

La sous-rubrique 9.1 enregistre les envois privés et la contre-valeur des transferts des migrants. En 1947, ces opérations avaient été classées sous la rubrique 8 : « Transactions courantes diverses ».

La contre-valeur des réparations reçues de l'Allemagne a été portée à la sous-rubrique 9.2.

Enfin, nous avons inscrit dans la sous-rubrique 9.3 les opérations effectuées dans le cadre du plan Marshall et qui, au point de vue de la balance des paiements, doivent être considérées comme des donations.

Au 31 décembre 1948, l'Union Economique avait reçu de l'E.C.A. des prestations en nature ou en espèces d'un montant total de 2.350 millions, dont 376 millions à titre de prêt, 132 millions à titre de dons non conditionnels et 1.842 millions à titre d'aide conditionnelle (12).

A la même date, les droits de tirage accordés par l'Union aux pays participants avaient été exercés à concurrence de 2.720 millions et l'Union avait utilisé entièrement son droit de tirage de 218 millions sur l'Italie.

L'assistance accordée à titre de prêt a été classée dans les opérations en compte capital (cfr. plus loin — rubrique 13).

Le montant des dons non conditionnels a été porté au crédit de la sous-rubrique 9.3.

Nous avons également enregistré dans cette sous-rubrique les transferts unilatéraux effectués dans le

(12) Y compris un solde non ventilé d'un montant de 158 millions. L'Union a également fourni à certains pays participants des marchandises qui ont été payées en dollars dans le cadre de la procédure des achats *off shore*. Ces livraisons ont été traitées dans la balance comme des exportations ordinaires.

cadre du mécanisme de l'aide conditionnelle — exercice des droits de tirage accordés par l'Union ou reçus par elle et assistance effectivement fournie par l'E.C.A. — dans la mesure où ces opérations se compensent et ne donnent lieu par conséquent à aucune modification dans le montant des avoirs nets de l'Union envers l'étranger. Les recettes résultant du tirage effectué sur l'Italie et de l'assistance reçue de l'E.C.A. au titre de l'aide conditionnelle ont donc été inscrites au crédit de la sous-rubrique 9.3. A concurrence d'un montant équivalent, les prélèvements effectués sur les droits de tirage concédés par l'Union ont été portés au débit de la même rubrique.

Le solde des droits de tirage exercés sur l'Union a pour contrepartie l'engagement ferme souscrit par l'E.C.A. de fournir une aide conditionnelle d'un montant identique. Cet engagement constitue pour l'Union une créance sur l'étranger dont le montant a été inscrit au compte capital de la balance des paiements (cfr. plus loin, rubrique 14.4).

En résumé, les inscriptions portées à la sous-rubrique 9.3 s'analysent comme suit :

Au crédit :

Dons non conditionnels	132
Tirage sur l'Italie	218
Aide conditionnelle reçue de l'E.C.A.	1.842
	2.192

Au débit :

Tirages sur l'Union (à concurrence du montant effectivement compensé dans le cadre du mécanisme de l'aide conditionnelle)	2.060
---	-------

La fraction non compensée des tirages sur l'Union s'élève donc à 660 millions (2.720 millions — 2.060 millions).

MOUVEMENTS DES CAPITAUX ET DE L'OR MONÉTAIRE

Rubriques 11 et 12 : Mouvement des capitaux privés

Les mouvements des avoirs et des engagements privés ont été enregistrés globalement dans le tableau I, les données disponibles ne permettant pas de subdiviser les transactions selon les intitulés des sous-rubriques prévues à ce tableau.

Le tableau II donne cependant certaines indications sur la nature des mouvements de capitaux privés (cf. tableau II, rubrique 2 et subdivisions). Les rapatriements de capitaux et d'arriérés de revenus se traduisent par une recette de 4.008 millions; les investissements effectués par l'étranger et les prêts remboursés par l'étranger ou reçus de l'extérieur par une recette de 2.284 millions. Ces rentrées ont été partiellement compensées par le rapatriement d'avoirs étrangers investis dans le territoire de l'Union — 153 millions — et par les investissements, les remboursements d'emprunts extérieurs et les prêts nouveaux effectués à l'étranger — 1.985 millions.

TABLEAU II

**Balance des paiements
de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise**

Année 1948

*Nouvelle présentation des opérations
en compte capital*

(en millions de francs)

	Crédits (Recettes)	Débits (Dépenses)
A. — Transactions courantes		
1. Déficit de la balance des opérations courantes		7.043
B. — Opérations en compte capital		
2. Mouvement des avoirs privés à l'étranger et des engagements privés envers l'étranger :		
2.1 Rapatriements de capitaux privés et d'arriérés de revenus	4.008	153
2.2 Investissements, prêts et remboursement de prêts	2.284	1.985
2.3 Mouvement net des avoirs privés à l'étranger et des engagements privés envers l'étranger	4.154	
3. Mouvement des avoirs et des engagements à long terme des institutions officielles et bancaires envers l'étranger :		
3.1 Emprunts à l'étranger	3.253	
3.2 Amortissements d'emprunts étrangers détenus par les organismes officiels et d'emprunts contractés à l'étranger par les organismes officiels	350	963
3.3 Remboursement contractuel d'une dette extérieure		1.242
3.4 Mouvement net des avoirs et des engagements à long terme des institutions officielles et bancaires envers l'étranger	1.398	
4. Mouvement des avoirs et des engagements à court terme des institutions officielles et bancaires envers l'étranger :		
4.1 Evolution des avoirs et des engagements belgo-luxembourgeois en accords de paiement	469	186
4.2 Evolution des engagements en francs belges envers les organismes internationaux :		
Fonds Monétaire International	(1) 963	(2) 500
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement		(3) 75
Banque des Règlements Internationaux	(4) 833	(5) 370
4.3 Evolution des avoirs et des engagements en devises vis-à-vis de l'étranger (hors accords de paiement)	246	863
4.4 Evolution nette des engagements en francs belges envers l'étranger (hors accords de paiement)	3.220	
4.5 Droits de tirage nets non encore compensés par l'aide conditionnelle		660
4.6 Mouvement net des avoirs et des engagements à court terme des institutions officielles et bancaires envers l'étranger	3.077	
5. Accroissement de l'encaisse-or		1.218
C. — Erreurs et omissions		
6. Erreurs et omissions		368
D. — Total		
(1+2.3+3.4+4.6+5+6)	8.629	8.629

- (1) Tirages en dollars U.S.A. effectués par l'Union Economique.
(2) Tirages en francs belges effectués par les Pays-Bas et la Norvège.
(3) Prêts en francs belges consentis aux Pays-Bas (46 millions) et au Grand-Duché de Luxembourg (29 millions).
(4) Cessions nettes d'or et de dollars U.S.A. consenties par la Banque des Règlements Internationaux contre francs belges et cession de francs belges à la Banque des Règlements Internationaux par l'Italie.
(5) Avances en francs belges consenties par la Banque des Règlements Internationaux à la France et à la Finlande.

Rubrique 13 : Secteur officiel et bancaire — Capitaux à long terme

Les prélèvements effectués sur les emprunts officiels contractés à l'étranger en 1948 et sur le solde encore disponible des emprunts antérieurs se sont élevés à 3.253 millions de francs (cf. tableau I, 13.1 — tableau II, 3.1).

Ces prélèvements se décomposent comme suit :

1. Prélèvements sur le crédit consenti à la Belgique par le Gouvernement du Canada (emprunt autorisé par les arrêtés du Régent du 28 juin 1946 et du 29 décembre 1947)	44
2. Prélèvements sur le crédit consenti par la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement au Grand-Duché de Luxembourg (13)	163
3. Emprunt de 50 millions de francs suisses contracté par la Société Nationale des Chemins de fer belges (emprunt autorisé par l'arrêté ministériel du 13 février 1948 pris en exécution de l'arrêté-loi du 30 novembre 1948. Cet emprunt a été converti en dollars U.S.A.)	485
4. Prélèvements sur l'emprunt de 50 millions de dollars U.S.A. contracté le 15 mars 1948 auprès de l'« Export-Import Bank » (emprunt autorisé par l'arrêté du Régent du 21 février 1948)	2.185
5. Prélèvements sur les emprunts contractés par la Belgique et par le Grand-Duché de Luxembourg auprès de l'« Export-Import Bank » en vue d'assurer le financement de la fraction de l'assistance Marshall octroyée à titre de prêt	376
Total	3.253

Les amortissements effectués sur les titres étrangers détenus par les organismes officiels belgo-luxembourgeois se sont élevés à 350 millions, les amortissements effectués sur la dette extérieure belgo-luxembourgeoise à 963 millions (cf. tableau I, rubrique 13,4 — tableau II, rubrique 3.2).

Le montant de 1.242 millions porté à la rubrique 13.5 du tableau I et à la rubrique 3.3 du tableau II correspond à l'apurement partiel de la dette du Gouvernement belge envers le Gouvernement britannique.

Rubrique 14 : Secteur officiel et bancaire — Capitaux à court terme

La sous-rubrique 14.1 du tableau I enregistre l'évolution des accords de paiements. La diminution des avoirs belgo-luxembourgeois dans le cadre de ces accords figure dans la première colonne, la contraction des engagements belgo-luxembourgeois dans la

(13) Ce prélèvement a été effectué à concurrence de 134 millions en dollars U.S.A. et à concurrence de 29 millions en francs belges. Le prélèvement en francs belges doit être enregistré dans la balance des paiements qui doit recenser toutes les transactions de l'Union Economique avec la Banque Internationale. Il trouve sa contrepartie dans une diminution équivalente des avoirs en francs belges de la Banque Internationale (cf. tableau I-rubrique 14.2 — tableau II-rubrique 4.2).

seconde colonne. Les mêmes données sont reproduites au tableau II, rubrique 4.1.

L'accroissement des engagements en francs belges de l'Union Economique envers les organismes financiers internationaux (Banque des Règlements Internationaux, Fonds Monétaire International, Banque Internationale de Reconstruction et de Développement) s'est élevé à 851 millions (tableau I, 14.2; tableau II, 4.2).

Cet accroissement s'explique comme suit :

Facteurs d'augmentation

1. Cessions nettes d'or et de dollars U.S.A. consenties par la Banque des Règlements Internationaux contre francs belges et cessions de francs belges à la Banque des Règlements Internationaux par l'Italie	833
2. Achats de dollars U.S.A. contre francs belges auprès du Fonds Monétaire International	963
Total	1.796

Facteurs de diminution

1. Avances en francs belges consenties par la Banque des Règlements Internationaux à la France et à la Finlande	370
2. Vente de francs belges aux Pays-Bas par le Fonds Monétaire International	300
3. Vente de francs belges à la Norvège par le Fonds Monétaire International	200
4. Prêt en francs belges consenti aux Pays-Bas par la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement	46
5. Prêt en francs belges consenti au Grand-Duché de Luxembourg par la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement	29
Total	945
Solde en accroissement	851

La sous-rubrique 14.3 enregistre l'évolution des « autres avoirs et engagements envers les institutions officielles et bancaires ». S'y trouvent inscrits : dans la première colonne, l'accroissement des avoirs en devises (principalement dollars U.S.A. et dollars canadiens) non inclus dans les accords de paiement — 863 millions —; dans la seconde colonne, l'accroissement des engagements en dollars U.S.A. envers la Trizone — 246 millions — et l'accroissement des engagements en francs belges envers l'étranger — 3.220 millions. Dans le tableau II, on a porté à la rubrique 4.3 le mouvement des avoirs et des engagements en devises — hors accords de paiement — vis-à-vis de l'étranger, et au crédit de la rubrique 4.4, l'accroissement des engagements en francs belges envers l'étranger.

La créance sur l'E.C.A. résultant des droits de tirage exercés par les débiteurs de l'Union et non compensés dans le cadre du mécanisme de l'aide conditionnelle a été inscrite à la rubrique 14.4 du tableau I et à la rubrique 4.5 du tableau II.

Rubrique 15 : Or monétaire

L'accroissement de l'encaisse métallique résulte des données statistiques ci-dessous :

Encaisse à fin 1947

Banque Nationale	26.061
Caisse d'Épargne du Grand-Duché de Luxembourg	189
Total	26.250

Encaisse à fin 1948

Banque Nationale	27.334
Caisse d'Épargne du Grand-Duché de Luxembourg	134
Total	27.468
Accroissement	1.218

* * *

Le rapprochement de la balance des paiements de 1948 des données statistiques réunies antérieurement pour l'année 1947 (14) met en évidence la contraction survenue d'une année à l'autre dans le déficit courant. Ce déficit, qui atteignait 13,3 milliards en 1947, n'a plus été en 1948 que de 7 milliards. Le déficit courant de 1948 ne représente donc plus que 53 p. c. environ du déficit de 1947.

TABLEAU III — Balance des paiements de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise
Années 1947 et 1948 — Présentation synthétique
(en milliards de francs) (1)

	1947	1948
I. Transactions courantes :		
a) Solde des opérations sur marchandises	- 15,8	- 5,2
b) Solde des autres transactions courantes	+ 2,5	- 1,8
c) Déficit de la balance des transactions courantes	- 13,3	- 7,0
II. Opérations en compte capital :		
1° Mouvement des avoirs et engagements privés	+ 10,8	+ 4,2
2° Mouvement des avoirs et engagements du secteur officiel et bancaire		
a) Avoirs et engagements à long terme	(- 1,9)	(+ 1,5)
b) Avoirs et engagements à court terme	(+ 0,5)	(+ 3,0)
c) Encaisse-or	(+ 3,6)	(- 1,2)
3° Total des opérations en compte capital	+ 13,0	+ 7,4
III. Erreurs et omissions	+ 0,3	- 0,4

(1) Les montants affectés du signe + représentent un crédit pour la balance, ceux affectés du signe - un débit.

Il est essentiel de noter que ce résultat a été atteint sans que la balance courante ait été créditée, à la rubrique des donations, de ressources importantes procurées par une aide officielle étrangère accordée à titre gratuit. Les dons non conditionnels reçus par l'Union Economique dans le cadre du plan Marshall ne représentent qu'une rentrée de 132 millions de francs. Quant à l'aide conditionnelle, elle est contre-balancée, dans la balance courante, par les droits de tirage nets exercés par les pays européens débiteurs.

(14) Cf. Bulletin d'avril 1949, tableau II, page 181.

Le redressement de la balance des paiements courants correspond donc à un progrès effectif et sensible vers le rétablissement d'une situation équilibrée.

L'évolution de la balance commerciale a joué un rôle prépondérant dans la résorption du mali courant. Le déficit des opérations sur marchandises est tombé, en effet, de 15,8 milliards (15) à 5,2 milliards. Il ne représente donc plus que 33 p. c. du montant qu'il atteignait en 1947.

Par contre, les transactions invisibles et les donations, qui avaient représenté pour la balance courante en 1947, un apport net de 2,5 milliards, se sont soldées en 1948 par un déficit de 1,8 milliard. La moins-value totale s'élève donc à 4,3 milliards.

Certaines causes du renversement de la situation apparaissent nettement à la lecture des chiffres. Le tourisme, qui avait rapporté 300 millions en 1947, a entraîné une sortie de 2.100 millions en 1948. La saison touristique fut très mauvaise en Belgique et au Luxembourg, notamment en raison des obstacles mis par la plupart des pays européens à l'octroi de francs belges à des fins touristiques. Par contre, les dépenses des voyageurs belges ont tendu à peser davantage sur les réserves de changes officielles spécialement à la suite de l'instauration avec la France du régime des chèques de voyage libellés en francs belges et négociables en France sur la base d'un cours plus avantageux que le taux de change officiel. Les dépenses touristiques en francs suisses se sont également accrues.

D'autre part, l'Union Economique n'a plus bénéficié en 1948 de paiements effectués en remboursement de prestations accomplies en faveur des armées alliées. En 1947, un montant de 2.650 millions avait encore été encaissé à ce titre.

Les autres transactions inscrites dans la balance courante se soldèrent en 1947 par un déficit de 0,5 milliard, en 1948 par un excédent de 0,3 milliard.

La ventilation entre les différentes rubriques n'avait pu être opérée que très imparfaitement dans la balance de 1947, où un grand nombre d'opérations figuraient sous l'intitulé « Transactions courantes diverses »; dès lors, il s'avère impossible d'établir une comparaison précise entre les diverses catégories de recettes et de dépenses enregistrées au cours des deux années. Il est acquis cependant que les recettes enregistrées sous la rubrique « Ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers » ont été plus élevées en 1948; les revenus du travail étranger se sont également accrues, mais dans une mesure moindre, si bien que les rentrées nettes résultant des salaires et rémunérations ont été de 0,8 milliard plus élevées en 1948.

* * *

(15) Afin de rendre les chiffres de 1947 comparables à ceux de 1948, le montant des restitutions - 0,6 milliard - a été soustrait, dans la balance de 1947, du débit de la balance commerciale et du crédit de la rubrique « donations ».

Le déficit courant avait pu être financé en grande partie en 1947 à l'aide des ressources procurées par le mouvement des capitaux privés, dont l'apport net avait représenté 10,8 milliards. Le solde du déficit, soit, compte tenu des erreurs et omissions, 2,2 milliards, avait été couvert à l'intervention du secteur officiel et bancaire : les opérations à long terme s'étaient soldées par une sortie de 1,9 milliard (16), mais ce mouvement avait été plus que compensé par la contraction des avoirs nets à court terme — 0,5 milliard (16) et de l'encaisse-or — 3,6 milliards (16).

En 1948, comme en 1947, le mouvement des capitaux privés, qui s'est traduit par des rentrées s'élevant à 4,2 milliards, a permis de couvrir une fraction importante du déficit courant. Le complément de ressources nécessaires au financement du solde du déficit courant, soit, compte tenu des erreurs et omissions, 3,3 milliards, a été procuré par le secteur officiel et bancaire — soit à concurrence de 1,5 milliard par les opérations à long terme et à concurrence de 3 milliards par les opérations à court terme. Un excédent de 1,2 milliard put être consacré à l'accroissement de l'encaisse métallique.

* * *

Les balances de paiement partielles de l'Union s'étaient soldées, en 1947, par un déficit important en dollars U.S.A. et un excédent considérable dans l'ensemble des autres devises.

Le déficit de la balance des paiements courants de l'Union en dollars U.S.A. avait atteint 25 milliards. Compte tenu du mouvement des capitaux privés, le déficit à financer à l'intervention du secteur officiel et bancaire s'était élevé à 20,3 milliards (cfr. tableau IV — rubriques 1 à 4).

Par contre, le surplus courant net de l'Union en devises autres que le dollar U.S.A. avait été de 11,7 milliards, l'excédent résultant de l'ensemble des opérations privées — transactions courantes et mouvements de capitaux — dans ces devises de 18,1 milliards. Seules la balance des paiements courants en dollars canadiens et les balances des transactions courantes en francs belges avec l'Argentine et le Brésil se clôturaient par un déficit de quelque ampleur. Les recettes résultant du mouvement des capitaux privés s'inscrivaient principalement dans le cadre des accords de paiement et de déblocage conclus par l'Union avec la zone sterling.

Le déficit en dollars U.S.A. et l'excédent net de l'Union dans l'ensemble des autres devises se sont considérablement contractés en 1948.

(16) Non compris l'incidence des versements effectués au Fonds Monétaire International et à la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement en libération des participations belges et luxembourgeoises dans ces organismes.

TABLEAU IV

Balance des paiements
de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise
en or (1) et en dollars U.S.A.
Années 1947 et 1948
(en milliards de francs)

	1947	1948
1. Déficit courant en dollars U.S.A.	— 25,0	— 13,1
2. Evolution nette des avoirs et engagements en dollars U.S.A. — Opérations privées ...	+ 4,2	+ 1,7
3. Erreurs et omissions dans la balance en dollars U.S.A.	+ 0,5	— 0,3
4. Solde à financer par le secteur officiel et bancaire (4=1+2+3)	— 20,3	— 11,7
5. Acquisitions et cessions nettes d'or et de dollars U.S.A. contre devises et francs belges:		
5.1 Règlements dans le cadre des accords de paiement	+ 14,7	+ 7,3
5.2 Aide conditionnelle	—	+ 2,5
5.3 Opérations avec les organismes internationaux :		
a) Fonds Monétaire International	+ 0,5	+ 1,0
b) Banque des Règlements Internationaux	— 0,1	+ 0,5
5.4 Emprunts émis en francs suisses et convertis en dollars U.S.A.	(2)+ 0,4	(3)+ 0,5
5.5 Total	+ 15,5	+ 11,8
6. Evolution nette des avoirs et engagements en dollars U.S.A. (secteur officiel et bancaire) et de l'encaisse-or :		
6.1 Engagements à long terme (5)	(4) —	(4)+ 2,4
6.2 Créance sur l'E.C.A.	—	— 0,7
6.3 Autres avoirs et engagements à court terme	+ 1,2	— 0,6
6.4 Encaisse-or	+ 3,6	— 1,2
6.5 Total	+ 4,8	— 0,1
12. Total des rubriques 5 et 6	+ 20,3	+ 11,7

(1) Non compris les versements en or effectués en 1947 au Fonds Monétaire International et à la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement en libération des participations belges et luxembourgeoises dans ces organismes. Les montants affectés du signe + représentent un crédit pour la balance, ceux affectés du signe — un débit.

(2) Conversion en dollars U.S.A. de l'emprunt de 50 millions de francs suisses contracté par la Régie des Postes, Télégraphes et Téléphones.

(3) Conversion en dollars U.S.A. de l'emprunt de 50 millions de francs suisses contracté par la Société Nationale des Chemins de fer belges.

(4) Montant des emprunts diminué du montant des amortissements.

Le déficit courant en dollars U.S.A. ne fut plus que de 13,1 milliards, le déficit à financer à l'intervention du secteur officiel et bancaire de 11,7 milliards (cf. tableau IV, rubriques 1 à 4). La contraction du déficit courant s'explique principalement par la diminution des importations réglées en dollars U.S.A., qui tombèrent de 30,5 milliards à 22 milliards et par le développement des exportations payées en dollars U.S.A. qui passèrent de 6,1 milliards à 9,8 milliards.

Le surplus courant net de l'Union en devises autres que le dollar U.S.A. ne fut plus que de 6,1 milliards, l'excédent résultant de l'ensemble des opérations privées — transactions courantes et mouvements de capitaux — dans ces devises, de 8,4 milliards.

Les excédents courants en livres sterling, en francs français et en couronnes suédoises, danoises et norvégiennes se sont réduits très sensiblement, tandis que les balances courantes en francs suisses et en

francs belges avec l'Italie, en boni en 1947, sont devenues déficitaires en 1948. D'autre part, la balance courante en francs belges avec l'Uruguay s'est clôturée par un mali plus prononcé qu'en 1947 et un déficit important est apparu dans le cadre de l'accord de paiement signé au début de l'année avec l'U.R.S.S. Ces facteurs de diminution du surplus courant net de l'Union n'ont été que partiellement compensés par l'accroissement des surplus en florins des Pays-Bas, en escudos et en francs belges vis-à-vis de l'Égypte, par la contraction du déficit en dollars canadiens et en francs belges vis-à-vis du Brésil et par le retournement de la balance courante en francs belges avec l'Argentine qui, largement déficitaire en 1947, s'est clôturée en 1948 par un léger boni.

Les mouvements des capitaux privés ont, par ailleurs, représenté un apport de devises beaucoup moins élevé qu'en 1947.

Le tableau iv indique comment le déficit en dollars U.S.A. a été couvert en 1947 et en 1948.

Les règlements nets en or et en dollars U.S.A. effectués dans le cadre des accords de paiement avaient atteint en 1947 un montant de 14,7 milliards. En 1948, ces règlements — auxquels il faut assimiler le mécanisme de l'aide conditionnelle — se sont élevés à 9,8 milliards. Ils se sont donc contractés parallèlement à la diminution des excédents nets de l'Union en devises autres que le dollar U.S.A., mais ont néanmoins représenté un apport de ressources d'un ordre de grandeur voisin de celui du déficit à financer.

Les acquisitions nettes d'or et de dollars U.S.A. auprès du Fonds Monétaire et de la Banque des Règlements Internationaux et la conversion en dollars U.S.A. d'emprunts émis en francs suisses ont fourni un apport net de 0,8 milliard en 1947 et de 2 milliards en 1948.

Enfin, l'Union qui, en 1947, avait dû effectuer des prélèvements sur les avoirs nets officiels et bancaires en dollars U.S.A. et sur son encaisse-or, a pu, en 1948, compenser l'augmentation de ses engagements à long terme par un accroissement de ses avoirs à court terme parmi lesquels figure la créance sur l'E.C.A., et de son encaisse métallique.

* * *

L'analyse de la balance des paiements de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise pendant l'année 1948 a permis de mettre en évidence le caractère satisfaisant de l'évolution des transactions internationales au cours de cette année.

La contraction du déficit courant mesure les progrès accomplis dans le sens du rétablissement de l'équilibre dans les échanges de biens et services entre l'Union et le monde extérieur. Les données actuellement disponibles laissent entrevoir le parachèvement, en 1949, du redressement effectué en 1948. En raison de l'évolution exceptionnellement favorable de la balance commerciale, il est probable, en effet, que la balance des transactions courantes se clôturera cette année en boni.

La diminution du déficit anormalement élevé en dollars U.S.A. enregistré en 1947 constitue également un facteur favorable. Le résultat obtenu est d'autant plus remarquable qu'il a été atteint avec un minimum d'intervention administrative. Avec la saturation du marché intérieur, les importations en provenance de la zone dollar ont marqué une tendance spontanée à la contraction, si bien qu'il a été possible d'atténuer l'application des mesures prises à partir de novembre 1947 en vue de limiter l'achat de certains produits contre paiement en dollars U.S.A.

Enfin, l'Union a pu affecter les excédents de ses balances partielles créditrices au financement de son déficit en dollars U.S.A.

Avec l'instauration du plan Marshall, la convertibilité des excédents de l'Union s'est effectuée partiellement d'une manière automatique, dans le cadre du mécanisme de l'aide conditionnelle, l'Union Economique recevant en dollars U.S.A. la contrepartie des droits de tirage nets qu'elle accorde aux pays participants. En accroissant le pouvoir d'achat à la disposition des principaux clients de l'Union et en assurant le remboursement en dollars de la contre-valeur d'une fraction importante des marchandises et des services qui leur sont fournis, cette technique nouvelle contribue puissamment à créer les conditions nécessaires au maintien et à la consolidation des résultats acquis tant en ce qui concerne la position de la balance globale des transactions courantes qu'en ce qui regarde le financement du déficit de l'Union en dollars U.S.A.

LES RECETTES D'ENREGISTREMENT DEPUIS LA LIBÉRATION

COMPARAISON AVEC L'AVANT-GUERRE

Les recettes d'enregistrement au sens large — c'est-à-dire le produit des droits d'enregistrement, de greffe et d'hypothèque; le produit des droits de succession; le produit du timbre et des taxes assimilées au timbre, et divers autres produits de moindre importance — ont atteint, au cours de l'exercice 1948, l'indice 609 par rapport à la moyenne des exercices 1936-1938; au cours du premier exercice après la libération (1945), elles n'avaient atteint que l'indice 240.

L'augmentation des recettes d'enregistrement depuis l'avant-guerre et au cours des années d'après-guerre s'explique par les modifications qui ont été apportées à la fiscalité depuis la fin de l'exercice 1938 et par l'évolution de la matière imposable.

Le tableau 1 donne l'intitulé et la teneur des lois et arrêtés qui ont modifié la fiscalité en matière de droits d'enregistrement depuis la fin de l'exercice 1938.

TABLEAU I

Lois et arrêtés portant modification de la fiscalité en matière de droits d'enregistrement, etc. — 1939-1948

	Droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe	Droits de succession	Timbre et taxes assimilées au timbre	Autres droits
1. Arrêté royal n° 9 du 3 juillet 1939.	Majoration de certains droits fixes et proportionnels et du minimum de certains droits proportionnels.		Majoration du taux des droits de timbre de dimension, fixes, gradués et proportionnels.	Majoration d'un tiers de la taxe annuelle sur les associations sans but lucratif.
2. Arrêté royal n° 12 du 3 juillet 1939.				
3. Loi du 30 décembre 1939.				
4. Arrêté du 13 janvier 1941.				
5. Arrêté du 9 mai 1941.				
6. Arrêté du 1er décembre 1942.				
7. Loi du 13 août 1947				
8. Loi du 14 août 1947	Doublement des taux des droits non proportionnels et des taux fixes comme minima des droits proportionnels.	Instauration d'abattements en ligne directe et modification des premières tranches du tarif.	Doublement de la taxe sur la chasse.	Majoration de trois septièmes des amendes pénales.
9. Arrêté du Régent du 16 septembre 1947.			Doublement des taux des droits de timbre.	
10. Loi du 17 août 1948			La taxe de luxe est portée de 7,5 à 10 %; doublement de la taxe sur la chasse.	

La matière imposable est fonction :

dans le cas des droits d'enregistrement proprement dits, de l'activité du marché immobilier;

dans le cas des droits de succession, de la fortune mobilière et immobilière;

dans le cas des taxes assimilées au timbre, du volume des transactions et du niveau des prix.

Dans les pages qui suivent, nous étudierons comment ont évolué les rendements des différents droits d'enregistrement depuis les exercices 1936-1938 et nous nous efforcerons de dégager les facteurs qui ont conditionné cette évolution.

1. Droits d'enregistrement, de greffe et d'hypothèque (première colonne du tableau-annexe).

Etant donné que 98 ou 99 p. c. du produit de ces différents droits sont constitués par le produit des droits d'enregistrement, c'est sur ceux-ci qu'il convient de concentrer l'attention.

Les modifications apportées aux taux des droits d'enregistrement par l'arrêté royal n° 9 du 3 juillet 1939 devaient procurer un supplément de recettes de 20 millions au cours de l'exercice 1940. Sans ces modifications, le rendement des droits d'enregistrement eût été évalué à 450 millions pour l'exercice 1940. Les majorations prévues par l'arrêté n° 9 constituaient donc une aggravation de près de 4,5 p. c. de la fiscalité.

Aucune modification importante ne fut apportée au régime des droits d'enregistrement pendant les années de guerre. Les droits d'enregistrement étant, dans leur grande majorité, des droits proportionnels, leur produit suivit le mouvement de hausse des valeurs immobilières. Pour l'exercice 1945, il n'atteignit cependant que le coefficient 1,5 en raison de la faible activité du marché immobilier au cours de cet exercice, du fait que toutes les opérations portant sur des immeubles ayant fait l'objet d'une transmission entre vifs depuis le 1^{er} octobre 1940 étaient prohibées dans le cadre des mesures d'assainissement monétaire.

Lorsque la liberté fut rendue au marché immobilier, le rendement des droits d'enregistrement atteignit le coefficient 3 (exercices 1946 et 1947). En 1948, le rendement des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe a atteint le coefficient 3,5. Une des raisons de cette augmentation est le doublement, par la loi du 14 août 1947, des droits fixes d'enregistrement et de greffe, doublement qui devait rapporter un supplément de recettes de 31 millions au cours de l'exercice 1948.

En résumé, la fiscalité en matière de droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe n'a guère subi de modification depuis la période de référence (exercices 1936-1938). Les majorations décrétées en 1939 ont été partiellement compensées par le fait que les droits fixes ne sont actuellement qu'au coefficient 2, alors qu'ils devraient être au coefficient 3 ou 4 pour que leur charge réelle soit la même qu'avant-guerre. L'augmentation du rendement des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, par rapport à la période de référence, provient donc presque uniquement de l'augmentation de la matière imposable. Elle est, du reste, purement nominale et reflète la dépréciation de la valeur de la monnaie.

2. Droits de succession (deuxième colonne du tableau-annexe).

Le régime fiscal des droits de succession n'a subi aucune modification depuis la période 1936-1938 jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi du 14 août 1947.

Toutefois, le taux des droits de succession étant progressif, la fiscalité en la matière subit une aggravation automatique au cours des années de guerre et d'immédiat après-guerre, du fait de la dépréciation de la valeur de la monnaie (1). C'est ainsi, par exemple, qu'un héritage de 3 millions aurait été taxé en 1946 à un taux supérieur à celui auquel eût été taxé en 1939 un héritage dont le montant réel eût été le même, mais dont le montant nominal n'eût été que d'un million. Cette aggravation automatique de la fiscalité explique en partie pourquoi le rendement des droits de succession a atteint le coefficient 4 dès l'exercice 1947 alors que le rendement des droits d'enregistrement n'atteignait que le coefficient 3. Une autre raison de cette divergence est que les recensements prescrits par les arrêtés-lois du 6 octobre 1944 ont réduit les possibilités d'évasion en matière de droits de succession.

La loi du 14 août 1947 a quelque peu atténué les effets de l'aggravation automatique de la fiscalité, en réduisant les droits perçus sur les deux cents premiers mille francs dans le cas d'héritages en ligne directe ou entre époux. Compte tenu d'une majoration des abattements, notamment en faveur des enfants mineurs, il devait en résulter un manque à gagner de 32 millions, soit 3 ou 4 p. c., au cours de l'exercice 1948. C'est en partie ce qui explique qu'on ne s'attende pas à ce que le rendement des droits de succession dépasse le coefficient 3,4 en 1949. Une autre raison est la baisse des valeurs boursières.

3. Timbre et taxes assimilées au timbre (troisième colonne du tableau-annexe).

La fiscalité en matière de timbre a suivi une évolution parallèle à celle en matière de droits d'enregistrement. Elle a été aggravée par l'arrêté royal n° 9 du 3 juillet 1939 (qui devait procurer un rendement supplémentaire de 42 millions en 1940) et atténuée par la suite, le montant réel des droits fixes ayant subi une réduction du fait de la dépréciation de la valeur de la monnaie; cette réduction n'a été que partiellement compensée par l'arrêté du Régent du 16 septembre 1947, qui a approximativement doublé les taux des droits fixes de timbre.

Les taxes assimilées au timbre procurent au Trésor la plus grosse partie des recettes rangées sous la rubrique « Timbre et taxes assimilées au timbre » et même de l'ensemble des recettes d'enregistrement (au sens large). La grande majorité d'entre elles sont pro-

(1) La même chose est vraie des droits d'enregistrement pour les donations entre vifs qui, depuis 1939 (art. 8 de l'arrêté royal n° 9 du 3 juillet 1939), sont les mêmes que les droits de succession.

portionnelles et leur charge réelle n'a donc pas été réduite par la dépréciation de la valeur de la monnaie. Bien plus, les taux de la plupart d'entre elles ont été majorés en 1939 et en 1940, sous l'occupation et depuis la libération. Le tableau II retrace l'évolu-

tion des taux de base des diverses taxes assimilées au timbre depuis 1938 et donne, pour chaque augmentation, le rendement supplémentaire qui en était attendu au cours d'un exercice complet.

TABEAU II

Taux de base des taxes assimilées au timbre

	Code des taxes assimilées au timbre (1)	Arrêté royal n° 12 du 3-7-1939	Loi du 30-12-1939	Arrêté du 13-1-1941	Arrêté du 9-5-1941	Arrêté du 1-12-1942	Loi du 14-8-1947	Loi du 17-8-1948
1. Taxe de transmission	2,5 p.c.	2,75 p.c.	3,5 p.c.	4,5 p.c.	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
2. Taxe de facture :								
a) sur les transmissions	2,5 p.m.	2,75 p.m.	3,5 p.m.	4,5 p.m.	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
b) sur les contrats d'entreprise	2,5 p.c.	2,75 p.c.	3,5 p.c.	4,5 p.c.	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
3. Taxe sur les locations mobilières et les transports	2,5 p.c.	2,75 p.c.	3,5 p.c.	4,5 p.c.	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
4. Taxe de luxe	7 p.c.	7,5 p.c.	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	10 p.c.
5. Taxe sur les paiements de loyers de coffres-forts dans les banques	12 p.c.	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
6. Taxe sur les opérations de bourse et les reports :								
a) opérations de bourse autres que les reports	1,2 p.m.	Inchangé	Inchangé	Inchangé	2,5 p.m.	Inchangé	Inchangé	Inchangé
b) opérations de report :					(4)			
à 20 jours ou moins	0,6 p.m.	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
à plus de 20 jours	1,2 p.m.	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
7. Taxe annuelle sur les titres cotés en bourse	0,3 p.m.	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
8. Taxe annuelle sur les billets de banque au porteur	1,44 p.m.	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
9. Taxe annuelle sur les contrats d'assurance :								
a) Assurances sur la vie (2), assurances contre les accidents corporels et matériels et la responsabilité civile s'y rattachant	9,6 p.m. des primes	1 p.c. des primes	Inchangé	Inchangé	Inchangé	1 p.c. (3) des primes	Inchangé	Inchangé
b) Autres assurances	0,084 p.m. des sommes assurées	0,01 p.c. des sommes assurées	Inchangé	Inchangé	Inchangé	3,5 p.c. des primes	Inchangé	Inchangé
10. Taxe sur la chasse	Droit fixe	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	× 2 (±)	× 2
11. Taxe d'affichage	Droit fixe	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	× 3 1/3	Inchangé	Inchangé
Supplément de recettes escompté pour une année complète (en millions)...		225 (taxe de transmission et impôts connexes) 6 (taxe annuelle sur les contrats d'assurance)	504			10 (taxe d'affichage)	13	300 (taxe de luxe)

(1) Nouvelle publication au *Moniteur* du 21 octobre 1938, en vertu de l'arrêté royal du 29 septembre 1938.

(2) Y compris les contrats de rentes viagères ou temporaires.

(3) Assurances sur la vie et contrats de rentes viagères ou temporaires.

(4) 0,5 p.m. pour les titres de la dette publique belge en général et de la dette publique de la Colonie; 1 p.m. pour les titres d'emprunt et les obligations.

L'aggravation de la fiscalité en matière de taxes assimilées au timbre explique que le rendement de celles-ci a augmenté dans une mesure beaucoup plus grande depuis 1936-1938 que la matière imposable : la valeur des transactions. Les recettes du timbre et des taxes assimilées au timbre ont, en effet, atteint le coefficient 6,8 en 1948, alors que la matière imposable ne dépassait sans doute pas de beaucoup le coefficient 4.

Par contre, l'augmentation des recettes du timbre et des taxes assimilées au timbre de 1945 à 1947 est attribuable presque entièrement à l'augmentation du volume des transactions et, dans une mesure moindre, à l'augmentation des prix, le régime fiscal étant resté pratiquement inchangé au cours de cette période.

Au cours de l'exercice 1948, les recettes du timbre et des taxes assimilées au timbre se sont situées au même niveau qu'au cours de l'exercice précédent, sous l'effet combiné, sans doute, de deux facteurs opposés : baisse des prix et augmentation du volume des transactions.

4. Autres produits (quatrième colonne du tableau-annexe).

Les « autres produits » comprennent les rubriques suivantes :

- 1° Droits de naturalisation (compris dans les droits d'enregistrement à partir de l'exercice 1947);
- 2° Assistance judiciaire et procédure gratuite (3 millions en 1948);

- 3° Amendes en matière d'impôts (26 millions en 1948);
 4° Amendes de condamnations en matières diverses et dommages-intérêts (152 millions en 1948);
 5° Taxe sur les associations sans but lucratif (14 millions en 1948).

Si les « autres produits » ont dépassé le coefficient 7 au cours des exercices 1947 et 1948, c'est parce que les recettes d'amendes de condamnations ont atteint des niveaux très élevés au cours des années d'après-guerre — en 1947, elles ont atteint dix fois leur niveau moyen des exercices 1936-1938 — du fait des nombreuses amendes prononcées pour infractions en matière de ravitaillement et de prix.

En 1948, la diminution du nombre de condamnations pour infractions de cette espèce a été compensée par la majoration des amendes pénales, portées au coefficient 10/7 par la loi du 14 août 1947, de sorte que la rubrique « Amendes de condamnations en matières diverses et dommages et intérêts » n'a subi qu'un fléchissement assez faible. Le montant global des « autres produits » s'est en conséquence maintenu au même niveau qu'au cours de l'exercice précédent.

CONCLUSIONS

Seule une fraction relativement peu importante des droits d'enregistrement (au sens large) est constituée par des droits fixes. Le contribuable n'a donc bénéficié que dans une faible mesure de la dépréciation de la valeur de la monnaie. Les avantages qu'il en a retirés ont du reste été partiellement compensés par les majorations de droits fixes décrétées en 1939, conjointement avec certains relèvements de droits proportionnels, pour rétablir l'équilibre du budget menacé par suite des dépenses encourues pour assurer la défense du territoire, et par la loi du 14 août 1947

qui a doublé la plupart des droits fixes. La dépréciation de la valeur de la monnaie a du reste, dans certains cas, joué au détriment du contribuable : c'est notamment le cas pour certains minima exonérés et pour les impôts dont le taux est progressif (droits de succession et droits d'enregistrement pour les donations entre vifs).

Les avantages que la péréquation insuffisante des droits fixes a procurés au contribuable ont été plus que compensés par les relèvements intervenus avant, pendant et depuis la guerre dans les droits proportionnels, et notamment dans le plus important d'entre eux, la taxe de transmission, qui a été presque doublée.

La hausse des prix depuis 1936-1938 aurait probablement porté les recettes d'enregistrement (au sens large) en 1948 au coefficient 3,5 ou 4. L'accroissement du volume des transactions aurait pu porter ce coefficient à 4 ou 4,5. Mais c'est l'aggravation de la fiscalité — relèvement des droits proportionnels et aggravation automatique, par suite de la dépréciation de la monnaie, des droits progressifs — qui explique que les recettes d'enregistrement (au sens large) ont dépassé l'indice 600 au cours de l'exercice 1948.

Il convient du reste de remarquer que l'aggravation de la fiscalité s'est produite surtout avant et pendant la guerre. La loi du 14 août 1947 devait apporter un supplément de recettes de 92 millions en 1948, soit 0,4 p. c. des recettes présumées, et la loi du 17 août 1948 portant majoration de la taxe de luxe, un supplément de 300 millions en 1949, soit 1,5 p. c. des recettes présumées. L'augmentation des recettes d'enregistrement (au sens large) de 1945 à 1948, du coefficient 2,4 au coefficient 6,1, s'explique donc dans une très large mesure par l'augmentation des transactions, dans une mesure moindre par la hausse des prix et dans une mesure insignifiante par l'aggravation de la fiscalité.

TABLEAU-ANNEXE

Enregistrement

Source : *Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge et Moniteur belge.*

Exercice	Droits d'enregistrement, de transcription, de greffe et d'hypothèque			Droits de succession			Timbre et taxes assimilées au timbre			Autres produits (1)			Total		
	en millions de fr.	en p. c. du total	Indice. Moyen. 1936-38 = 100	en millions de fr.	en p. c. du total	Indice. Moyen. 1936-38 = 100	en millions de fr.	en p. c. du total	Indice. Moyen. 1936-38 = 100	en millions de fr.	en p. c. du total	Indice. Moyen. 1936-38 = 100	en millions de fr.	en p. c. du total	Indice. Moyen. 1936-38 = 100
Moyenne 1936-38	520	15,4	100	243	7,2	100	2.598	76,7	100	26	0,8	100	3.387	100	100
1939 (comptes provisoires)	399	12,5	76,7	272	8,5	111,9	2.492	78,2	95,9	25	0,8	96,2	3.188	100	94,1
1945 (comptes provisoires)	807	9,9	155,2	695	8,5	286,0	6.526	80,3	251,2	101	1,3	388,5	8.129	100	240,0
1946 (comptes provisoires)	1.697	10,3	326,3	948	5,7	390,1	13.733	83,1	528,6	154	0,9	592,3	16.532	100	488,1
1947 (comptes provisoires)	1.534	7,7	295,0	984	5,0	404,9	17.330	87,3	667,1	193	1,0	742,3	19.848	100	586,0
1948 (montants probables)	1.849	9,0	355,6	984	4,8	404,9	17.589	85,3	677,0	195	0,9	760,0	20.617	100	608,7
1949 (prévisions).....	1.778	8,8	341,9	825	4,1	339,5	17.400	86,1	669,7	196	1,0	753,8	20.200	100	596,4

(1) Droits de naturalisation (jusqu'en 1946), assistance judiciaire et procédure gratuite, amendes en matière d'impôts, amendes de condamnations en matières diverses et dommages-intérêts, et taxe sur les associations sans but lucratif.

LES IMPOTS DEPUIS LA LIBÉRATION

COMPARAISON AVEC L'AVANT-GUERRE

Conclusions (1)

Les perceptions d'impôts — contributions directes, douanes et accises, enregistrement — ont atteint, au cours de l'exercice 1948, l'indice 605 par rapport à la moyenne des exercices 1936-1938 (voir tableau-annexe).

Une grande partie de l'augmentation enregistrée par rapport à l'avant-guerre est nominale; elle reflète simplement la dépréciation de la valeur de la monnaie. Si l'on admet que le franc a perdu 75 p. c. de son pouvoir d'achat entre 1939 et 1948, l'augmentation de la charge réelle des impôts de 1936-1938 à 1948 est de quelque 50 p. c.

Il faut également tenir compte du fait que le revenu national réel de la Belgique à l'heure actuelle est sans doute supérieur à ce qu'il était il y a dix ans. L'augmentation par rapport à l'avant-guerre peut être évaluée au maximum à 25 p. c. La charge fiscale réelle par unité de revenu s'est donc accrue d'au moins 20 p. c. entre 1939 et 1948.

Cet accroissement de la charge fiscale réelle résulte principalement d'une aggravation de la fiscalité :

a) en matière de contributions directes : soit que les taux des impôts aient été majorés, soit que l'aggravation automatique de la fiscalité qu'a entraînée la dépréciation de la monnaie du fait de la progressivité des taux n'ait pas été compensée ou ait été imparfaitement compensée par des réductions de taux;

b) en matière de droits d'enregistrement, à la suite du relèvement des taux, notamment de celui de la taxe de transmission.

Par contre, la charge fiscale réelle des droits de douane et d'accise n'était pas, dans l'ensemble, sensiblement différente en 1948 de ce qu'elle était dix ans plus tôt.

De 1945 à 1948, les recettes d'impôts ont presque triplé. Cette augmentation s'explique dans une large mesure par le relèvement économique du pays, qui a entraîné l'augmentation des revenus réels des particuliers et des entreprises, de la consommation des produits soumis à l'accise, des importations et du volume des transactions.

L'augmentation des recettes d'impôts depuis 1945 s'explique également, mais dans une mesure moindre, par la hausse des prix qui s'est produite au cours des quatre dernières années.

Elle s'explique enfin par l'aggravation de la fiscalité en matière de douane et d'accise depuis la fin de la guerre. Pendant les années d'occupation, la dépréciation de la valeur de la monnaie avait provoqué un allègement sensible de la fiscalité réelle en matière de douane et d'accise, du fait que les principaux droits de l'espèce étaient des droits spécifiques. Cette réduction des droits réels a, depuis lors, été corrigée par des majorations.

Les modifications apportées à la fiscalité en matière de contributions directes et d'enregistrement au cours des années d'après-guerre n'ont guère contribué à l'augmentation des recettes d'impôts pendant cette période. Les droits d'enregistrement n'ont subi que de faibles relèvements depuis 1945, le plus important étant la majoration de la taxe de luxe, et la fiscalité en matière de contributions directes est probablement moins lourde actuellement qu'elle ne l'était en 1945.

L'évolution de la fiscalité depuis 1936-1938 ayant été sensiblement différente dans le cas des contributions directes, des douanes et accises et de l'enregistrement, la part de chacun de ces trois impôts dans l'ensemble des recettes fiscales a subi d'importantes fluctuations au cours des dix dernières années.

En 1936-1938, les droits d'enregistrement avaient procuré 36 p. c. des recettes fiscales ordinaires; les 64 p. c. restants étaient constitués, à parts égales, par les contributions directes et par les douanes et accises.

En 1946 — première année d'après-guerre — on enregistre, par rapport à la moyenne 1936-1938, une forte augmentation de la part des contributions directes, qui passe de 32 à 39 p. c. et de la part de l'enregistrement, qui passe de 36 à 42 p. c., au détriment de la part des douanes et accises qui tombe de 32 à 18 p. c. Cette évolution s'explique aisément par le fait que l'aggravation de la fiscalité pendant les années de guerre a presque exclusivement porté sur les contributions directes et l'enregistrement, les droits spécifiques de douane et d'accise ayant au contraire subi une diminution en termes réels, par suite de la dépréciation de la monnaie.

(1) Des articles parus dans les numéros de juin et de juillet et dans le présent numéro ont analysé successivement l'évolution des contributions directes, des douanes et accises et des recettes d'enregistrement au cours des dix dernières années. Le présent article vise à présenter une synthèse de ces articles, en dégagant les principaux facteurs qui ont déterminé l'évolution de l'ensemble des recettes fiscales.

De 1946 à 1948, la part des contributions directes, qui passe de 39 à 44 p. c. et celle des douanes et accises, qui passe de 18 à 20 p. c., s'accroissent au détriment de la part de l'enregistrement, qui fléchit de 42 à 36 p. c.

L'augmentation de la part des douanes et accises s'explique évidemment par le fait que la fiscalité en la matière est la seule à avoir été sérieusement aggravée au cours des années d'après-guerre.

L'augmentation de la part des contributions directes et la diminution de la part de l'enregistrement s'expliquent comme suit : les contributions directes perçues pour le compte de l'exercice 1946 représentaient dans une mesure importante les impôts acquittés par les contribuables sur leurs revenus de l'année 1945; par contre, les droits d'enregistrement perçus pour compte du même exercice étaient prélevés sur les transactions courantes. L'année 1946 ayant été beaucoup plus prospère que l'année 1945, le rendement des contributions directes

s'est trouvé abaissé par rapport au rendement de l'enregistrement. Au cours de l'exercice 1948, au contraire, la relation entre les rendements de ces deux types d'impôts a été normale, la prospérité de l'année 1948 n'ayant pas été sensiblement différente de celle de l'année 1947.

Si l'on compare à présent l'exercice 1948 aux exercices 1936-1938, on constate que la part des contributions directes est passée de 32 à 44 p. c., que la part de l'enregistrement est restée stationnaire à 36 p. c. et que la part des douanes et accises est tombée de 32 à 20 p. c. Cette évolution reflète le fait que la fiscalité en matière de contributions directes a été fortement aggravée depuis la période de référence; le fait que la fiscalité en matière d'enregistrement a également été aggravée mais dans une mesure moindre, et le fait que la fiscalité en matière de douanes et accises n'est pas dans l'ensemble plus sévère à l'heure actuelle qu'elle ne l'était en 1936-1938.

TABLEAU-ANNEXE

Impôts

Source : *Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge et Moniteur belge.*

Exercice	Contributions directes			Douanes et accises			Enregistrement			Total		
	en millions de francs	en p. c. du total	Indice. Moyenne 1936-38 = 100	en millions de francs	en p. c. du total	Indice. Moyenne 1936-38 = 100	en millions de francs	en p. c. du total	Indice. Moyenne 1936-38 = 100	en millions de francs	en p. c. du total	Indice. Moyenne 1936-38 = 100
Moyenne 1936-38	2.989	32,0	100,0	2.976	31,8	100,0	3.387	36,2	100,0	9.352	100	100,0
1939 (Comptes provisoires)	3.436	35,8	115,0	2.980	31,0	100,1	3.188	33,2	94,1	9.604	100	102,7
1945 (Comptes provisoires)	8.398	44,0	281,0	2.558	13,4	86,0	8.129	42,6	240,0	19.085	100	204,1
1946 (Comptes provisoires)	15.346	39,3	513,4	7.202	13,4	242,0	16.532	42,3	483,1	39.080	100	417,9
1947 (Comptes provisoires)	13.102	30,6	438,3	9.895	23,1	332,5	19.848	46,3	586,0	42.845	100	458,1
1948 (Montants probables)	24.622	43,5	823,8	11.370	20,0	382,1	20.617	36,5	603,7	56.609	100	603,3
1949 (Prévisions)	23.322	42,0	780,3	11.969	21,6	402,2	20.200	36,4	596,4	55.491	100	593,4

LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au *Moniteur belge*, au cours du mois précédant celui de la parution du *Bulletin*.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — *Législation économique et sociale générale*
- II. — *Législation monétaire, bancaire et financière*
- III. — *Législation agricole*
- IV. — *Législation industrielle*
- V. — *Législation du travail*
- VI. — *Législation relative au commerce intérieur*
- VII. — *Législation relative au commerce extérieur*
- VIII. — *Législation des transports*
- IX. — *Législation relative aux prix et aux salaires*
- X. — *Législation relative au rationnement et au ravitaillement*
- XI. — *Législation en matière de restauration et de dommages de guerre*

I — LEGISLATION ECONOMIQUE ET SOCIALE GENERALE

Accord

entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg au sujet de la répartition de l'assistance reçue des Etats-Unis en vertu des Conventions de coopération économique, conclu par échange de lettres, datées à Bruxelles, le 12 et 14 janvier 1949 (*Moniteur*, 1^{er}-2 août 1949, p. 7404).

Arrangement administratif

relatif aux modalités d'application de l'article 8 de la Convention franco-belge du 17 janvier 1948 sur la Sécurité sociale en ce qui concerne les prestations en nature aux titulaires d'une pension ou indemnité d'invalidité ou de vieillesse (*Moniteur*, 29-30 août 1949, p. 8332).

Arrangement administratif

relatif aux modalités d'application de l'accord complémentaire à la Convention générale de Sécurité sociale du 17 janvier 1948 entre la France et la Belgique, relatif au régime de sécurité sociale applicable aux travailleurs frontaliers et saisonniers (*Moniteur*, 29-30 août 1949, p. 8334).

Arrêté du Régent du 23 avril 1949

modifiant l'article 89 de l'arrêté du Régent du 14 septembre 1946, pris en exécution des lois coordonnées par l'arrêté du Régent du 12 septembre 1946 relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré (*Moniteur*, 1^{er}-2 août 1949, p. 7410).

Loi du 2 juin 1949

portant approbation de la Convention entre la Belgique et les Pays-Bas, relative à l'application de la législation des deux pays en ce qui concerne les assurances sociales, signée à La Haye, le 29 août 1947 (*Moniteur*, 10 août 1949, p. 7668).

Loi du 2 juin 1949

portant approbation de la Convention sur les Assurances sociales entre la Belgique et l'Italie, signée à Bruxelles, le 30 avril 1948 (*Moniteur*, 14 août 1949, p. 7828).

Arrêté du Régent du 2 juillet 1949

relatif à l'intervention de l'Etat en matière de subsides pour l'exécution de travaux par les provinces, communes, associations de communes, commissions d'assistance publique, fabriques d'église et associations de polders ou de wateringues. — *Errata* (*Moniteur*, 4 août 1949, p. 7502).

Arrêté ministériel du 13 juillet 1949

instituant une commission chargée d'établir le montant du remboursement forfaitaire dû par les organismes de sécurité sociale français et belges, pour les prestations en nature de l'assurance obligatoire en cas de maladie ou d'invalidité, dispensées aux travailleurs frontaliers et saisonniers (*Moniteur*, 29-30 août 1949, p. 8343).

II — LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Arrêté du Régent du 23 août 1949

modifiant le règlement de la Bourse de Fonds publics et de Change de Bruxelles (Moniteur, 28 août 1949, p. 8287).

IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Loi du 25 mai 1949

portant approbation de l'accord entre la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas, relatif à la création d'un Bureau international des Brevets, signé à La Haye, le 6 juin 1947 (Moniteur, 28 août 1949, p. 8283).

Arrêté du Régent du 10 août 1949

accueillant une requête déposée par application de l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935, permettant l'institution d'une réglementation économique de la production et de la distribution, et relative à la fabrication des compteurs d'eau (Moniteur, 26 août 1949, p. 8236).

Cet arrêté interdit, jusqu'au 31 décembre 1950, à tout producteur de compteurs d'eau d'en fabriquer annuellement dans une proportion qui excède 80 p. c. de la capacité de production normale de ses installations établies et en ordre de marche à la date du 8 janvier 1949, et d'installer ou de mettre en activité des moyens de production, destinés à la fabrication de compteurs d'eau ou de parties de compteurs d'eau, ainsi que des moyens destinés au montage de compteurs d'eau ou d'éléments de compteurs d'eau supplémentaires à ceux existant à la date du 8 janvier 1949, sauf dérogations accordées conformément à l'article 20 de l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935.

Arrêté du Régent du 10 août 1949

accueillant une requête déposée par application de l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935, permettant l'institution d'une réglementation économique de la production et de la distribution, et relative à l'industrie du verre à vitres (Moniteur, 26 août 1949, p. 8238).

Cet arrêté interdit, jusqu'au 31 décembre 1951, de mettre en activité ou d'utiliser pour la production de verre à vitres, tout four de fusion ou machine à produire le verre qui n'existait pas à la date du 18 octobre 1940 ou qui n'était pas à cette date affecté uniquement à cette fabrication, et interdit, sous réserve de l'application de l'article 3 du présent arrêté et des dérogations accordées conformément à l'article 20 de l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935, jusqu'au 31 décembre 1951, d'installer des nouveaux fours de fusion ou de machines à produire le verre à vitres.

Arrêté du Régent du 26 juillet 1949

modifiant l'arrêté du Régent du 11 juillet 1947, instituant une commission nationale pour l'étude du statut de la production, du transport et de la distribution de l'énergie électrique (Moniteur, 12 août 1949, p. 7748).

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Accord

entre la Belgique et la France, relatif aux travailleurs frontaliers, et Annexes, signés à Paris, le 8 janvier 1949 (Moniteur, 3 août 1949, p. 7448).

Arrêté du Régent du 19 juillet 1949

rapportant l'arrêté du Régent du 12 mars 1949 modifiant l'arrêté du Régent du 26 mai 1945 organique du Fonds provisoire de soutien des chômeurs involontaires (Moniteur, 4 août 1949, p. 7507).

Arrêté du Régent du 3 août 1949

fixant les modalités d'application de la loi du 28 mai 1949 relative au régime de retraite des ouvriers mineurs et assimilés (Moniteur, 12 août 1949, p. 7746).

Arrêté du Régent du 3 août 1949

modifiant l'arrêté du Régent du 15 octobre 1947 sur le régime de retraite des ouvriers mineurs et assimilés (Moniteur, 12 août 1949, p. 7747).

VI — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE INTERIEUR

Arrêté ministériel du 22 juillet 1949

modifiant l'arrêté ministériel du 23 novembre 1948, instituant l'inscription obligatoire du consommateur pour un approvisionnement spécial en beurre importé et en riz (Moniteur, 7 août 1949, p. 7622).

Article unique. — A partir du 1^{er} juillet 1949, les dispositions relatives à l'approvisionnement spécial en riz, contenues dans l'arrêté ministériel du 23 novembre 1948, instituant l'inscription obligatoire du consommateur pour

un approvisionnement spécial en beurre importé et en riz, sont abrogées

Arrêté ministériel du 12 août 1949

modifiant les arrêtés ministériels des 2 et 23 novembre 1948, relatifs à la libération du pain (Moniteur, 15-16-17 août 1949, p. 7878). — Erratum (Moniteur, 24 août 1949, p. 8070).

VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Accord commercial

entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Finlande, signé à Bruxelles, le 6 novembre 1945. — Sixième Protocole additionnel, signé à Bruxelles, le 16 novembre 1948 (Moniteur, 4 août 1949, p. 7498).

Accord commercial

entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Turquie et annexe, signés à Ankara, le 12 mars 1947. — Arrêté du Régent du 5 septembre 1947, rela-

tif à l'importation de et à l'exportation vers ce pays (Moniteur, 8-9 août 1949, p. 7637).

L'importation de toutes marchandises en provenance de la Turquie et l'exportation de toutes marchandises vers ce pays sont subordonnées à la production d'un certificat d'origine.

Arrêté ministériel du 24 août 1949

portant interdiction d'importer des ruminants de boucherie originaires de France (Moniteur, 27 août 1949, p. 8253).

VIII — LEGISLATION DES TRANSPORTS

Arrêté du Régent du 29 juillet 1949

modifiant le règlement particulier de la Meuse, de la Sambre et de l'Ourthe (Moniteur, 11 août 1949, p. 7704).

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté ministériel du 18 juillet 1949

complétant l'arrêté ministériel du 17 janvier 1948, fixant les prix maxima de vente aux consommateurs des combustibles minéraux solides. — Erratum (Moniteur, 22-23 août 1949, p. 8414).

Arrêté du Régent du 10 août 1949

fixant les salaires minima de certains travailleurs de l'industrie hôtelière (Moniteur, 25 août 1949, p. 8495).

Arrêté ministériel du 12 août 1949

plaçant sous le régime du prix normal la farine de froment, les sous-produits de meunerie, le pain mélangé, le pain au lait, le pain français et les petits pains (Moniteur, 15-16-17 août 1949, p. 7877).

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

I — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

ÉPOQUES	TAUX OFFICIELS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE										CALL-MONEY	
	Escompte					Prêts et avances sur (*)						
	Acceptations de banques présablement visées par B. N. B. (1)	Traites accept. domiciliées en banque, traites accept. en docum. représen- tatives d'imp. ou d'exp. de march. et warrants. (2)	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à court	Certificats ayant maximum 8 mois à court	Certificats ayant maximum 12 mois à court	Certificats à plus de 12 mois	Certificats 3 1/2 % 5 ans (1941) et certif. en réglem. des créances financières belges sur l'étranger		Autres effets publics
1947 Moyenne annuelle.....	2,67	3,17	3,42	4,17	4,67	2,—	2,1875	2,375	4,67	4,67	4,67	1,08
1948 Moyenne annuelle.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
1948 Juin	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Juillet	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Août	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Septembre	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Octobre	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Novembre	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Décembre	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
1949 Janvier	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Février	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Mars	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Avril	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Mai	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Juin	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Juillet	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Août	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25

(1) A partir du 19 février 1948 : uniquement acceptations de banque visées représentatives d'exportations.

(2) A partir du 19 février 1948, ce taux s'applique également aux acceptations de banque visées représentatives d'importations.

(*) Quotité de l'avance en août 1949 :

Certificats de trésorerie émis à court terme	95 %	Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1948)	90 %
Obligations décennales (1940-1950)	90 %	Autres effets publics	80 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 15 ans au plus (1942) ..	90 %	Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 5 ans (arrêté du 25 octo- bre 1941).	90 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 5, à 10 ou à 20 ans (1943) (1)	90 %	Certificats de trésorerie émis en règlement de créances financières belges sur l'étranger (arrêté du 3 févr. 1942).	
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 10 ans (1944)	90 %	Quotité de l'avance consentie uniquement dans les cas spéciaux admis par la Banque Nationale de Belgique	
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1947)	90 %		

(1) A partir du 15 octobre 1948, le taux des certificats de trésorerie à 10 ou 20 ans (1943) a été porté à 4 %.

II — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

ÉPOQUES	Banques — Comptes de dépôts à (*)					Caisse générale d'Epargne (dépôts sur livrets)			Soc. Nation. de Crédit à l'Industrie Comptes de dépôts à 1 an
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusque 50.000 fr. (1)	50.000 à 100.000 fr. (1)	au delà de 100.000 fr.	
Moyennes annuelles :									
1947	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,46
1948	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Moyennes mensuelles :									
1948 Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Septembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Octobre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Novembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Décembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
1949 Janvier	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Février	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)

(*) Moyenne de quatre banques.

(1) Du 1^{er} juillet 1946 au 30 juin 1947, le taux des dépôts a été de 3 % jusqu'à 30.000 francs et de 1,5 % de 30.000 à 100.000 fr.

(2) Comptes de dépôts à un an et plus.

LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX

I — COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX

9

PÉRIODES	OR				ARGENT			
	LONDRES En sh. et d. par oz. fin	NEW-YORK En dollars par oz. fin	BOMBAY		LONDRES En d. par oz. fin	NEW-YORK En cents par oz. fin	BOMBAY	
			En roupies et annas par Fine Tola	Conversion en sh. et d. par oz. fin			En roupies et annas par 100 Fine Tola	Conversion en pence par oz. fin
1938 31 décembre	149/7 1/2	35			(1) 20,06	42,75		
1947 31 décembre	172/3	35	105.2	420/6	45,—	74,62	170.3	82
1948 31 décembre	172/3	35	112.14	451/6	42,50	70,—	179.0	86
Moyennes mensuelles :								
1948 Juin	172/3	35	115.7	461/9	45,—	74,62	173.9	83
Juillet	172/3	35	113.8	454/0	45,—	74,62	174.0	84
Août	172/3	35	114.9	458/3	44,70	73,87	175.13	84
Septembre	172/3	35	115.4	461/0	45,93	75,35	173.13	83
Octobre	172/3	35	114.9	458/3	46,93	77,21	175.5	84
Novembre	172/3	35	113.4	453/0	45,02	73,58	175.12	84
Décembre	172/3	35	113.2	452/6	42,50	70,—	178.4	85
1949 Janvier	172/3	35	114.5	459/9	42,50	70,—	181.2	87
Février	172/3	35	117.13	471/3	43,—	70,80	186.15	90
Mars	172/3	35	112.10	450/6	43,50	71,50	183.9	88
Avril	172/3	35	111.15	447/9	43,50	71,50	177.0	85
Mai	172/3	35	116.15	467/9	43,50	71,50	182.15	88
Juin	172/3	35	117.8	470/0	43,50	71,50	185.15	89
Juillet	172/3	35	113.5	453/3	43,50	71,50	168.8	79
Août	172/3	35	114.5	457/3	43,72	71,87	161.15	78

(1) Cotation par oz. stand.

N. B. — 1 oz. troy = 31,1035 grammes; 1 tola = 11,6638 grammes; 1 roupie = 16 annas; 1 roupie = 18 pence.

II — COURS OFFICIELS DES CHANGES AU 31 AOUT 1949

fixés par la Banque Nationale de Belgique

en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1^{er} mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil

(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)

(en francs belges)

10

DEVICES	Cours contractuel	Transferts		Billets	
		Cours acheteur	Cours vendeur	Cours acheteur	Cours vendeur
1 livre sterling	176,625	176,50	176,75	175,85	176,80
1 dollar U. S. A.	(1) 43,8275	43,70	43,96	43,50	44,—
1 dollar canadien	—	43,96	44,06	43,75	44,25
100 francs français	(2) —	—	—	—	—
100 florins Pays-Bas	1.652,—	1.650,—	1.654,—	1.635,—	1.662,—
100 francs congolais	—	100,—	100,—	—	—
100 francs luxembourgeois	—	100,—	100,—	—	—
1 couronne suédoise	12,1936	12,16	12,23	12,10	12,25
1 franc suisse	10,1275	10,10	10,15	10,05	10,20
1 couronne danoise	9,1326	9,10	9,16	9,05	9,25
1 couronne norvégienne	8,83125	8,80	8,85	8,75	8,90
100 escudos	(3) 175,31	174,45	176,30	174,—	177,—
100 couronnes tchéco-slovaques	87,655	87,39	87,92	86,80	88,50

(1) Parité déposée au Fonds Monétaire International.

(2) Depuis le 10 juin 1949, le franc français n'est plus coté officiellement à Bruxelles. A compter de la même date, le franc belge est coté sur le marché libre des changes à Paris.

(3) Depuis le 8 août 1949.

LE MARCHÉ DES CAPITAUX

I — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

DÉSIGNATIONS DES TITRES	Cotation pour	COURS AU				
		2 mai 1949	1er juin 1949	1er juillet 1949	1er août 1949	1er septemb. 1949
I. — Dette intérieure directe de l'Etat belge (Intérêts à bonifier).						
Dettes 2 1/2 %	100,—	56,80	56,60	56,60	56,75	56,40
Dettes 3 % 2 ^e série	100,—	88,35	88,45	88,65	88,60	88,60
Dettes 3 1/2 % 1937	100,—	77,65	77,55	77,65	77,85	78,05
Dettes 3 1/2 % 1943 (1)	100,—	74,60	74,85	75,35	76,05	76,50
Dettes unifiées 4 %	100,—	86,05	86,50	86,95	87,35	87,95
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 (2)	100,—	83,45	84,35	84,90	85,50	86,—
Obligations décennales (1940-1950), 4 %, 1 ^{re} série	100,—	100,45	100,30	100,20	100,25	101,—
Certificats de Trésorerie à 15 ans au plus, 3 1/2 %, 1942	100,—	103,30	103,40	103,65	104,15	104,60
Certificats de Trésorerie à 5, 10, 20 ans, 3 1/2 %, 1943 (1) (3)	100,—	101,85	102,—	102,30	102,80	103,85
Certificats de Trésorerie à 10 ans, 3 1/2 %, 1944	100,—	95,80	96,30	96,55	97,—	97,05
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1947 (2)	100,—	98,60	98,65	98,90	99,45	99,80
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1948 (2)	100,—	99,80	99,75	100,15	100,30	100,75
Emprunts à lots 1933, 4 %	1.050,—	1.025,—	1027,—	1.025,—	1.020,—	1.024,—
Emprunts à lots 1938, 4 %	500,—	470,—	472,—	478,—	470,—	480,—
Emprunt à lots 1941 (3 % jusqu'en 1946; 3 1/2 % de 1946 à 1951; ensuite 4 %)	1.000,—	846,—	855,—	865,—	877,—	881,—
II. — Dette indirecte et dette garantie par l'Etat (Intérêts à bonifier).						
Dommages de guerre à lots 1923, 4 %	525,—	483,—	481,—	489,—	499,—	504,—
Emprunt de la Reconstr. 1 ^{re} tranche 1947 (2 % jusqu'en 1957; ensuite 5 %) (2)	1.000,—	1.001,—	1002,—	1.001,—	1.002,—	1.004,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche suisse), action privil. 6 % (1)	500,—	564,—	558,—	557,—	561,—	576,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche hollandaise), action privil. 6 % (1)	500,—	554,—	555,—	553,—	553,—	563,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche belge), action privil. 4 % (1)	500,—	479,—	478,—	473,—	470,—	464,—
(*) Soc. Nat. des Chem. de fer vicinaux, 3 %, coup. janvier-juillet	100,—	64,60	65,—	64,75	64,15	64,60
Régie des Télégraphes et Téléphones, 3 1/2 %, 1943	100,—	76,15	76,35	76,45	76,55	76,10
III. — Dette directe de la colonie.						
<i>Sans coupons d'intérêt : Congo Belge, emprunt à lots 1888</i>						
100,—	226,—	228,—	229,—	226,—	226,—	
<i>Intérêts à bonifier :</i>						
Dettes coloniales 1904, 3 % (1)	100,—	73,15	72,80	72,80	72,80	72,80
Dettes coloniales 1936, 4 %	100,—	88,25	88,15	87,95	88,—	87,90
(*) Dettes coloniales 1937, 3 1/2 %	100,—	78,80	78,85	78,85	78,85	78,85

(*) Les coupons des emprunts ci-dessus sont nets d'impôts; ceux passibles d'un impôt de 2 % sont marqués d'un astérisque.
 (1) Titres créés après le 6 octobre 1944 et pour lesquels une opération est en cours depuis cette date.
 (2) Titres créés après le 6 octobre 1944.
 (3) Le taux de l'intérêt est porté à 4 % à partir du 14 octobre 1948.

II — INDICE MENSUEL DES ACTIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

15

Source : Institut National de Statistique.

DATES	Indice général	Assurances, banques, soc. à portef.	Entr. immobil., hypothécaires et hôtels	Tramways chemins de fer et vicinaux	Trusis d'entr. de tramways et d'électricité	Entrepr. de gaz et d'électricité	Industries métallurgiques	Zincs, plombs et mines	Produits chimiques	Charbonnages et fours à coke	Glaceries	Verreries	Industrie de la construction	Industries textiles et soieries	Entreprises coloniales	Alimentation	Diverses
-------	----------------	-------------------------------------	---	-------------------------------------	---	----------------------------------	---------------------------	------------------------	--------------------	------------------------------	-----------	-----------	------------------------------	---------------------------------	------------------------	--------------	----------

Indices par rapport aux cours du mois précédent

1949 1 ^{er} août	101	100	98	97	101	106	99	102	97	97	101	100	98	98	102	102	101
1 ^{er} septemb. p	111	112	112	104	111	107	111	107	115	113	119	124	121	109	110	117	111

Indices par rapport à la période 1936 à 1938 = 100

1948 1 ^{er} juillet . . .	152	131	136	69	77	99	170	112	164	108	109	160	168	206	264	139	145
2 août	149	123	131	63	73	98	163	113	168	100	98	143	166	195	269	138	143
1 ^{er} septembre . . .	147	122	124	62	69	96	164	111	153	99	91	133	160	190	264	132	137
1 ^{er} octobre	150	128	120	62	70	97	174	123	153	112	89	131	161	190	267	133	137
2 novembre	144	122	111	59	66	95	169	128	145	107	78	118	149	179	257	121	132
1 ^{er} décembre . . .	140	121	113	69	63	94	165	126	142	108	73	112	143	174	247	117	132
1949 4 janvier . . .	145	125	111	68	68	95	168	131	146	126	78	121	165	182	261	119	133
1 ^{er} février	154	139	116	71	73	105	176	139	159	131	81	124	183	210	267	123	148
1 ^{er} mars	150	134	119	73	71	104	177	134	153	130	78	120	184	205	250	123	145
1 ^{er} avril	146	129	114	71	67	103	175	127	150	131	72	112	174	197	246	117	142
2 mai	141	130	108	73	66	103	164	126	142	123	66	101	166	185	238	114	134
1 ^{er} juin	141	129	107	74	68	109	165	128	139	121	64	100	164	184	238	108	133
1 ^{er} juillet	146	135	102	76	72	121	166	122	142	136	68	102	168	185	244	112	137
1 ^{er} août	147	135	100	74	73	128	164	124	138	132	69	102	164	182	248	114	138
1 ^{er} septemb. p	163	151	112	77	81	137	182	133	159	149	82	127	199	198	274	133	153

III — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

Source : *Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.*

15

PÉRIODES	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions		Total	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1947	246	191	172	4.112	4.988	4.303	5.160
1948	248	199	176	5.904	6.003	6.103	6.179
1948 Juin	22	18	16	444	461	462	476
Juillet	19	13	12	364	363	377	375
Août	21	15	13	363	345	378	358
Septembre	22	14	13	475	472	489	485
Octobre	21	15	13	458	434	473	447
Novembre	19	17	15	448	430	465	445
Décembre	23	16	14	562	484	578	499
1949 Janvier	20	19	17	745	616	763	633
Février	20	16	15	988	833	1.004	848
Mars	23	17	15	709	595	726	610
Avril	19	14	12	457	384	471	396
Mai	20	13	12	541	449	554	461
Juin	21	15	14	580	521	595	535
Juillet	19	13	11	504	433	517	444
Août	22	15	14	890	790	905	804

IV — COURS ET RENDEMENTS DES PRINCIPAUX TYPES D'OBLIGATIONS

16

DATES	TYPES DOMINANTS										OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS Types divers	
	Cours					Rendement (eu égard au cours seulement)					Valeur boursière moyenne	Rendement net moyen
	I	II	III	IV		I	II	III	IV			
	Dette unifiée	Dette coloniale 1936	Provinces, villes, et communes	Entreprises industrielles et commerciales		Dette unifiée	Dette coloniale 1936	Provinces, villes et communes	Entreprises industrielles et commerciales			
4 %	4 %	4 %	4 %	4 ½ %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 ½ %			
1948 1 ^{er} juillet	84,30	88,60	87,23	83,86	92,58	4,74	4,51	4,58	4,77	4,86	90,11	4,84
2 août	83,60	88,80	86,93	83,41	93,39	4,78	4,50	4,60	4,80	4,82	90,62	4,81
1 ^{er} septembre	83,50	88,80	86,83	83,78	93,34	4,79	4,50	4,61	4,77	4,83	90,72	4,81
1 ^{er} octobre	83,65	88,80	86,64	83,—	93,04	4,78	4,50	4,62	4,82	4,83	90,14	4,84
2 novembre	84,05	88,80	86,84	83,13	92,33	4,76	4,50	4,61	4,81	4,87	89,86	4,85
1 ^{er} décembre	84,50	88,65	86,83	82,99	91,78	4,73	4,51	4,61	4,82	4,90	89,57	4,87
1949 4 janvier	85,—	88,70	86,94	83,40	92,04	4,71	4,51	4,60	4,80	4,89	89,75	4,86
1 ^{er} février	85,—	88,40	p 85,49	p 85,07	p 93,40	4,71	4,52	p 4,68	p 4,70	p 4,82	p 91,93	p 4,83
1 ^{er} mars	85,30	88,35	p 85,77	p 86,59	p 93,97	4,69	4,53	p 4,66	p 4,62	p 4,79	p 92,50	p 4,80
1 ^{er} avril	85,85	88,30	p 86,05	p 86,10	p 93,73	4,66	4,53	p 4,65	p 4,64	p 4,80	p 92,29	p 4,81
2 mai	86,05	88,25	p 86,52	p 85,65	p 93,98	4,65	4,53	p 4,62	p 4,67	p 4,79	p 92,32	p 4,81
1 ^{er} juin	86,50	88,15	p 87,05	p 85,37	p 93,69	4,62	4,54	p 4,59	p 4,68	p 4,80	p 92,18	p 4,82
1 ^{er} juillet	86,95	87,95	p 87,52	p 86,22	p 93,78	4,60	4,55	p 4,57	p 4,64	p 4,80	p 92,62	p 4,80
1 ^{er} août	87,35	88,—	p 87,87	p 86,59	p 94,77	4,58	4,54	p 4,55	p 4,62	p 4,75	p 93,34	p 4,76
1 ^{er} septembre	87,95	87,90	p 88,43	p 86,79	p 95,19	4,55	4,55	p 4,52	p 4,61	p 4,73	p 93,69	p 4,74

N. B. — Méthode d'établissement : voir *Bulletin d'Information et de Documentation* de mars 1939, p. 187.

**V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
ET CONGOLAISES**

Tableau rétrospectif

(milliers de francs)

17

Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Sociétés anonymes) (Sociétés en commandite par actions) (Sociétés de personnes à responsabilité limitée)			
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré sur valeur nominale
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale				
1947.....	1.366	1.377.114	1.163.493	1.553	537.550	502.369	750	5.998.629	6.599.616	6.022.820
1948.....	1.474	3.047.835	2.410.965	1.299	480.520	459.852	865	14.334.206	25.222.574	24.493.817
1948 5 premiers mois.....	575	1.002.243	680.839	606	232.853	223.394	332	4.663.393	9.193.308	8.832.170
1949 5 premiers mois.....	523	797.754	634.626	453	172.784	166.677	312	2.957.375	3.567.950	3.504.519
1948 Mars.....	128	172.288	160.984	112	42.334	39.449	89	690.240	1.484.992	1.453.063
Avril.....	120	117.695	99.156	131	41.457	39.622	90	1.606.434	3.768.537	3.523.002
Mai.....	125	181.264	161.550	115	47.819	45.334	72	595.485	1.162.237	1.139.008
Juin.....	140	348.770	322.056	123	39.973	37.566	87	2.371.774	4.196.715	4.153.845
Juillet.....	145	452.613	418.430	115	41.140	38.899	65	200.197	553.722	536.035
Août.....	89	59.481	53.492	78	28.508	25.032	28	82.576	111.524	102.287
Septembre.....	101	352.922	139.766	87	34.002	33.143	49	605.909	611.742	559.022
Octobre.....	121	122.418	83.703	93	26.463	25.105	58	1.015.863	1.573.900	1.403.939
Novembre.....	122	167.452	228.568	71	23.793	23.315	64	1.918.723	3.275.659	3.269.037
Décembre.....	181	541.936	484.111	126	53.788	53.398	182	3.475.771	5.706.004	5.637.482
1949 Janvier.....	106	262.049	202.518	111	37.218	36.165	44	531.089	426.502	423.472
Février.....	104	161.675	107.316	102	36.772	35.980	43	182.669	297.464	278.439
Mars.....	136	224.120	188.852	114	39.589	37.986	81	666.472	818.518	812.554
Avril.....	100	90.060	80.861	81	42.350	40.733	63	758.735	1.136.969	1.130.319
Mai.....	77	59.850	55.079	45	16.855	15.813	81	318.410	888.503	859.735

PÉRIODES	ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		Ensemble des émissions Montant nominal	PRIMES D'ÉMISSION (1)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		Émissions nettes (4)
	Nombre	Montant nominal			Apports en nature (2)	Incorporation de réserves au capital (3)	
1947.....	56	2.241.700	10.755.980	47.079	1.156.511	3.559.775	5.261.181
1948.....	47	2.265.280	31.016.209	92.822	2.090.440	22.808.994	4.823.302
1948 5 premiers mois.....	21	632.800	11.061.204	280	564.754	8.250.644	1.554.085
1949 5 premiers mois.....	12	415.000	4.953.494	970	522.958	3.211.251	987.583
1948 Mars.....	5	690.000	2.389.614	210	119.931	1.339.942	884.413
Avril.....	6	122.980	4.050.669	—	91.192	3.292.704	400.864
Mai.....	8	229.000	1.620.320	—	163.915	1.080.808	330.169
Juin.....	4	128.500	4.713.958	—	151.865	4.031.351	458.751
Juillet.....	3	64.000	1.111.475	—	421.774	446.574	189.016
Août.....	2	31.000	230.513	—	56.397	61.760	93.954
Septembre.....	1	5.000	1.003.666	—	121.343	237.630	377.958
Octobre.....	1	10.000	1.732.781	92.250	191.643	1.224.285	199.089
Novembre.....	2	125.000	3.591.904	42	100.052	3.169.767	376.143
Décembre.....	2	453.000	6.754.728	250	482.612	5.386.983	758.646
1949 Janvier.....	—	—	725.769	770	127.915	342.694	192.316
Février.....	3	280.000	775.911	—	97.481	213.837	390.417
Mars.....	1	20.000	1.102.227	—	154.038	752.495	152.859
Avril.....	—	—	1.269.379	—	90.378	1.109.658	51.877
Mai.....	8	115.000	1.080.208	200	53.146	792.567	200.114

(1) Non comprises dans les montants libérés.

(2) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

(3) Comprises dans les augmentations de capital.

(4) Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

17

Source : Institut National de Statistique.

(milliers de francs)

MAI 1949

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (1)					AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES				DISSOL. DE SOCIÉTÉS(1) (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)		RÉDUC- TIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)					
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée		Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature		Augmen- tations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant		
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal								Montant libéré sur valeur nominale	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant	Nombre			Montant	Nombre
Banques									1	10.000								1	5.000					
Assurances																								
Opérations financières et immobilières...	3	3.200	3.200	2	500	500	1	5.000	5.000	1.000								3	123.200					
Commerce de détail	3	775	775	7	875	875	3	75.650	126.600	126.600								4	575					
Commerce de gros et commerce extérieur	22	10.060	8.740	17	6.450	6.234	13	8.852	9.937	8.800								14	3.745					
Fabrications métalliques	10	17.400	16.258	1	990	990	14	61.916	90.294	78.080	3	35.000						3	1.250					
Métallurgie du fer	1	1.000	768								1	20.000						1	300					
Métaux non ferreux	1	60	60																					
Industrie textile	6	8.060	8.060	2	770	770	7	47.399	110.691	110.691								1	100					
Industries alimentaires	1	485	485	1	2.000	2.000	5	39.777	174.898	172.338								3	5.395			1	1.523	
Industrie du bois	5	5.115	4.419				1	250	150	150								1	500					
Industrie chimique	1	600	600				5	502.568	270.532	265.900	1	16.000						2	150					
Industrie du verre							1	80	920	920								1	50					
Electricité																								
Gaz																								
Eau																								
Cuir	2	4.250	4.250				2	9.425	2.075	2.075								2	4.640					
Papier et imprimerie	2	1.450	1.247				3	2.340	8.880	8.880			200					1	50					
Transport	4	4.100	3.700	2	1.300	524	3	2.050	2.750	2.750								6	12.670					
Tourisme							2	2.100	7.900	7.900								2	1.830					
Intermédiaires	1	250	250	2	550	550	1	150	85	85								2	110			1	500	
Déchets et matières de récupération...	1	500	500															1	100					
Constructions	5	1.100	562				5	14.900	12.050	11.250								1	50					
Charbons																								
Terre cuite																								
Ciment et industries connexes							1	1.000	16.500	16.500	1	10.000												
Carrières																								
Chaux							1	5.000	5.000	5.000														
Industries céramiques																								
Industrie du tabac							2	6.000	7.000	7.000														
Industrie du diamant																								
Editions, librairies, presse	1	50	50	1	300	250	1	200	200	200								1	150			1	450	
Films, théâtres, attractions	1	200	200	1	1.800	1.800	1	400	3.041	3.041								3	560					
Artisanat	5	970	730	6	1.070	1.070	2	200	300	225								2	560					
Agriculture, horticulture, pêche, élevage																								
Divers non dénommés	2	225	225	3	250	250	3	30.500	29.400	29.400								3	11.000					
TOTAUX...	77	59.850	55.079	45	16.855	15.813	81	818.410	888.503	859.735	8	115.000		200	32.609	9.731	10.806	792.567	59	173.985			3	2.473

(1) Coopératives : 15 sociétés constituées au capital minimum de 2.793.000 francs; 12 sociétés dissoutes au capital minimum de 935.700 francs.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

17

Source : Institut National de Statistique.

(milliers de francs)

MAI 1949

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (soc. de pers. à resp. limitée)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS		PRÉLÈVEMENTS D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		DISSOLUTIONS		RÉDUCTION DE CAPITAL Montant	
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature (1)	Incorporations de réserves au capital (2)	Liquidations		Fusions
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale												

1 — Selon le lieu où s'exerce leur activité

Belgique	77	59.850	55.079	45	16.855	15.813	81	811.410	887.503	838.735	4	69.000	—	200	53.146	771.567	38.985	—	2.473
Belgique et étrang.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	135.000	—	—
Congo Belge	—	—	—	—	—	—	1	7.000	21.000	21.000	4	46.000	—	—	—	21.000	—	—	—
Total ...	77	59.850	55.079	45	16.855	15.813	81	818.410	888.503	859.735	8	115.000	—	200	53.146	792.567	173.985	—	2.473

2 — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	61	21.075	18.822	39	7.425	7.159	33	21.177	15.617	12.755	—	—	—	—	14.865	5.639	9.175	—	950
de 1 à 5 millions	15	33.275	31.359	6	9.430	8.654	28	64.450	72.469	63.192	—	—	—	200	32.023	45.800	22.810	—	1.523
de 5 à 10 millions	1	5.500	4.898	—	—	—	8	48.140	59.560	54.928	—	—	—	—	6.258	41.267	10.000	—	—
de 10 à 20 millions	—	—	—	—	—	—	2	22.504	32.496	20.499	7	91.000	—	—	—	16.500	12.000	—	—
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	7	155.139	215.361	215.361	1	24.000	—	—	—	190.361	—	—	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	3	507.000	493.000	493.000	—	—	—	—	—	493.000	120.000	—	—
Total ...	77	59.850	55.079	45	16.855	15.813	81	818.410	888.503	859.735	8	115.000	—	200	53.146	792.567	173.985	—	2.473

(1) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

(2) Comprises dans les augmentations de capital.

VI — EMPRUNTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITÉ PUBLIQUE (1)

(Emprunts à long et moyen terme ayant fait l'objet d'une émission publique.)

VII — OPERATIONS BANCAIRES DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

VIII — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES (3)

18
19
20

PÉRIODES	en Belgique		à l'étranger
	millions de francs	millions	
1947	10.058	fr. s. 100 \$ can. 14 \$ U.S. 9	
1948	6.900	fr. s. 50 \$ U.S. 58	
1948 Août	—	—	
Septembre	550	—	
Octobre	600	—	
Novembre	300	—	
Décembre	—	\$ U.S. 8	
1949 Janvier	3.500	—	
Février	—	—	
Mars	1.080	\$ U.S. 16	
Avril	—	—	
Mai	1.400	—	
Juin	—	fr. s. 50	
Juillet	—	—	
Août	—	—	

PÉRIODES	DÉPENSES EXTRAORDINAIRES		DÉPENSES ORDINAIRES (2)
	Prélèvements sur comptes	Remboursements nets	Avances nettes
(milliers de francs)			
1947	1.673.082	377.541	1.433.740
1948	2.108.506	2.089.078	2.647.018
1948 Juin	231.422	1.728	172.694
Juillet	173.237	360.718	119.423
Août	148.025	348.385	146.050
Septembre	203.269	75.498	94.750
Octobre	160.001	96.369	113.028
Novembre	144.978	1.114	105.698
Décembre	165.490	65.699	144.333
1949 Janvier	123.193	130.190	111.256
Février	125.394	47.117	134.850
Mars	183.123	122.853	123.719
Avril	86.374	60.222	71.554
Mai	87.272	60.477	240.809
Juin	78.628	41.211	146.261
Juillet	142.581	20.745	150.907
Août	145.191	2.854	122.182

PÉRIODES	Montant d'après les droits d'inscription perçus
milliers de frs	
1947 Moyenne mens.	742.080
1948 Moyenne mens.	880.012
1948 Mai	825.522
Juin	961.962
Juillet	922.623
Août	848.684
Septembre	835.607
Octobre	878.627
Novembre	802.091
Décembre	1.296.900
1949 Janvier	876.554
Février	801.157
Mars	1.005.934
Avril	1.046.194
Mai	1.175.427
Juin	1.148.968
Juillet	1.182.081

(1) Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie).

(2) Le mouvement des remboursements sur les ouvertures de crédit pour dépenses ordinaires ne peut plus être donné en raison de la fusion de ces opérations avec celles d'autres comptes communaux.

(3) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

LES FINANCES PUBLIQUES

RENDEMENT DES IMPOTS

26

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
1947.....	16.512	9.898	20.047	46.457	—
1948.....	22.166	11.407	20.618	54.191	—
1948 Mai.....	1.904	926	1.702	4.532	22.067
Juin.....	2.024	993	1.668	4.685	26.752
Juillet.....	2.094	1.002	1.584	4.681	31.433
Août.....	1.918	895	1.496	4.309	35.742
Septembre.....	1.841	1.021	1.796	4.658	40.400
Octobre.....	1.484	956	1.806	4.246	44.646
Novembre.....	1.716	862	1.688	4.266	48.912
Décembre.....	2.338	1.063	1.878	5.279	54.191
1949 Janvier.....	3.209	880	1.763	5.852	5.852
Février.....	2.083	885	1.605	4.573	10.425
Mars.....	1.994	982	1.720	4.696	15.121
Avril.....	2.044	972	1.566	4.582	19.703
Mai.....	2.189	961	1.558	4.708	24.411
Juin.....	1.996	981	1.515	4.492	28.903
Juillet.....	2.152	813	1.486	4.451	33.354

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 juillet 1949 pour les exercices 1948 et 1949

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	EXERCICE 1948		EXERCICE 1949		JUILLET 1949
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exercice 1949
I. Contributions directes.....	24.622	17.299	10.808	10.443	2.152
II. Douanes et accises.....	11.370	10.791	6.396	6.657	813
dont douanes.....	3.159	2.750	1.887	1.845	260
accises.....	7.295	4.020	4.020	4.725	494
taxes spéciales de consommat.....	808	7.951	423	4.725	52
III. Enregistrement.....	20.617	21.536	11.205	11.420	1.486
dont enregistrement.....	1.817	1.500	1.035	1.046	155
successions.....	984	825	511	444	82
timbres et taxes assimilées.....	17.589	19.000	9.534	9.798	1.235
Total.....	56.609	49.626	28.409	28.520	4.451
Différence par rapport aux éval. budgét.	+ 6.983		- 111		

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

LES REVENUS ET L'ÉPARGNE

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en juin 1949

Source : Institut National de Statistique.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts (2)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			

(milliers de francs)

A — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques	4	3	1	715.000	498.005	140.220	94	56.000	2.135	85
Assurances	19	17	2	83.738	74.315	14.499	45	5.388	—	—
Opérations financières et immobilières	46	30	16	318.050	97.893	24.924	1.415	12.959	606.599	22.481
Commerce de détail	23	16	7	139.496	174.850	18.259	727	10.803	15.000	600
Commerce de gros et commerce extérieur	134	98	36	259.461	215.210	65.292	7.823	23.589	5.175	311
Fabrications métalliques	79	66	13	1.420.362	1.114.319	295.821	4.740	133.193	149.917	6.461
Métallurgie du fer	6	6	—	427.423	510.280	44.547	—	34.303	84.118	3.582
Métaux non ferreux	5	5	—	57.000	968.019	88.122	—	46.374	5.598	252
Industrie textile	70	49	21	571.410	766.901	77.693	12.271	31.426	6.136	327
Industries alimentaires	31	19	12	148.950	325.766	20.148	4.037	10.601	7.099	379
Industrie du bois	20	12	8	24.485	30.592	2.312	3.529	562	—	—
Industrie chimique	31	21	10	170.158	479.657	30.994	7.398	10.617	32.745	1.617
Industrie du verre	6	4	2	11.410	24.279	70	323	—	—	—
Electricité	3	2	1	46.256	24.851	1.174	54	972	308.209	13.668
Gaz	2	1	1	107.000	145.002	16.421	661	15.071	1.161	62
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	13	7	6	28.359	16.481	3.044	2.241	822	2.500	138
Papier et imprimerie	13	6	7	26.580	24.079	974	6.691	331	2.000	100
Transport	48	35	13	149.261	135.304	18.804	6.418	10.475	12.367	622
Tourisme	16	7	9	15.424	— 3.304	2.042	3.169	132	—	—
Intermédiaires	32	24	8	11.197	1.950	2.386	303	400	2.660	133
Déchets et matières de récupération	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions	17	16	1	55.080	18.241	6.272	85	2.718	3.500	160
Charbons	1	1	—	75.000	454.848	30.264	—	26.250	179.899	8.865
Terre cuite	11	11	—	34.175	130.049	4.505	—	3.142	—	—
Ciment et industries connexes	3	3	—	8.000	7.854	904	—	491	5.000	250
Carrières	5	4	1	1.950	2.711	455	23	94	—	—
Chaux	1	—	1	1.060	9.660	—	2	—	—	—
Industries céramiques	7	2	5	9.800	15.351	2.101	842	—	—	—
Industrie du tabac	5	2	3	150.027	26.547	12.054	1.801	4.800	—	—
Industrie du diamant	3	2	1	1.400	3.434	620	1.989	—	—	—
Editions, librairies, presse	10	5	5	10.560	— 7.322	1.797	664	504	—	—
Films, théâtres, attractions	11	9	2	2.525	1.057	993	64	—	—	—
Artisanat	30	18	12	19.700	27.679	3.504	2.073	73	—	—
Agriculture, horticulture, pêche, élevage	3	2	1	3.005	— 207	20	71	—	1.580	63
Divers non dénommés	51	31	20	100.300	136.318	16.080	4.773	8.449	2.547	123
TOTAL...	759	534	225	5.203.602	6.456.169	947.315	74.326	450.539	1.435.935	60.279

B — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Banques, sociétés financières	—	—	—	—	—	—	—	—	10.000	475
Sociétés commerciales	4	3	1	217.701	11.920	14.172	3	11.874	—	—
Sociétés industrielles	35	31	4	4.438.568	1.717.506	1.364.373	3.792	941.186	—	—
Sociétés agricoles	15	15	—	293.819	266.942	76.766	—	44.041	—	—
Services publics	2	1	1	116.000	8.000	46.265	5.701	42.216	—	—
Mixtes	6	4	2	84.711	18.746	9.235	3.588	3.867	—	—
TOTAL...	62	54	8	5.150.799	2.023.114	1.510.811	13.084	1.043.184	10.000	475

C — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Electricité	2	1	1	261.500	568.414	688	4.724	645	—	—
Chemins de fer	1	—	1	2.000	804	—	214	—	1.683	84
Tramways	2	2	—	33.328	1.269	1.608	—	1.710	—	—
Plantations, sociétés coloniales	8	5	3	307.350	88.193	26.756	355	14.774	—	—
Sociétés diverses	8	6	2	328.950	91.509	18.967	6.314	12.832	—	—
TOTAL...	21	14	7	933.128	748.189	48.019	11.607	29.961	1.683	84
TOTAL GÉNÉRAL...	842	602	240	11.287.529	9.227.472	2.506.145	99.017	1.523.684	1.447.618	60.838

(1) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(2) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de juin 1949 :

(milliers de francs)

Coupons d'emprunts de l'Etat	340.507
Coupons d'emprunts de la Colonie	2.188
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	40.252
Coupons d'emprunts d'organismes divers	71.040

453.987

Coupons d'emprunts extérieurs de l'Etat	7.369
Coupons d'emprunts extérieurs de la ville d'Anvers	6.537
Coupons d'emprunts extérieurs de la Régie des Télégr. et Téléph.	10.100

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES (suite)

Tableau rétrospectif

Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
1947 (2)	7.242	5.672	1.570	53.896.030	40.783.567	9.338.430	527.053	4.328.143	(3) 13.995.344	468.210
1948 (2)	9.019	6.809	2.210	69.383.579	89.178.476	12.223.261	646.984	6.484.711	(4) 16.886.767	649.458
1948 6 premiers mois	5.658	4.377	1.281	40.239.962	53.151.724	7.113.148	393.370	3.419.530	6.113.971	243.721
1949 6 premiers mois	6.434	4.612	1.822	56.086.571	56.538.460	8.792.348	695.042	5.026.928	8.738.970	380.964
1948 Avril	1.891	1.467	424	12.452.583	15.661.085	2.030.647	117.704	988.889	1.108.328	43.750
Mai	1.430	1.101	329	12.140.905	18.660.968	2.115.684	115.203	1.075.691	752.195	28.825
Juin	671	509	162	7.116.381	7.283.243	1.248.384	50.457	477.894	1.057.451	42.464
Juillet	362	279	83	8.184.053	5.659.060	1.637.115	16.988	1.130.105	1.297.955	54.718
Août	175	123	52	716.422	1.978.233	102.492	36.457	26.304	974.443	38.044
Septembre	261	183	73	1.029.629	1.642.251	173.794	12.475	81.639	918.748	35.512
Octobre	559	421	138	8.314.672	9.146.046	1.074.263	34.289	712.449	1.022.763	40.631
Novembre	305	226	79	5.444.291	9.948.709	845.831	26.046	605.395	845.163	33.546
Décembre	327	234	93	2.891.891	5.384.827	604.805	41.906	320.751	993.305	40.389
1949 Janvier	90	60	30	324.649	596.154	77.011	9.314	36.245	1.991.604	86.645
Février	151	109	42	410.532	647.964	380.505	17.316	318.471	1.429.896	58.152
Mars	1.480	1.065	415	9.463.949	8.899.357	1.406.713	113.839	741.586	1.202.110	50.058
Avril	2.081	1.467	614	16.400.115	13.991.670	2.014.375	222.560	1.020.192	1.605.774	77.086
Mai	1.790	1.309	481	18.269.797	23.175.843	2.407.599	232.996	1.386.750	1.161.968	48.185
Juin	842	602	240	11.287.529	9.227.472	2.506.145	99.017	1.523.684	1.447.618	60.838

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(2) Renseignements définitifs. L'addition des éléments des douze mois ne correspond pas au total annuel, étant donné que ce chiffre comprend les sociétés qui publient leur bilan avec retard.

(3) Au 31 décembre 1947. Montant rectifié pour des emprunts existant déjà en 1947, mais non compris dans la statistique.

(4) Au 31 décembre 1948.

II — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne (Épargne pure)

(milliers de francs)

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Soldo des dépôts à fin de période	Nombre de livrets à fin d'année
1946	5.213.360	3.828.538	1.384.822	20.646.488 (1)	6.435.619
1947	7.875.174	4.964.339	2.910.835	24.185.471 (2)	6.621.775
1948	8.546.889	5.946.442	2.600.447	27.524.459 (2)	
1948 Juin	643.313	613.036	30.277	25.793.460	
Juillet	754.893	573.926	180.967	25.974.427	
Août	648.810	481.296	167.514	26.141.941	
Septembre	626.138	488.368	137.770	26.279.711	
Octobre	621.666	463.992	157.574	26.437.285	
Novembre	583.765	402.930	180.835	26.618.120	
Décembre	799.869	632.071	167.798	27.524.459 (2)	
1949 Janvier	917.072	433.855	483.217	28.007.676	
Février	710.185	489.532	220.653	28.228.329	
Mars	913.565	540.123	373.442	28.601.771	
Avril	644.800	655.704	10.904	28.590.867	
Mai	640.189	583.302	56.887	28.647.754	
Juin	615.632	571.004	44.628	28.692.382	
Juillet	738.641	563.839	174.802	28.867.184	
Août	715.424	494.025	221.399	29.088.583	

(1) Y compris les intérêts capitalisés et les intérêts sur les obligations de l'emprunt de l'assainissement monétaire, ainsi que le montant du rachat des obligations du même emprunt.

(2) Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite

(milliers de francs)

PÉRIODES	TRAVAILLEURS MANUELS et versements libres en dehors du cadre des lois d'assurances obligatoires (lois des 16 mars 1865 et 15 décembre 1937)	EMPLOYÉS (lois des 10 mars 1925 et 18 juin 1930)	OUVRIERS MINEURS (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937) (1)	Total
1947	469.437	224.845	146.100	840.882
1948	493.266	245.257	p 186.000	p 924.523
1947 Octobre	42.706	21.490		
Novembre	39.633	18.883		
Décembre	39.761	19.927		
1948 Janvier	42.824	20.012		
Février	44.250	18.888		
Mars	45.514	20.480		
Avril	41.566	20.879		
Mai	43.384	20.107		
Juin	35.936	19.384		
Juillet	41.046	20.811		
Août	40.663	19.629		
Septembre	40.134	19.232		
Octobre	40.525	21.950		
Novembre	37.923	21.277		
Décembre	39.501	22.608		

(1) Source : Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs.

III — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES (Période 1936 à 1938 = 100)

32

PÉRIODES	INDICE GÉNÉRAL	INDICES PAR INDUSTRIES																							
		Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques, briqueteries	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports			Gaz et électricité
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécaniques et métalliques	Ensemble					Lin, coton, chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie, confecti	Ensemble					Fabriques	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer (1)	Ensemble (1)	

a) Indice des salaires horaires moyens

1940 Mars	113	117	110	123	115	114	118	107	114	114	110	112	113	112	113	109	118	105	119	106	106	112	104	106	114
1946 Décembre	334	316	325	306	322	331	321	329	316	323	319	375	358	367	328	346	349	257	310	310	289	302	299	297	
1947 Mars	339	318	324	314	319	338	327	321	315	327	322	372	366	369	329	346	353	267	329	338	301	296	297	301	
Juin	345	319	334	333	331	344	338	345	323	331	323	380	367	373	335	352	353	260	340	340	303	293	295	311	
Septembre	352	327	341	331	333	353	342	353	332	337	339	385	370	377	340	355	356	266	348	339	308	316	314	325	
Décembre	367	347	354	361	351	358	358	355	342	354	353	390	371	380	360	372	354	287	349	345	313	348	341	343	
1948 Mars	373	347	360	366	352	368	365	357	344	358	357	390	375	382	370	376	361	288	348	390	309	347	340	353	
Juin	381	361	370	376	362	379	376	366	347	363	362	403	383	393	378	378	359	286	369	411	324	343	339	357	
Septembre	387	373	372	384	361	386	382	364	356	372	365	414	392	403	382	379	370	287	369	412	330	351	347	369	
Décembre	395	384	380	398	373	390	391	371	373	375	378	417	394	407	384	384	375	288	326	369	403	337	392	381	373
1949 Mars	400	382	376	417	384	405	407	369	366	381	383	415	410	412	385	391	378	293	326	387	388	353	393	385	385
Juin	405	400	384	417	395	412	412	371	380	387	388	419	420	419	382	401	382	292	326	387	410	348	390	382	391

b) Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés

1940 Mars	115	113	112	126	117	114	119	107	111	115	110	111	111	111	114	109	120	108	118	107	126	113	—	—	115
1946 Décembre	332	289	316	288	319	320	308	321	311	333	309	393	378	385	320	319	353	255	308	308	282	—	—	—	305
1947 Mars	340	290	317	290	317	322	310	320	320	335	312	401	385	393	321	325	352	266	366	347	289	—	—	—	308
Juin	348	294	322	307	331	329	321	344	320	341	323	408	400	404	331	325	356	256	363	347	299	—	—	—	318
Septembre	353	301	329	309	335	333	324	346	320	347	340	413	406	409	331	327	359	264	372	347	305	—	—	—	331
Décembre	364	319	337	339	356	342	343	346	320	356	342	419	400	409	347	342	360	280	371	348	311	—	—	—	348
1948 Mars	369	322	344	343	367	351	350	352	322	361	345	421	405	413	354	344	367	281	370	382	311	—	—	—	358
Juin	376	331	355	348	359	359	355	356	324	366	350	428	409	418	367	349	369	280	390	397	311	—	—	—	361
Septembre	381	352	358	360	366	367	364	361	334	375	364	439	415	427	369	348	374	281	390	393	311	—	—	—	367
Décembre	385	352	369	367	376	372	371	368	343	375	365	435	413	424	374	354	376	282	328	390	387	315	—	—	371
1949 Mars	388	358	367	384	387	386	386	365	343	379	370	419	425	422	377	344	377	286	328	409	400	315	—	—	388
Juin	391	366	371	385	392	394	390	369	360	380	371	425	422	424	376	350	383	285	329	408	402	315	—	—	389

c) Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés

1940 Mars	113	112	112	125	117	109	116	106	113	116	111	112	112	112	113	106	116	107	118	106	119	108	—	—	116
1946 Décembre	325	274	326	301	344	317	314	307	284	305	293	373	368	371	319	325	333	261	312	312	296	—	—	—	288
1947 Mars	331	277	325	313	343	320	320	307	289	306	296	376	375	376	317	330	332	256	353	376	296	—	—	—	294
Juin	338	282	329	324	354	327	329	358	298	307	308	364	378	371	321	330	331	257	360	377	326	—	—	—	299
Septembre	347	291	344	321	358	331	331	364	317	315	325	380	392	386	331	330	331	258	369	379	339	—	—	—	312
Décembre	359	307	354	352	373	337	347	364	317	324	331	387	393	390	352	345	331	254	368	378	339	—	—	—	333
1948 Mars	364	313	353	362	378	351	358	366	319	334	331	392	394	393	353	343	338	273	367	385	339	—	—	—	346
Juin	374	323	367	365	378	359	364	370	322	339	337	405	410	408	370	346	336	273	391	412	339	—	—	—	349
Septembre	378	345	372	373	383	363	369	370	321	352	337	420	416	418	362	348	351	290	391	409	339	—	—	—	358
Décembre	381	338	380	383	394	366	376	379	328	352	349	417	414	415	365	348	355	290	291	391	405	339	—	—	361
1949 Mars	383	352	379	406	412	377	392	379	328	352	353	415	415	415	368	348	358	295	291	375	388	339	—	—	380
Juin	389	363	380	406	422	392	401	385	329	354	354	417	417	417	372	384	359	283	292	375	397	—	—	—	378

(1) Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés.

LE MOUVEMENT DES AFFAIRES
I — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION
a) Mouvement du débit

35

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION						
	Nombre de chambres à fin de période	BRUXELLES		PROVINCE		BRUXELLES ET PROVINCE	
		Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)
1947 Moyenne mensuelle	38 (1)	97	177.501	119	34.118	216	211.619
1948 Moyenne mensuelle	38 (1)	119	214.812	139	44.799	258	259.611
1948 Août	38	129	208.988	136	44.955	265	253.943
Septembre	38	133	219.302	147	40.159	260	259.461
Octobre	38	125	264.973	146	48.238	271	313.211
Novembre	38	113	210.134	133	44.812	246	254.946
Décembre	38	128	245.876	151	48.591	279	294.467
1949 Janvier	38	120	256.640	137	45.082	267	301.722
Février	38	116	200.836	134	37.685	250	238.521
Mars	38	133	205.422	152	39.294	285	244.716
Avril	38	128	189.323	142	40.301	270	229.624
Mai	38	137	184.184	146	39.072	283	223.256
Juin	38	143	196.527	149	47.630	292	244.157
Juillet	38	140	192.792	146	50.610	286	243.402
Octût	38	151	205.745	145	51.423	296	257.168

(1) Au 31 décembre.

N. B. — Les opérations de la liquidation du comptant à la Bourse de Bruxelles, auparavant compensées par la Banque Nationale de Belgique, sont, depuis le mois de mars, liquidées par la Caisse de Compensation du Comptant près la Bourse de Bruxelles; comme cette Caisse n'est pas en mesure de fournir les montants liquidés, la publication de cette statistique a dû être suspendue.

b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles (mouvement du débit)

PÉRIODES	Call-money (1)		Titres, effets publics et coupons		Virements, chèques, lettres de change, promesses, quittances, etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux	
	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)
1948 Moy. mens.	2.868	148.793	1.015	6.462	113.023	56.649	2.435	2.908	119.341	214.812
1948 Août	2.741	143.729	947	4.055	122.593	58.549	2.617	2.655	128.898	208.988
Septembre	2.483	154.741	786	5.840	127.475	55.785	2.263	2.936	133.007	219.302
Octobre	3.809	190.209	1.066	10.505	117.698	61.745	2.467	2.614	125.040	264.973
Novembre	3.170	141.266	904	5.797	107.225	60.592	2.159	2.479	113.458	210.134
Décembre	3.875	171.138	1.063	8.317	121.178	62.847	2.097	3.647	128.213	245.876
1949 Janvier	3.522	193.873	1.100	7.204	113.392	53.515	1.897	2.048	119.911	256.640
Février	3.214	135.442	818	7.862	110.158	55.164	1.920	2.368	116.110	200.836
Mars	3.618	141.443	1.089	7.662	126.352	54.112	2.318	2.205	133.377	205.422
Avril	3.772	126.109	1.276	8.747	120.443	51.988	2.273	2.479	127.764	189.323
Mai	3.991	114.545	1.795	7.157	128.480	59.726	2.312	2.756	136.578	184.184
Juin	3.087	128.274	1.823	6.999	136.275	58.050	2.102	3.204	143.287	196.527
Juillet	4.061	120.649	1.661	6.957	132.579	62.294	1.816	2.892	140.107	192.792
Octût	4.243	131.677	1.671	5.941	142.977	65.161	1.820	2.966	150.711	205.745

(1) Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en call-money.

II — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX
(millions de francs)

36

PÉRIODES	Nombre de comptes à fin de période	Avoir global (*) (moyenne journalière)	Avoir des particuliers (*) (*)	CRÉDIT		DÉBIT		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation (2)
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1947 Moyenne mensuelle	(1) 617.079	26.371	18.299	18.494	56.649	18.561	56.649	150.343	91	3,25
1948 Moyenne mensuelle	(1) 629.485	27.831	20.076	22.087	60.159	21.989	60.159	164.393	91	3,36
1948 Août	626.729	26.921	19.416	22.353	60.248	22.917	60.248	165.765	91	3,41
Septembre	627.452	27.962	20.051	24.050	58.248	20.450	58.248	160.995	90	3,08
Octobre	628.415	29.240	21.856	21.829	60.170	22.375	60.170	164.545	90	3,04
Novembre	629.502	29.309	21.675	22.275	61.263	23.477	61.263	168.277	91	3,54
Décembre	629.485	28.989	21.240	24.703	66.515	22.834	66.515	180.567	91	3,35
1949 Janvier	630.988	30.266	20.588	23.161	66.638	25.920	66.638	182.357	91	3,43
Février	631.984	27.587	19.681	21.713	59.509	22.149	59.509	162.880	91	3,48
Mars	632.695	27.525	19.737	24.045	65.100	22.866	65.100	177.102	91	3,33
Avril	632.317	28.009	20.406	22.712	60.060	22.222	60.060	165.054	90	3,29
Mai	631.691	28.318	20.330	23.191	61.846	23.708	61.846	170.591	91	3,39
Juin	630.682	27.541	20.119	22.438	59.781	21.893	59.781	163.893	91	3,18
Juillet	630.503	28.298	20.797	22.347	59.345	23.910	59.345	164.947	90	3,14
Octût	629.669	27.337	20.380	23.219	58.161	22.677	58.161	162.218	91	3,18

(1) Au 31 décembre.

(2) Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

(*) Ces avoirs comprennent: les avoirs libres temporairement indisponibles et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

LES PRIX

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

45

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

PÉRIODES	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux						Produits chimiques			Peaux et cuirs
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Minerais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques	Engrais chimiques	
Nombre de produits	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1947 Moy. mens. ...	355	344	388	397	341	454	331	226	342	367	312	340	251	384
1948 Moy. mens. ...	389	471	433	450	379	496	356	273	390	383	318	342	261	402
1948 Mai	391	492	436	489	375	496	358	273	372	383	319	344	260	403
Juin	391	483	442	490	375	496	358	273	372	383	316	340	260	401
Juillet	391	474	437	480	382	496	358	273	400	383	318	343	260	403
Août	390	490	425	461	384	496	358	272	409	383	317	342	260	403
Septembre	388	466	421	447	385	496	358	274	410	383	316	340	261	397
Octobre	387	471	413	412	387	496	358	274	412	391	309	328	262	401
Novembre	389	467	413	405	391	496	358	274	429	391	312	333	262	403
Décembre	392	491	416	406	392	496	358	274	433	391	312	333	263	404
1949 Janvier	390	470	416	404	394	496	358	269	445	391	309	328	264	384
Février	384	423	415	399	394	496	358	268	445	393	309	328	264	382
Mars	378	406	409	400	388	496	358	263	424	395	299	313	264	385
Avril	373	399	409	390	384	496	358	257	400	416	291	301	264	383
Mai	372	419	419	374	383	496	358	252	400	421	285	294	264	377
Juin	366	411	411	370	371	496	358	252	350	431	279	285	264	372
Juillet	364	400	402	358	375	496	358	252	364	432	278	284	264	371

45

PÉRIODES	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles						Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques			
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute	Fibres artificielles		Indice général du groupe	Sidé-rurgie	Fabr. métal-lique	Non ferreux
Nombre de produits	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1947 Moy. mens. ...	176	568	438	356	275	371	416	560	276	342	334	345	321	354
1948 Moy. mens. ...	185	612	460	381	330	364	445	586	287	362	345	346	324	424
1948 Mai	192	655	470	385	328	364	469	584	283	352	341	345	322	397
Juin	205	614	470	383	335	365	458	557	283	367	342	345	322	408
Juillet	210	596	470	378	326	357	448	559	293	365	347	345	325	438
Août	195	588	470	377	326	361	434	571	293	365	349	346	325	446
Septembre	193	586	459	380	334	357	437	600	293	365	350	348	326	448
Octobre	189	586	443	379	327	358	441	600	291	365	350	348	325	452
Novembre	158	586	436	380	343	352	431	604	291	382	355	349	329	474
Décembre	160	586	430	380	354	347	424	604	291	382	356	349	329	480
1949 Janvier	164	581	427	389	368	342	452	597	291	382	352	345	325	480
Février	160	570	420	385	365	336	445	598	291	383	351	341	325	480
Mars	164	560	412	378	355	333	443	590	282	379	350	340	329	460
Avril	160	552	405	371	340	328	441	586	282	379	345	338	325	441
Mai	156	552	399	366	332	323	438	549	282	383	336	336	325	376
Juin	145	539	392	360	328	325	436	510	271	392	329	327	324	348
Juillet	149	536	377	353	328	311	425	499	271	395	332	329	324	362

45

b) INDICES DES PRIX DE GROS A L'ETRANGER (*)

Base : période 1936 à 1938 = 100

46

PÉRIODES	Etats-Unis (Department of Labor, Bureau Labor Statistics)	France (1) (Statistique générale de la France)	Pays-Bas (Centraal Bureau voor de Statistiek)	Royaume Uni (Board of Trade)	Suède (Administration du Commerce)	Suisse (Office fédéral de l'Industrie des Arts et Métiers et du Travail)
1947 Moyenne mensuelle	185	989	270	189	183	214
1948 Moyenne mensuelle	201	1.712	280	216	196	222
1948 Avril	199	1.555	277	216	195	223
Mai	200	1.653	277	217	196	223
Juin	203	1.691	278	219	198	223
Juillet	206	1.698	277	218	197	222
Août	207	1.783	278	218	199	221
Septembre	206	1.791	277	216	199	220
Octobre	202	1.887	282	216	198	220
Novembre	200	1.977	287	217	199	222
Décembre	198	1.974	289	217	199	221
1949 Janvier	196	1.946	293	218	199	220
Février	193	1.898	293	218	199	219
Mars	193	1.872	292	217	198	217
Avril	192	1.846	293	223	198	214
Mai	190	1.890	292	228	197	211
Juin	189	1.813	292	228	198	210

(1) Base 1938 = 100.

(*) Les indices (sauf ceux de la France) ont été ramenés à la même base (période 1936 à 1938 = 100) afin de faciliter la comparaison entre les différents pays.

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

PÉRIODES	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires
Nombre de produits	56	34	22
1947 Moyenne mensuelle	344	305	405
1948 Moyenne mensuelle	394	384	410
1948 Juin	397	387	415
Juillet	396	386	415
Août	400	393	414
Septembre	403	399	413
Octobre	394	386	411
Novembre	394	385	411
Décembre	395	387	411
1949 Janvier	393	384	411
Février	388	375	410
Mars	382	368	408
Avril	380	362	409
Mai	379	359	408
Juin	381	364	408
Juillet	379	361	408
Août	378	361	407

LA PRODUCTION

I — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE

Source : Ministère du Combustible et de l'Énergie.

55

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE									
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS PRÉSENTS		PRODUCTION PAR BASSIN (milliers de tonnes)						Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	TOTAL		
1936-38 Moyenne mensuelle	87.252	125.866	408	353	640	451	541	(2) 2.425	24,0	1.502
1947 Moyenne mensuelle	95.072	137.770	337	274	496	326	600	2.033	24,5	(1) 448
1948 Moyenne mensuelle	102.116	146.198	363	301	559	338	662	2.223	24,4	(1) 837
1948 Mai	103.357	148.021	327	288	533	322	601	2.071	22,5	673
Juin	101.953	146.752	372	311	588	351	670	2.293	25,3	984
Juillet	100.079	144.280	299	255	462	325	646	1.987	22,2	1.059
Août	99.442	142.016	351	294	573	308	654	2.180	24,9	1.127
Septembre	101.677	145.134	381	328	588	365	677	2.339	25,8	1.096
Octobre	105.105	149.346	402	333	611	350	705	2.431	26,0	1.044
Novembre	109.583	154.197	390	316	589	357	686	2.338	24,2	942
Décembre	109.623	154.006	406	326	621	387	701	2.441	25,0	837
1949 Janvier	108.038	152.403	393	336	612	382	713	2.436	24,7	864
Février	107.355	151.616	378	325	586	368	674	2.331	23,7	1.009
Mars	109.395	151.499	419	347	664	426	763	2.619	26,6	1.329
Avril	105.915	150.981	406	332	621	385	684	2.428	24,9	1.746
Mai	104.930	149.397	398	333	618	382	667	2.398	24,9	2.214
Juin	103.871	148.017	379	322	609	379	664	2.353	24,5	2.681
Juillet	100.667	144.321	289	241	452	311	576	1.869	19,9	2.853

(1) A fin d'année.

(2) Y compris 32.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages qui faisaient partie de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

PÉRIODES	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	PRODUCTION MÉTALLURGIQUE (milliers de tonnes)				
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Acier brut	Pièces d'acier moulées	Acier fini	Fer fini
1936-38 Moyenne mensuelle	451	3.831	113	855	(1) 37	261	253	6,0	198	3,8
1947 Moyenne mensuelle	394	4.087	113	569	(2) 37	235	235	5,3	206	2,6
1948 Moyenne mensuelle	460	4.484	82	573	(2) 48	329	321	5,6	267	2,5
1948 Mai	474	4.420	55	531	41	320	301	5,1	257	2,4
Juin	412	4.359	55	534	42	231	226	4,5	202	2,4
Juillet	460	4.476	52	496	44	325	312	4,9	238	1,9
Août	471	4.455	65	707	47	347	346	5,6	281	2,2
Septembre	450	4.554	77	508	47	354	347	5,7	289	3,0
Octobre	487	4.626	88	537	46	369	367	5,8	297	2,3
Novembre	480	4.683	123	606	48	359	347	5,5	288	2,6
Décembre	492	4.720	95	611	48	377	357	6,8	299	2,7
1949 Janvier	473	4.708	78	532	48	376	363	6,9	306	3,2
Février	434	4.609	65	523	48	355	350	6,5	301	3,3
Mars	476	4.620	67	523	45	397	409	7,2	325	3,5
Avril	448	4.579	53	469	44	342	350	6,4	283	2,8
Mai	446	4.517	60	494	43	332	334	5,9	288	2,0
Juin	409	4.551	55	512	41	308	317	5,2	267	1,3
Juillet	386	4.399	42	464	35	277	274	4,7	202	0,3

(1) Au 31 décembre 1938.

(2) Au 31 décembre.

II — INDUSTRIE TEXTILE

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut National de Statistique).

56

PÉRIODES	PRODUCTION DE FILS (tonnes)							PRODUCTION DE TISSUS ÉCRUS TOMBÉS DE MÉTIERS (POUR COMPTE PROPRE, SERVICES PUBLICS ET ORDRES À FAÇON) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine		Lin	Jute	Coton ou fibranne	Laine	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée					
1947 Moyenne mensuelle	772	3.043	236	6.211	561	1.703	1.826	721	2.204	5.724	1.878	328
1948 Moyenne mensuelle	620	3.468	210	6.018	685	1.537	1.306	418	2.453	5.222	1.616	431
1948 Avril	685	3.853	210	7.418	767	1.678	1.512	508	2.580	5.792	1.738	476
Mai	518	3.159	169	5.903	621	1.450	1.442	379	2.266	4.771	1.499	374
Juin	552	3.723	224	6.149	718	1.504	1.244	414	2.700	5.180	1.876	485
Juillet	462	3.215	182	5.202	613	1.191	1.051	355	2.489	4.583	1.496	396
Août	465	3.277	188	5.173	597	1.299	1.080	335	2.373	4.555	1.492	443
Septembre	519	3.512	194	6.095	692	1.327	1.176	331	2.630	5.366	1.531	445
Octobre	504	3.529	228	5.771	722	1.465	1.337	361	2.404	5.304	1.561	438
Novembre	669	3.341	181	4.643	646	1.519	1.204	396	2.385	4.650	1.476	392
Décembre	586	3.788	167	5.671	715	1.423	1.452	420	2.489	5.205	1.622	391
1949 Janvier	548	3.524	223	5.865	765	1.410	1.214	367	2.461	4.618	1.684	405
Février	592	3.698	173	5.392	715	1.335	1.225	362	2.581	4.797	1.616	419
Mars	553	4.375	222	6.517	920	1.347	1.535	453	3.063	5.363	1.918	480
Avril	561	3.988	169	5.745	872	1.146	1.330	392	2.594	4.972	1.718	436
Mai	571	3.976	201	6.205	901	1.218	1.393	388	2.637	4.898	1.674	447
Juin	667	4.001	221	6.897	857	1.394	1.453 ^p	388 ^p	2.641 ^p	4.910 ^p	1.632 ^p	470

(1) Y compris les tapis en jute.

(2) Y compris les couvertures et les tapis en coton, les torchons, le couil à matelas, les tissus d'ameublement, le velours, les tissus pour pantoufles, etc.

(3) Y compris couvertures et tapis en laine.

III — PRODUCTIONS DIVERSES

56

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut national de Statistique).

PÉRIODES	CIMENT	CHAUX (tonnes)	CALCAIRES	AMMONIAQUE DE SYNTHÈSE ET DÉRIVÉS		ENGRAIS COMPOSÉS (tonnes)	PAPIER		BRIQUES		
				(tonnes d'azote primaire)	(tonnes d'azote dans les engrais finis)		Papier (tonnes)	Cartons (tonnes)	Briques ordinaires (milliers de pièces)	Briques de parement	
1938 Moyenne mensuelle	250.000	(1) 117.382	(1) 155.538	10.390	9.527	5.856	15.462	18.660	1.755	173.433	15.250
1947 Moyenne mensuelle	217.431	101.350	89.396	12.997	11.579	4.669	19.182	18.660	1.683	215.001	14.756
1948 Moyenne mensuelle	277.579	134.869	119.529	12.997	11.579	4.669	19.182	18.660	1.683	215.001	14.756
1948 Mai	301.280	118.177	120.066	12.697	12.053	2.697	18.353	19.397	1.405	185.011	14.250
Juin	290.760	114.282	143.550	11.424	9.892	3.359	18.353	19.397	1.698	215.129	14.452
Juillet	271.020	123.556	123.054	12.761	11.887	1.551	15.090	18.660	1.312	234.523	13.403
Août	268.400	141.200	151.184	12.947	10.912	2.786	18.262	18.660	1.227	255.233	16.362
Septembre	327.645	157.782	156.505	12.470	11.416	5.614	18.982	18.660	1.638	263.477	23.483
Octobre	311.065	159.444	139.372	16.036	12.963	2.712	20.999	18.660	1.653	236.068	20.631
Novembre	254.185	147.375	131.662	14.818	12.982	2.235	18.676	18.660	1.515	190.790	8.646
Décembre	218.265	154.303	111.175	14.193	12.023	4.645	18.818	18.660	1.683	215.025	15.819
1949 Janvier	176.595	152.816	86.577	11.496	10.443	7.096	18.976	18.660	1.319	180.776	13.042
Février	175.195	152.621	98.075	13.773	12.259	6.912	19.321	18.660	1.556	175.728	12.844
Mars	224.143	152.475	111.680	15.208	14.447	9.411	21.172	18.660	1.749	150.702	14.012
Avril	252.710	128.271	117.869	14.687	12.933	8.903	19.894	18.660	1.657	105.905	16.797
Mai	256.130	122.775	132.319	15.166	13.515	1.999	19.608	18.660	1.626	136.383	15.318
Juin	245.000	120.352	140.740	14.131	12.617		20.151	18.660	1.763	145.138	16.843
Juillet	p 245.335	p 108.820	p 121.625	p 13.736	p 12.100		p 17.039	p 17.039	p 1.249	p 155.373	p 13.343

(1) Moyenne mensuelle 1937-1938-1939.

Source : Administration des Douanes et Accises.

PÉRIODES	SUCRES				BRASSE- RIES	DISTILLE- RIES	ALLUMETTES			PÊCHE	
	Production		Stocks (sucres bruts et raffinés) fin de mois	Déclara- tions en consom- mation			Quantités de matières premières déclarées (substan- ces fari- neuses et substances sucrées)	Production d'alcool (hectolitres)	Fabrica- tion	Consom- mation	Exporta- tion
	sucres bruts	sucres raffinés			Quantités	Valeurs					
1936-38 Moyen. mens.	17.493	17.183	120.910	20.667	(1) 16.412	35.046	4.421	1.807	2.590	2.260	7.189
1947 Moyenne mens.	11.114	11.881	88.008	18.172	10.775	24.463	4.350	1.621	2.693	3.390	34.684
1948 Moyenne mens.	20.916	16.495	76.944	19.961	10.627	23.845	3.390	2.008	1.378	3.180	29.546
1948 Mai	—	15.110	53.684	17.738	12.151	14.795	2.702	1.652	1.465	150	1.322
Juin	—	16.853	44.450	18.001	11.460	14.499	2.294	1.718	228	2.107	13.199
Juillet	60	19.644	37.768	16.902	10.365	24.780	2.758	2.031	1.224	3.647	24.945
Août	—	19.659	33.661	18.246	10.945	14.633	2.886	2.075	2.508	3.175	31.584
Septembre	1	19.886	22.932	19.883	9.636	27.470	3.485	2.291	1.658	3.051	34.922
Octobre	72.281	14.310	71.010	21.019	9.980	28.728	4.207	2.519	1.354	3.245	36.149
Novembre	137.928	17.608	183.543	19.569	8.963	21.832	4.074	2.485	2.072	4.123	37.617
Décembre	40.395	18.202	191.228	25.641	9.476	23.297	3.761	1.663	1.414	3.405	30.685
1949 Janvier	73	10.918	173.283	14.615	7.676	29.663	3.536	1.701	1.721	3.459	40.769
Février	—	10.326	152.581	14.935	8.861	26.431	3.365	1.924	665	3.773	35.457
Mars	168	12.328	128.107	21.732	11.026	16.815	4.191	1.614	1.294	5.203	49.769
Avril	—	11.247	117.473	17.601	13.601	19.136	4.598	1.461	3.242	4.393	37.774
Mai	—	11.450	102.327	18.250	12.407	27.913	4.320	1.654	2.566	3.855	30.781
Juin	—	10.827	85.646	20.519	12.125	16.182	4.057	2.061	2.523	2.763	22.631
Juillet	12	11.749	58.920	21.915	13.462	20.778	3.429	1.678	1.615	3.067	19.754

(1) Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

(2) Non compris les harengs, esprots et crevettes. En 1936-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement.

IV — ENERGIE ELECTRIQUE (*)

(milliers de kWh)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Administration du Combustible et de l'Energie.

58

PÉRIODES	Production (1)				Importation	Exportation	Total énergie consommée + pertes
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto-producteurs industriels	Total pour la Belgique			
	Régies communales	Sociétés privées					
	1	2	3	4 = 1+2+3	5	6	7 = 4+5-6
1936-38 Moyenne mensuelle	20.361	189.899	227.802	438.062	5.472	2.168	441.366
1947 Moyenne mensuelle	28.736	327.979	244.309	601.024	21.749	4.978	617.795
1948 Moyenne mensuelle	30.848	336.598	291.127	658.573	23.692	3.833	678.432
1948 Mai	26.884	304.626	282.954	614.464	26.198	3.858	636.804
Juin	27.062	302.573	260.138	589.773	26.081	3.493	612.361
Juillet	22.215	295.106	282.413	599.734	20.193	3.666	616.261
Août	26.580	322.549	285.963	634.972	25.659	3.465	657.166
Septembre	28.679	329.566	290.017	648.262	32.365	3.590	677.038
Octobre	31.826	353.116	311.634	696.576	27.190	3.712	720.054
Novembre	34.390	363.708	314.147	712.245	12.158	3.153	721.250
Décembre	36.706	393.421	317.780	747.904	7.884	2.810	752.981
1949 Janvier	37.959	375.582	307.827	721.368	6.411	4.085	723.694
Février	30.679	349.782	290.375	670.836	7.058	5.593	672.301
Mars	33.183	377.798	326.872	737.853	7.384	7.128	738.109
Avril	27.533	346.822	294.605	668.960	7.600	2.802	673.758
Mai	26.595	344.069	298.859	669.523	9.094	2.858	675.759
Juin	26.148	320.399	285.225	631.772	15.640	2.213	645.199
Juillet	24.100	311.036	255.935	591.072	15.111	2.854	603.329

(*) Nombre de centrales en activité au début de l'année 1947 : 274; au début de l'année 1948 : 268.

(1) Production brute aux bornes des génératrices diminuée de la consommation des circuits auxiliaires dans les centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

V — GAZ

(Production, Importation et Exportation) (1)

(milliers de mètres cubes)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Administration du Combustible et de l'Energie.

59

PÉRIODES	Production des usines à gaz		Production des cokeries			Total de gaz produit en Belgique	Imports	Exports	Solde : imports moins exports	Total de gaz disponible en Belgique
	Régies et associations de communes	Sociétés privées	Régies	Sociétés privées						
				Production destinée à la distribution publique	Production destinée aux fournitures industrielles					
	1	2	3	4	5	6 = 1+2+3+4+5	7	8	9 = 7-8	10 = 6+9
1948 Moyenne mensuelle	161	3.705	6.426	57.624	73.605	141.521	130	1.702	- 1.572	139.949
1948 Avril	152	3.233	6.220	125.312	134.917	134.917	374	1.724	- 1.350	133.567
Mai	172	3.694	6.139	131.196	141.201	141.201	42	1.615	- 1.573	139.628
Juin	172	4.540	5.900	118.391	128.993	128.993	193	1.627	- 1.434	127.559
Juillet	171	2.896	5.560	129.607	138.234	138.234	(2)- 113	1.559	- 1.672	136.562
Août	190	3.277	5.789	134.743	143.999	143.999	129	1.347	- 1.218	142.781
Septembre	192	3.006	6.159	133.378	142.735	142.735	46	1.532	- 1.486	141.249
Octobre	171	3.380	6.508	138.864	148.923	148.923	125	1.618	- 1.493	147.430
Novembre	154	3.025	6.700	138.216	148.095	148.095	30	1.790	- 1.760	146.335
Décembre	131	4.466	7.393	140.555	152.545	152.545	35	2.025	- 1.990	150.555
1949 Janvier	138	3.947	6.638	63.477	72.541	146.741	37	2.044	- 2.007	144.734
Février	124	3.458	6.365	55.762	75.760	141.469	35	1.896	- 1.861	139.608
Mars	141	4.239	7.204	61.403	82.416	155.403	36	2.103	- 1.967	153.336
Avril	152	3.298	6.264	55.978	80.099	145.791	33	1.812	- 1.779	144.012
Mai	168	4.739	6.551	56.903	80.526	148.887	34	1.943	- 1.909	146.978
Juin	167	4.079	5.905	55.004	77.077	142.232	30	1.736	- 1.730	140.526

(1) La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du restgas des synthèses chimiques et du gaz des hauts-fourneaux. Elle ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, restgas ou gaz de hauts-fourneaux, qui sont mélangés en dehors de l'usine de production au gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille, à l'exception de ceux qui sont fournis directement à la distribution publique. Elle ne comprend pas le gaz produit ou reçu par les cokeries (gaz de houille ou autres) et utilisé pour leurs besoins propres (chauffage de fours, etc.).

(2) Rectification des importations pour les mois précédents.

N. B. — a) La production de gaz indiquée dans les colonnes (1) (2) (3) (4) est destinée à la distribution publique.

b) La production de gaz indiquée à la colonne (5) est destinée aux fournitures directes faites par les cokeries aux autres divisions de la société auxquelles appartiennent les cokeries envisagées ou à d'autres sociétés industrielles juridiquement indépendantes.

LA CONSOMMATION (*)

65

I — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

(Période 1936 à 1938 = 100)

Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	GRANDS MAGASINS										
	VÊTEMENTS					AMEUBLEMENT			ARTICLES DE MÉNAGE ET DIVERS		
	Grands magasins sans distinction d'activité	Grands magasins à rayons multiples			Grands magasins spécialisés dans la confection et la couture	Grands magasins à rayons multiples			Grands magasins à rayons multiples		
		Chiffre d'affaires mensuel				Chiffre d'affaires mensuel			Chiffre d'affaires mensuel		
		de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total		de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total	de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total
1948 Mai	425	315	440	432	394	319	446	431	227	342	329
Juin	395	300	424	416	310	277	432	414	214	321	309
Juillet	446	340	490	480	308	270	495	468	251	376	362
Août	345	296	384	378	214	274	441	421	251	386	372
Septembre	425	321	462	453	313	343	513	493	257	390	376
Octobre	543	390	566	555	495	378	459	449	269	405	391
Novembre	452	371	486	478	347	331	427	415	332	495	478
Décembre	495	506	540	537	324	303	492	470	358	598	572
1949 Janvier	393	368	442	438	215	333	446	433	250	363	351
Février	366	327	412	407	205	303	509	485	225	347	334
Mars	438	329	481	471	304	421	489	481	332	395	388
Avril	527	343	560	547	447	440	536	524	254	412	395
Mai	455	329	492	482	348	348	503	485	244	397	381
Juin	395	281	436	427	270	312	427	413	220	356	341
Juillet	474	332	540	526	263	245	483	455	243	403	386

PÉRIODES	GRANDS MAGASINS				MAGASINS A SUCCURSALES		COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX			
	Source : Institut National de Statistique				Indice général	Alimentation	Indice général	Boulan-gerie	Alimen-tation	Vête-ments
	Grands magasins sans distinction d'activité	Grands magasins à rayons multiples						Source : I. N. S.	Source : B. N. B.	Source : I. N. S.
		Chiffre d'affaires mensuel								
		de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total						
1948 Mai	377	260	387	375	388	358	(1) 247	188	362	449
Juin	353	243	369	357	380	339	252	196	355	401
Juillet	406	274	428	414	415	355	259	195	376	396
Août	366	264	391	379	374	332	253	183	363	364
Septembre	407	284	428	415	386	371	279	181	378	457
Octobre	457	312	468	453	389	364	296	200	397	536
Novembre	461	341	485	471	341	334	270	180	284	446
Décembre	531	385	506	549	417	416	309	201	487	515
1949 Janvier	376	289	400	389	383	351	259	178	377	460
Février	362	259	387	375	322	327	254	177	354	363
Mars	417	343	435	426	366	349	302	205	398	489
Avril	460	300	478	461	398	351	293	193	389	493
Mai	420	278	442	427	384	349	270	193	381	431
Juin	370	247	392	378	380	349	261		382	366
Juillet	427	264	459	441	409	358			381	360

(*) Pour les consommations de sucre et d'allumettes, voir tableau n° 56.

(1) A partir de mai 1948, modification de la base 1936-1938 pour les coopératives.

II — CONSOMMATION DE TABAC
(Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

66

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, priser et mâcher (tonnes)
	(milliers de pièces)			
1936-38 Moyenne mensuelle	16.187	49.414	430.048	1.097
1947 Moyenne mensuelle	7.971	20.020	712.420	819
1948 Moyenne mensuelle	7.318	21.705	741.725	818
1948 Juin	6.948	20.161	747.765	904
Juillet	5.522	15.434	656.024	720
Août	5.615	21.256	813.025	962
Septembre	5.862	19.779	891.035	885
Octobre	6.200	15.859	739.172	768
Novembre	10.712	29.605	600.104	856
Décembre	9.425	29.668	717.450	834
1949 Janvier	5.354	17.258	711.217	759
Février	1.748	3.626	650.852	506
Mars	3.517	15.201	839.734	724
Avril	10.196	35.898	487.631	1.048
Mai	7.244	25.941	672.120	985
Juin	6.996	21.029	765.284	1.040
Juillet	6.153	20.256	730.794	768
Août	6.291	27.633	847.688	918

III — ABATAGES DANS LES 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

67

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
1936-38 Moyenne mensuelle	16.561	698	12.242	26.679	6.462
1947 Moyenne mensuelle	18.114	2.666	10.115	22.350	7.046
1948 Moyenne mensuelle	15.190	4.573	11.919	26.575	5.143
1948 Mai	12.310	3.068	14.285	31.959	2.261
Juin	17.619	4.113	18.138	30.260	1.971
Juillet	14.344	5.441	13.959	21.651	2.387
Août	14.694	6.235	12.110	20.894	2.650
Septembre	14.769	6.968	11.706	24.717	6.646
Octobre	14.561	5.322	9.386	22.716	8.095
Novembre	17.351	5.733	9.569	24.110	10.189
Décembre	16.942	5.561	8.091	22.687	10.049
1949 Janvier	15.894	4.834	7.808	25.329	8.238
Février	14.707	3.869	9.880	25.986	6.933
Mars	18.714	3.778	14.568	36.636	4.354
Avril	14.957	2.317	13.290	32.715	2.417
Mai	17.287	2.176	13.186	37.818	1.666
Juin	18.148	2.787	14.251	38.823	1.211
Juillet	14.576	2.868	11.063	32.681	815

LES TRANSPORTS

I — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

70

PÉRIODES	Recettes						Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploita- tion
	Voyageurs et bagages	Marchan- dises	Diverses	Total	Intervention de l'Etat (2)	Total général			
1938 Moyenne mens. (1)	73,8	146,6	5,2	225,6	—	225,6	238,9	— 13,3	105,9
1947 Moyenne mens. . .	202,0	400,8	25,5	628,3	119,6	747,9	808,8	— 60,9	108,8
1948 Moyenne mens. p	211,5	438,7	29,4	679,6	195,9	875,5	860,6	+ 14,9	98,4
1948 Avril	199,6	465,0	28,2	692,9	166,7	859,6	838,8	+ 20,8	97,6
Mai	216,0	412,5	24,2	652,7	166,7	819,4	800,5	+ 18,9	97,7
Juin	200,8	406,1	36,4	643,3	166,7	810,0	822,1	— 12,1	101,5
Juillet	268,3	392,3	27,4	688,0	166,7	854,7	842,6	+ 12,1	98,6
Août	290,0	421,4	28,7	740,1	166,7	906,7	895,5	+ 11,2	98,8
Septembre	220,8	439,0	29,0	688,8	166,7	855,5	828,3	+ 27,2	96,8
Octobre	203,6	471,9	21,9	697,4	166,7	864,0	846,6	+ 17,5	98,0
Novembre	169,4	475,4	25,5	670,3	166,7	837,0	838,7	— 1,8	100,2
Décembre	181,6	467,6	31,7	680,9	516,7	1.197,6	1.059,0	+ 138,5	88,4
1949 Janvier	187,2	437,0	37,6	661,8	166,6	828,4	858,6	— 30,2	103,7
Février	154,3	417,1	31,8	603,2	166,6	769,8	835,0	— 65,2	108,5
Mars	166,4	449,1	33,7	649,3	166,8	816,1	894,9	— 78,8	109,7
Avril	198,5	408,1	39,9	646,5	166,7	813,2	856,7	— 43,5	105,4
Mai	194,7	389,3	45,1	629,1	166,7	795,8	925,3	— 129,5	116,3
Juin	202,5	385,7	28,2	616,3	166,6	782,9	850,1	— 67,2	108,6

(1) Y compris le Nord-Belge.

(2) Subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

PÉRIODES	b) Nombre de wagons fournis à l'industrie (1)				c) Statistique du trafic (2)						
	A	B	C	A + C	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
					Nombre (milliers)	Voyageurs km. (millions)	Tonnes transp. (milliers)	Tonnes-km. (millions)			Total
								Service interne belge	Service internat.	Transit	
1938 Moyen.men.(3)	388.982	114.745	90.665	479.647	16.004	511	5.250	186	154	88	428
1947 Moyen. mens..	324.103	104.891	41.401	365.505	19.367	611	5.004	224	172	92	489
1948 Moyen. mens..	321.733	100.187	44.909	366.642	18.693	599	5.322	220	198	95	513
1948 Avril	341.953	105.498	48.384	390.337	19.157	585	5.665	245	206	87	539
Mai	297.899	91.559	42.728	340.627	18.802	601	4.974	206	204	76	486
Juin	300.405	88.839	42.004	342.409	17.546	577	4.802	197	176	99	472
Juillet	282.305	83.241	43.636	325.941	17.370	631	4.645	184	195	81	460
Août	311.200	92.874	42.955	354.155	18.236	706	5.095	210	198	95	503
Septembre ..	330.190	99.825	41.999	372.189	18.969	611	5.320	231	184	85	500
Octobre	349.064	108.281	49.341	398.405	18.320	581	5.785	240	179	103	522
Novembre	341.965	108.903	53.049	395.014	18.592	571	6.034	228	207	128	563
Décembre	321.129	113.253	56.691	377.820	18.898	575	5.609	215	207	131	553
1949 Janvier	301.652	111.531	50.480	352.132	18.840	561	5.379	204	208	129	541
Février	290.621	97.242	50.269	340.890	17.683	531	5.027	192	189	104	485
Mars	313.239	99.355	48.978	362.217	19.013	566	5.322	205	201	100	506
Avril	293.657	87.103	45.192	338.849	18.447	584	4.869	186	187	88	461
Mai	286.626	82.008	43.657	330.383	18.500	584	4.742	176	184	95	455
Juin	283.634	80.095	41.916	325.550	17.926	602	4.633	173	177	85	435

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

(1) Wagons chemins de fer et particuliers.

(2) Non compris les transports militaires.

(3) Y compris le Nord-Belge.

c) Statistique du trafic (1)

2° Transport des principales grosses marchandises

A — Ensemble du trafic

PÉRIODES	Tonnes-km. (millions)	(milliers de tonnes)										
		Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction verres et glaces	Prod. des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brasis et goudrons	Divers
1938 Moyenne mensuelle (2)...	428	6.169	405	2.540	472	516	559	934	64	225	77	377
1947 Moyenne mensuelle	489	5.004	297	1.915	425	474	478	599	58	255	91	411
1948 Moyenne mensuelle	513	5.323	269	1.840	668	612	491	611	48	230	84	471
1948 Avril	539	5.665	217	1.958	722	613	547	726	49	244	92	497
Mai	486	4.987	147	1.691	699	565	507	626	36	211	73	431
Juin	472	4.802	143	1.646	575	559	502	675	38	188	70	406
Juillet	460	4.645	144	1.542	677	566	446	577	33	178	65	417
Août	503	5.095	175	1.708	735	626	473	628	59	165	68	457
Septembre	500	5.320	166	1.832	632	656	504	690	97	193	75	475
Octobre	522	5.785	601	1.986	567	674	520	630	39	189	73	505
Novembre	563	6.034	750	2.034	732	670	458	546	34	244	82	484
Décembre	553	5.609	282	2.093	713	724	430	464	37	300	90	470
1949 Janvier	541	5.379	185	2.059	726	703	408	425	35	286	83	468
Février	485	5.027	177	1.826	607	689	430	428	36	275	79	480
Mars	506	5.321	173	1.830	695	750	457	537	38	289	76	476
Avril	461	4.869	142	1.628	700	654	454	565	34	222	68	402
Mai	455	4.744	121	1.542	712	650	477	610	31	153	67	381
Juin	435	4.633	125	1.503	633	663	470	612	26	164	65	372

(1) Non compris les transports militaires.

(2) Y compris le Nord-Belge.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES (fin)

B — Service interne belge

II

70

PÉRIODES	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Mat. de constr. verres et glaces	Produits des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétrole, brais et goudrons	Divers	Soc. Nat. des Ch. de fer vicinaux
												Tonnes-km. transportées
(milliers de tonnes)												(milliers)
1938 Moyenne mensuelle (1)	3.250	231	1.523	10	130	312	673	12	85	26	248	5.858
1947 Moyenne mensuelle	3.186	163	1.522	13	227	339	433	16	137	27	318	4.565
1948 Moyenne mensuelle	3.375	142	1.633	14	237	342	480	14	115	32	366	4.344
1948 Juin	3.071	51	1.476	14	187	356	536	8	101	28	314	4.086
Juillet	2.874	55	1.392	16	201	315	459	7	81	27	321	3.904
Août	3.221	60	1.572	14	229	342	503	28	104	32	337	3.911
Septembre	3.491	78	1.717	14	227	348	548	61	97	35	366	4.041
Octobre	3.811	399	1.797	11	236	358	500	9	91	32	378	6.159
Novembre	3.766	562	1.757	10	220	307	420	5	93	31	381	6.919
Décembre	3.414	130	1.893	15	253	289	360	5	109	34	346	3.240
1949 Janvier	3.247	54	1.828	11	242	275	335	5	112	31	354	2.657
Février	3.078	55	1.657	13	216	305	328	6	133	28	337	2.624
Mars	3.311	56	1.728	14	244	320	410	6	145	30	358	3.289
Avril	3.047	41	1.534	12	212	339	458	5	107	29	310	3.160
Mai	2.926	33	1.435	12	184	352	496	5	81	27	301	3.160
Juin	2.883	34	1.388	15	190	337	505	4	89	26	295	3.058

(1) Y compris le Nord-Belge, en ce qui concerne la S.N.C.F.B.

III — MOUVEMENT DES PORTS

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

71

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
chargés				sur lest								
1936-1938 Moy. mens.	988	2.008	1.072	837	151	1.072	3.917	1.317	280	3.762	1.268	626
1947 Moy. m.	668	1.688	1.331	485	182	520	2.823	1.016	963	2.763	989	626
1948 Moy. m.	706	1.703	1.149	549	160	597	2.669	963	327	2.635	954	551
1948 Juillet	720	1.653	1.030	582	175	544	2.453	831	296	2.413	841	463
Août	661	1.635	1.004	501	144	538	2.582	885	319	2.482	855	470
Septemb	689	1.656	930	556	142	633	2.641	898	377	2.639	931	497
Octobre	739	1.693	836	567	170	644	2.769	958	345	2.580	874	431
Novemb	653	1.476	881	530	119	605	2.310	806	328	2.399	838	383
Décemb	802	1.828	1.015	650	134	690	2.640	951	383	2.517	894	425
1949 Janvier	757	1.702	824	624	129	533	2.566	891	313	2.556	902	477
Février	706	1.618	992	602	124	662	2.524	912	308	2.499	911	486
Mars	783	1.744	854	667	128	693	2.616	926	352	2.674	951	540
Avril	802	1.831	849	673	124	724	2.523	910	382	2.703	1.024	548
Mai	827	1.849	1.042	640	168	640	2.758	986	427	2.644	939	481
Juin	865	1.949	1.032	695	156	699	2.768	1.023	367	2.846	1.070	651
Juillet	840	1.926	974	692	166	701	3.080	1.211	417	2.939	1.125	594

b) Port de Gand

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1936-38 Moy. mens.	169	177	208	170	178	92	174	152
1947 Moyenne mens.	92	134	162	92	134	61	67	30
1948 Moyenne mens.	90	129	186	91	129	42	64	33
1948 Juin	73	116	172	75	117	26	71	31
Juillet	90	109	124	90	112	19	75	14
Août	81	113	185	80	112	51	73	21
Septembre	76	108	141	80	113	37	65	21
Octobre	92	134	149	90	127	35	68	21
Novembre	89	134	160	89	132	56	73	14
Décembre	83	104	117	83	104	38	64	38
1949 Janvier	77	81	92	74	80	44	30	15
Février	101	115	102	100	114	56	70	31
Mars	123	117	151	128	128	71	62	34
Avril	117	126	137	119	124	77	54	20
Mai	146	150	167	139	148	89	90	35
Juin	105	124	147	107	121	67	83	41
Juillet	92	114	138	93	111	85	99	53

IV — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

Source : Institut national de Statistique.

PÉRIODES	BATEAUX CHARGÉS														
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.				
	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics
1947 Moyenne mensuelle	4.759	1.203	1.213	207	7.382	1.106	396	377	54	1.933	112,5	20,4	28,5	6,9	168,3
1948 Moyenne mensuelle	4.860	1.400	1.477	227	7.964	1.152	482	479	61	2.174	118,0	26,1	32,1	7,8	184,0
1948 Juin	4.668	1.329	1.563	256	7.816	1.117	471	543	69	2.200	117,9	27,0	37,5	8,8	191,3
Juillet	4.351	1.460	1.272	272	7.355	1.048	511	408	78	2.045	108,7	27,9	30,4	10,5	177,5
Août	4.730	1.469	1.439	249	7.887	1.130	467	440	73	2.109	112,5	26,3	29,6	9,4	177,8
Septembre	5.200	1.717	1.553	186	8.656	1.262	550	468	47	2.327	129,7	30,0	31,1	5,7	198,5
Octobre	5.384	1.745	1.524	222	8.875	1.209	558	447	55	2.269	118,9	30,7	30,4	7,1	187,1
Novembre	4.932	1.594	1.485	313	8.324	1.145	513	423	93	2.174	117,0	27,1	30,5	11,9	186,5
Décembre	4.687	1.519	1.393	242	7.841	1.093	509	415	67	2.084	110,8	28,7	28,9	8,4	176,8
1949 Janvier (1)	4.940	1.409	1.024	262	7.635	1.223	456	342	69	2.090	133,5	28,6	21,8	9,0	192,9
Février	5.052	1.577	1.293	231	8.153	1.204	544	426	70	2.244	129,1	29,9	27,2	9,4	195,6
Mars	5.275	1.520	1.346	367	8.508	1.246	489	456	108	2.299	125,7	27,2	25,7	14,4	193,0
Avril	5.744	1.577	1.199	446	8.966	1.361	548	435	126	2.470	140,2	29,8	24,5	16,5	211,0
Mai	5.707	1.911	1.466	394	9.478	1.324	675	484	111	2.594	134,4	37,5	30,9	14,5	217,3
Juin	5.552	1.803	1.520	336	9.211	1.276	624	574	90	2.564	134,3	30,7	34,2	11,7	211,0

(1) Afin d'obtenir une statistique plus complète, la méthode d'observation a été légèrement modifiée à partir de janvier 1949. De ce fait, les chiffres ne sont plus entièrement comparables avec ceux des années précédentes. En moyenne, les résultats dépassent d'environ 7 % ceux obtenus suivant la méthode ancienne.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ÉTRANGERS

N. B. — Les éléments qui servent de base à cette statistique étant extraits exclusivement des déclarations en douane souscrites par les importateurs et les exportateurs, toutes transactions que, en raison des événements, l'Administration des douanes n'a pas été en mesure de constater, ne sont donc pas enregistrées.

RESUME D'APRES LES CINQ CATEGORIES DE LA NOMENCLATURE COMMUNE ADOPTEE PAR LA CONVENTION DE BRUXELLES DU 31 DECEMBRE 1913

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)					PRIX MOYEN PAR TONNE (francs)	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN P. C.	
	Anim. vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Totaux	Anim. vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies				Totaux
IMPORTATIONS														
1936-38 Moy. mens.	1,0	331,5	2.473,8	62,1	2.868,4	3,1	407,8	1.112,4	459,6	35,7	2.018,6	704		
1947 Moyenne mens.	4,5	255,8	1.989,0	72,7	2.322,0	47,0	1.645,0	2.834,9	2.551,7	51,3	7.129,9	3.071		
1948 Moy. mens. ...	3,1	260,0	2.036,7	99,4	2.399,1	41,7	1.956,2	2.956,8	2.289,7	40,5	7.234,8	3.036		
1948 Juillet	2,9	261,5	1.976,5	111,0	2.352,0	43,1	1.684,9	2.884,7	2.183,4	35,7	6.831,7	2.905		
Août	3,0	271,4	2.097,7	106,1	2.478,2	37,8	2.122,6	2.881,5	2.057,3	14,8	6.914,0	2.790		
Septembre	3,7	240,4	2.005,3	90,0	2.339,4	53,8	2.126,4	2.805,9	2.428,0	47,1	7.461,2	3.189		
Octobre	4,8	353,9	1.335,5	76,3	1.770,5	69,3	2.648,4	2.260,0	2.325,7	66,0	7.369,4	4.162		
Novembre	6,7	287,6	1.942,2	82,0	2.318,3	86,6	2.236,0	2.396,8	2.148,5	45,1	6.913,6	2.982		
Décembre	5,1	257,4	2.295,2	98,4	2.652,2	71,0	1.841,4	3.368,3	2.481,1	29,3	7.791,0	2.933		
1949 Janvier	3,4	224,0	1.816,6	67,2	2.111,2	45,9	1.641,3	2.904,9	1.923,1	64,4	6.579,6	3.117		
Février	4,4	292,4	1.938,3	57,3	2.292,5	61,0	1.834,5	2.815,3	1.772,3	30,1	6.513,3	2.841		
Mars	3,7	199,6	2.064,1	70,4	2.337,9	54,0	1.402,9	3.470,9	2.181,9	45,1	7.154,8	3.000		
Avril	4,0	148,2	2.072,1	56,9	2.281,2	70,1	1.378,1	3.024,1	2.177,2	46,0	6.695,6	2.935		
Mai	0,0	250,5	2.206,2	59,9	2.522,6	120,0	1.442,7	3.047,5	2.188,6	62,2	6.861,0	2.718		
Juin	3,7	283,2	2.031,8	62,8	2.381,4	71,3	1.536,2	2.888,9	2.159,0	36,3	6.691,7	2.810		
Juillet	4,1	322,4	1.850,9	63,4	2.240,8	78,9	1.678,9	2.488,0	1.934,7	53,9	6.234,4	2.782		
EXPORTATIONS														
1936-38 Moy. mens.	0,5	54,4	1.447,0	410,5	1.912,4	5,6	99,4	831,0	902,1	21,1	1.859,2	972	-159,4	92,1
1947 Moyenne mens.	0,6	21,6	745,7	302,4	1.070,3	25,1	148,7	1.693,5	3.258,3	12,3	5.137,9	4.800	-1992,0	72,1
1948 Moy. mens. ...	—	34,0	778,2	445,9	1.258,1	1,8	219,4	1.772,4	4.153,5	21,1	6.168,3	4.903	-1116,5	84,7
1948 Juillet	—	33,6	736,9	403,8	1.179,3	1,0	239,0	1.501,9	3.913,2	7,0	5.662,1	4.801	-1169,6	82,9
Août	—	24,6	736,3	392,4	1.153,3	0,8	156,5	1.893,1	3.639,6	22,8	5.712,8	4.953	-1201,2	82,6
Septembre	—	24,4	838,0	482,9	1.345,4	0,6	193,3	2.024,8	4.253,7	15,4	6.487,8	4.822	-973,4	87,0
Octobre	—	12,7	786,3	513,4	1.312,5	0,6	121,8	1.962,6	4.610,8	50,5	6.746,3	5.140	-623,1	91,5
Novembre	—	11,1	844,4	505,3	1.360,9	1,6	174,1	1.955,7	4.364,7	8,4	6.504,6	4.780	-409,0	94,1
Décembre	—	23,5	861,7	544,9	1.430,2	2,3	261,7	1.961,2	4.878,1	8,1	7.111,4	4.972	-679,6	91,3
1949 Janvier	0,1	16,7	651,8	519,3	1.087,9	5,9	187,2	1.705,8	4.213,9	24,9	6.137,7	5.642	-441,9	93,3
Février	0,2	17,5	695,6	423,2	1.136,6	8,1	178,6	2.188,5	4.345,5	15,9	6.736,7	5.927	+223,7	103,4
Mars	0,2	26,8	749,0	497,8	1.273,8	6,9	219,8	2.186,5	5.204,5	24,9	7.642,6	6.000	+487,8	106,8
Avril	—	25,4	691,1	428,8	1.145,4	0,1	265,7	1.970,8	4.712,5	27,7	6.977,7	6.092	+282,1	104,6
Mai	—	25,2	727,5	443,0	1.195,7	2,6	316,5	2.037,4	4.800,1	17,6	7.174,2	6.000	+313,2	104,2
Juin	—	26,6	735,1	461,6	1.223,4	1,6	263,2	2.209,2	4.858,9	4,7	7.337,6	5.998	+645,9	109,7
Juillet	—	20,3	784,2	429,3	1.233,8	2,6	239,8	2.010,7	4.802,7	4,5	7.060,3	5.722	+825,0	113,2

LE CHOMAGE

I — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

PÉRIODES	NOMBRE DE CHOMEURS CONTROLÉS						MILLIERS DE JOURNÉES PERDUES		
	CHOMEURS INSCRITS AU COURS DU MOIS			MOYENNES JOURNALIÈRES			Chômeurs		Totaux
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
1948 Juin	85.232	113.226	198.458	61.814	42.903	104.717	1.484	1.038	2.522
Juillet	91.452	160.442	251.894	69.571	59.703	129.274	1.604	1.379	2.983
Août	106.931	142.065	249.596	74.292	48.257	122.549	2.234	1.439	3.673
Septembre	108.834	116.057	224.891	81.065	43.168	124.233	1.951	1.038	2.989
Octobre	127.822	128.997	256.819	87.604	44.797	132.401	2.550	1.300	3.850
Novembre	147.653	184.001	331.654	112.362	61.500	173.862	2.574	1.435	4.009
Décembre	224.673	216.947	441.620	172.395	80.356	252.751	3.793	1.801	5.594
1949 Janvier	229.036	267.730	496.766	173.393	80.193	253.586	5.188	2.400	7.588
Février	210.147	182.744	392.891	173.092	66.571	239.663	4.162	1.585	5.647
Mars	209.067	178.645	387.712	172.212	64.701	236.913	4.143	1.533	5.676
Avril	199.202	141.412	340.614	167.488	52.438	219.926	3.855	1.208	5.063
Mai	201.106	164.487	365.593	158.445	54.172	212.617	4.596	1.561	6.157
Juin	194.029	153.861	347.890	158.873	56.443	215.316	3.667	1.295	4.962
Juillet	206.318	255.009	461.327	158.954	61.515	220.469	4.613	1.791	6.404
Août				154.011	60.672	214.683			

II — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLÉS PAR PROVINCE

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

MOIS STATISTIQUE	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											

Moyenne journalière par mois

1948 Juin	—	—	24	104.717	29.977	14.011	18.168	29.237	6.257	4.388	1.583	200	896
Juillet	—	—	23	129.274	33.748	16.993	22.249	35.721	11.054	5.882	2.102	382	1.143
Août	—	—	30	122.549	32.900	17.426	20.448	34.896	7.343	5.854	2.148	359	1.115
Septembre	—	—	24	124.233	36.313	17.164	20.042	34.272	6.169	6.135	2.146	784	1.208
Octobre	—	—	30	132.401	40.129	18.198	21.757	34.800	6.533	6.430	2.288	923	1.343
Novembre	—	—	23	173.862	47.884	25.151	32.594	44.558	9.381	8.372	3.167	860	1.895
Décembre	—	—	22	252.751	58.997	34.210	63.602	56.692	18.276	11.245	4.957	1.609	3.163
1949 Janvier	—	—	30	253.586	65.208	40.251	44.016	61.296	17.744	13.237	5.564	2.252	4.098
Février	—	—	24	239.663	63.791	39.877	40.476	56.200	15.199	12.193	5.787	2.212	4.128
Mars	—	—	24	236.913	66.427	38.669	39.135	54.732	15.478	11.616	5.199	1.722	3.935
Avril	—	—	23	219.926	64.566	35.766	36.184	50.970	14.043	10.017	4.642	681	3.157
Mai	—	—	29	212.617	63.669	34.045	33.709	49.298	14.786	9.246	4.410	469	2.985
Juin	—	—	23	215.316	63.266	35.016	34.643	49.751	16.201	9.136	4.152	405	2.746
Juillet	—	—	29	220.469	64.813	34.609	34.743	49.701	18.046	8.888	6.411	596	2.662
Août	—	—	23	214.683	55.677	35.012	30.076	48.453	22.220	10.558	8.909	707	3.071

Moyenne journalière par semaine

1949 Mai	1	7	6	214.607	64.344	34.449	34.413	49.439	14.486	9.490	4.524	480	3.064
	8	14	6	207.191	60.739	33.830	33.168	48.619	14.107	8.901	4.446	479	2.992
	15	21	6	212.989	65.858	33.673	32.743	49.577	14.367	9.013	4.393	415	2.950
	22	28	5	217.184	61.484	34.600	36.887	50.141	15.819	10.008	4.462	691	3.112
	29	4	6	211.859	65.639	33.763	31.885	48.854	15.319	8.948	4.216	316	2.919
Juin	5	11	5	210.242	61.082	33.915	34.954	48.853	15.508	8.587	4.134	397	2.812
	12	18	6	214.039	64.339	34.700	33.158	49.931	15.676	9.124	3.977	416	2.718
	19	25	6	212.466	60.154	35.347	34.280	50.790	15.712	9.119	4.012	417	2.635
	26	2	6	223.674	67.127	35.918	36.233	49.281	17.793	9.622	4.483	387	2.830
Juillet	3	9	6	215.135	61.884	35.451	35.757	49.656	16.425	8.814	4.099	437	2.612
	10	16	6	226.914	67.486	35.638	38.794	50.341	18.545	9.047	3.971	500	2.592
	17	23	5	200.727	59.863	30.307	33.218	46.751	15.070	8.918	3.888	702	2.609
	24	30	6	230.460	69.374	35.215	31.435	50.701	22.633	9.346	8.341	702	2.713
	31	6	6	225.817	64.624	35.718	34.256	51.060	17.063	8.322	11.334	656	2.774
Août	7	13	6	222.072	55.874	35.705	29.117	49.177	25.107	10.192	12.917	729	3.254
	14	20	5	193.571	43.615	33.262	30.842	48.379	17.972	10.332	5.956	719	2.494
	21	27	6	222.062	58.949	35.236	30.270	49.017	25.614	11.155	7.886	760	3.175
	28	3	6	217.510	62.260	35.555	30.202	47.228	19.475	10.518	8.387	619	3.266

III — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPE DE PROFESSIONS

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés)

Périodes	Agriculture	Forêt, chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameublement	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussures	Alimentation	Transport	Dockers	Hôtels-restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Mancuvres	Jeunes gens (- 19 ans) (1)	Divers (2)	Total
Chômeurs complets																											
1948 Mai	1.831	1.561	65	168	620	2.025	4.001	2.546	4.065	153	170	309	3.442	1.370	821	2.183	3.401	—	1.663	741	218	3.847	878	19.299	3.847	382	59.606
1948 Juin	2.200	648	58	206	415	2.045	4.167	2.753	4.039	165	165	354	3.935	1.793	945	2.193	3.679	—	1.655	624	200	4.130	903	20.179	4.053	310	61.814
1948 Juillet	2.443	513	88	228	473	2.034	4.807	3.121	5.218	167	207	385	4.602	2.748	1.449	2.315	3.827	—	1.021	606	202	4.307	816	22.128	4.919	447	69.571
1948 Août	1.885	478	68	243	564	1.589	4.746	3.413	4.792	177	220	422	5.966	3.759	1.505	2.336	4.031	—	1.588	605	202	5.014	820	22.989	5.949	931	74.292
1948 Septembre	2.245	476	90	217	828	2.468	5.197	3.654	5.507	199	249	491	6.618	3.441	1.485	2.417	4.364	—	2.080	607	254	5.611	895	25.152	6.314	216	81.065
1948 Octobre	1.565	478	89	300	789	2.659	5.634	3.954	6.018	192	243	534	7.331	3.612	1.540	2.479	4.648	—	2.473	665	274	6.240	840	27.819	7.194	134	87.604
1948 Novembre	3.709	550	93	368	918	3.067	9.039	5.241	7.200	218	270	631	9.302	4.999	1.014	2.705	5.369	—	2.741	701	333	6.817	939	34.966	9.998	574	112.362
1948 Décembre	5.438	703	138	735	1.335	5.335	14.396	7.199	10.579	322	409	722	28.453	7.229	3.085	3.290	6.355	—	2.858	731	398	7.527	920	46.686	17.552	—	172.395
1949 Janvier	6.891	969	167	777	1.877	6.227	16.994	9.439	13.413	344	458	987	15.242	11.319	4.105	4.448	7.980	—	3.056	896	465	9.095	1.024	57.220	—	—	173.393
1949 Février	6.981	892	155	735	1.749	4.825	16.522	9.431	13.953	322	474	1.084	13.758	9.850	3.120	4.794	8.287	—	3.177	902	486	9.943	1.025	69.627	—	—	173.992
1949 Mars	6.775	854	147	634	1.635	7.616	14.286	9.267	14.998	317	496	1.159	13.449	8.525	2.852	4.836	8.522	—	3.301	984	501	10.318	1.050	59.690	—	—	172.212
1949 Avril	6.201	798	138	533	1.310	9.549	11.462	8.961	15.066	308	485	1.162	13.224	7.541	2.608	5.011	8.647	—	3.073	935	479	10.619	1.128	58.252	—	—	167.488
1949 Mai	4.018	976	234	521	1.056	9.303	9.436	8.365	14.947	311	473	1.141	13.391	6.884	2.417	4.577	8.723	—	2.928	921	471	10.861	1.211	55.280	—	—	158.445
1949 Juin	4.675	1.116	252	456	1.059	8.259	9.088	8.150	15.257	323	442	1.128	13.917	7.947	2.838	4.383	8.639	—	2.716	921	468	10.950	1.248	54.636	—	—	158.873
1949 Juillet	4.955	1.048	279	442	976	7.327	9.076	8.204	15.564	331	425	1.039	13.529	8.968	3.409	4.211	8.473	—	2.385	886	417	11.079	1.106	54.825	—	—	158.954
Chômeurs partiels et accidentels																											
1948 Mai	259	82	21	61	171	1.456	797	971	982	88	429	96	8.415	1.932	729	1.182	1.680	7.729	178	100	24	195	58	3.338	3.359	107	34.439
1948 Juin	409	176	172	132	188	448	1.029	1.221	1.442	127	442	160	10.781	2.968	1.801	1.236	1.686	8.184	200	104	34	217	66	4.497	5.183	—	42.903
1948 Juillet	500	282	3.351	201	623	340	1.785	1.580	1.886	142	497	206	13.571	4.267	3.913	1.275	2.473	7.775	163	127	52	253	58	6.656	7.074	663	59.703
1948 Août	343	214	669	108	584	427	1.038	1.397	1.475	153	605	234	11.339	3.618	2.710	1.102	2.101	7.712	140	121	48	289	54	4.635	5.659	1.482	48.257
1948 Septembre	251	288	114	88	514	359	864	1.159	1.606	144	575	223	10.675	2.824	1.742	879	3.142	7.783	151	104	26	305	51	4.351	4.674	276	43.168
1948 Octobre	257	380	92	139	462	471	985	1.316	1.498	157	510	232	10.094	2.973	2.215	971	3.492	8.015	159	104	30	346	53	4.392	5.040	414	44.797
1948 Novembre	415	267	98	279	553	576	4.722	1.809	2.024	285	577	266	14.739	4.271	2.926	1.086	3.493	7.901	195	124	45	397	63	6.399	7.806	184	61.500
1948 Décembre	717	514	97	452	775	1.125	11.012	2.977	2.574	399	522	289	13.883	5.874	4.568	1.213	4.245	7.228	216	134	76	394	64	10.564	10.444	—	80.356
1949 Janvier	817	807	825	652	1.388	1.020	7.992	3.357	4.560	256	744	430	16.919	7.920	4.099	1.781	4.244	7.942	270	116	59	513	60	13.422	—	—	80.193
1949 Février	674	1.019	458	715	1.074	651	7.187	2.526	3.587	174	686	397	12.745	5.778	2.354	1.708	4.219	7.964	262	112	58	402	60	11.763	—	—	66.571
1949 Mars	549	949	547	611	1.137	2.045	6.547	2.193	3.684	342	640	433	12.445	4.626	2.124	1.941	3.733	8.029	245	101	57	407	77	11.239	—	—	64.701
1949 Avril	345	504	387	370	994	2.851	1.571	1.728	3.660	261	628	450	13.021	3.782	1.913	1.372	2.476	7.788	253	123	49	387	60	7.467	—	—	52.438
1949 Mai	465	265	264	384	815	3.264	1.263	1.692	4.374	259	549	471	14.364	3.821	1.756	1.142	2.721	7.523	226	140	50	367	63	7.934	—	—	54.172
1949 Juin	542	258	281	354	627	3.395	1.174	1.550	4.662	173	501	432	13.466	5.382	4.363	1.085	2.534	6.894	211	133	47	351	73	7.955	—	—	56.443
1949 Juillet	439	250	5.799	357	497	2.986	1.188	1.619	4.432	258	549	438	12.581	5.431	4.349	1.183	2.947	7.404	159	124	48	348	54	8.075	—	—	61.515
Total des chômeurs contrôlés																											
1948 Mai	2.090	1.643	86	229	791	3.481	4.798	3.517	5.047	241	599	405	11.857	3.302	1.550	3.365	5.081	7.729	1.841	841	242	4.042	936	22.637	7.206	489	94.045
1948 Juin	2.609	824	230	338	603	2.493	5.196	3.974	5.481	292	607	514	14.716	4.761	2.746	3.429	5.365	8.184	1.855	728	234	4.347	969	24.670	9.236	310	104.717
1948 Juillet	2.943	795	3.439	429	1.096	2.374	6.592	4.701	7.104	309	704	591	18.073	7.005	5.362	3.590	6.300	7.775	1.784	733	254	4.560	874	28.784	11.993	1.110	129.274
1948 Août	2.228	692	737	351	1.148	2.016	5.784	4.810	6.267	330	825	656	17.305	7.377	4.215	3.438	6.132	7.712	1.728	726	250	5.303	874	27.624	11.608	2.413	122.549
1948 Septembre	2.496	764	204	305	1.342	2.827	6.061	4.813	7.113	343	824	714	17.293	6.265	3.227	3.296	7.496	7.783	2.231	711	280	5.916	946	29.503	10.988	492	124.233
1948 Octobre	1.822	858	181	439	1.251	3.130	6.610	5.270	7.616	349	753	766	17.425	6.485	3.755	3.450	8.140	8.015	2.632	769	304	6.586	893	32.211	12.234	548	132.401
1948 Novembre	4.124	817	191	647	1.471	3.642	13.761	7.050	9.224	503	847	897	24.041	8.970	4.840	3.791	8.862	7.901	2.836	825	378	7.214	1.002	41.365	17.804	759	173.862
1948 Décembre	6.155	1.217	235	1.187	2.110	6.460	25.408	10.176	13.153	721	931	1.011	42.336	13.103	7.653	4.503	10.600	7.228	3.074	865	474	7.921	984	57.250	27.996	—	252.751
1949 Janvier	7.708	1.776	992	1.429	3.265	7.247	24.986	12.796	17.973	600	1.202	1.417	32.161	19.239	8.204	6.229	12.224	7.942	3.326	1.012	524	9.608	1.084	70.642	—	—	253.586
1949 Février	7.655	1.911	613	1.450	2.823	5.576	23.709	11.957	17.540	496	1.160	1.431	26.503	15.628	5.474	6.502	12.506	7.964	3.439	1.014	542	10.345	1.085	72.390	—	—	239.663
1949 Mars	7.324	1.803	694	1.245	2.772	9.661	20.833	11.460	18.682	659																	

STATISTIQUES BANCAIRES
I — BELGIQUE ET CONGO BELGE
SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES (*) (1)
(millions de francs)

85

RUBRIQUES	30 avril 1949 (*)	31 mai 1949	30 juin 1949	31 juillet 1949
ACTIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42).....	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :				
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux	2.038	1.978	2.532	2.139
Prêts au jour le jour	1.194	1.674	1.578	1.747
Banquiers	3.248	3.159	3.129	3.357
Maison-mère, Succursales et filiales	733	726	586	645
Autres valeurs à recevoir à court terme	1.846	1.800	2.004	1.989
Portefeuille-effets	36.495	36.220	37.543	38.471
a) Portefeuille commercial (2)	6.766	6.156	6.899	7.203
b) Effets publics réescomptables à la Banque Nationale de Belgique.....	9.005	9.071	9.564	9.102
c) Effets publics mobilisables à la Banque Nationale de Belgique à concurrence de 95 %	20.724	20.993	21.080	22.166
Reports et avances sur titres	684	695	698	669
Débiteurs par acceptations	3.747	3.768	3.891	3.963
Débiteurs divers	12.211	12.427	12.354	11.969
Portefeuille-titres	5.079	5.100	5.113	5.148
a) Valeurs de la réserve légale	184	184	188	188
b) Fonds publics belges	3.446	3.441	3.415	3.458
c) Fonds publics étrangers	110	110	110	110
d) Actions de banques	641	657	657	657
e) Autres titres	698	708	743	735
Divers	383	424	384	372
Capital non versé	3	3	2	2
Total disponible et réalisable...	67.661	67.974	69.814	70.471
C. Immobilisé :				
Frais de constitution et de premier établissement.....	2	2	1	2
Immeubles	632	635	641	648
Participations dans les filiales immobilières.....	260	260	260	260
Créances sur filiales immobilières	99	106	109	111
Matériel et mobilier	61	63	65	68
Total de l'immobilisé...	1.054	1.066	1.076	1.089
Total général actif...	68.715	69.040	70.890	71.560
PASSIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42).....	—	—	—	—
B. Exigible :				
Créanciers privilégiés ou garantis	284	201	182	184
Emprunts au jour le jour	18	24	33	39
Banquiers	4.382	4.653	4.701	5.097
Maison-mère, Succursales et filiales	917	860	1.061	1.028
Acceptations	3.748	3.772	3.891	3.963
Autres valeurs à payer à court terme	838	754	867	855
Créditeurs pour effets à l'encaissement.....	1.296	1.321	1.279	1.308
Dépôts et comptes courants	50.564	50.694	52.103	52.134
a) A vue et à un mois au plus	45.738	45.795	47.487	47.341
b) A plus d'un mois	4.826	4.899	4.616	4.793
Obligations et bons de caisse	43	55	69	80
Montants à libérer sur titres et participations	594	592	600	594
Divers	1.364	1.442	1.370	1.543
Exigible spécial (Arrêté-loi du 6 octobre 1944, articles 16 et 17) :				
Comptes temporairement indisponibles :				
a) A vue et à 1 mois au plus	—	—	—	—
b) A plus d'un mois	—	—	—	—
Total de l'exigible...	64.048	64.368	66.156	66.825
C. Non exigible :				
Capital	2.829	2.829	2.829	2.829
Fonds indisponible, par prime d'émission	308	308	308	308
Réserve légale (art. 13, A. R. 185)	187	187	191	191
Réserve disponible	1.258	1.261	1.318	1.318
Provisions	85	87	88	89
Total du non exigible...	4.667	4.672	4.734	4.735
Total général passif...	68.715	69.040	70.890	71.560

(*) A partir d'avril 1949, la publication de ces situations se fera mensuellement.

(1) La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que les éléments d'actif et de passif des sièges belges.

Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, succursales et filiales ».

(2) En vue de donner une idée plus exacte des variations du portefeuille commercial, il a été décidé de publier désormais l'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale et aux instituts paracatétiques.

Cet encours, qui n'est pas compris dans le portefeuille commercial, s'élevait aux 30 avril 1949, 31 mai 1949, 30 juin 1949 et 31 juillet 1949 respectivement à 3.458, 3.869, 3.406 et 2.743 millions de francs.

(millions de francs)

ACTIF

	7-7-1949	14-7-1949	20-7-1949	28-7-1949	4-8-1949	11-8-1949	18-8-1949	25-8-1949
Encaisse en or	30.808	30.561	30.758	31.551	31.669	31.590	31.500	31.449
Avoirs sur l'étranger :								
a) en devises étrangères.....	1.798	1.661	1.154	1.268	1.670	1.513	1.594	1.554
b) en francs belges	2	2	2	2	2	2	2	2
Accord de compensation multilatérale : fr. b.	1.358	1.358	468	468	468	—	—	—
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) en devises étrangères.....	10.119	10.892	11.077	10.392	10.596	9.941	10.298	10.359
b) en francs belges	1.444	1.550	1.557	1.769	1.976	2.211	2.387	2.391
Devises étrangères et or à recevoir	2	2	0,2	1	2	2	2	2
Débiteurs pour change et or, à terme	1.199	1.100	1.123	1.213	1.066	987	1.035	1.102
Effets commerciaux sur la Belgique	3.812	3.818	3.555	2.845	2.918	2.226	2.097	2.052
Avances sur fonds publics	317	432	275	331	300	215	335	221
Effets publics (art. 20 des statuts. Convention du 14 septembre 1948) :								
a) certificats du Trésor	2.370	1.625	1.920	2.955	4.135	4.825	5.115	5.600
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	2.809	3.126	2.969	2.965	3.138	2.753	1.363	640
c) autres effets publics	—	150	272	138	39	15	10	24
Monnaies divisionnaires et d'appoint	459	422	407	389	335	320	375	372
Avoirs à l'Office des Comptes A	2	1	22	1	17	16	39	12
Chèques Postaux (Compte B)	923	928	921	898	839	842	841	832
Avances spéciales pour participation au Fonds Monétaire International :								
a) au Gouvernement belge, en francs belges..	986	986	986	986	986	986	986	986
b) au Gouvernement luxembourgeois, en francs luxembourgeois	44	44	44	44	44	44	44	44
Créance consolidée sur l'Etat (art. 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.991	34.991	34.991	34.991	34.991	34.991	34.991	34.991
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	916	915	915	915	915	915	915	915
Immeubles, matériel et mobilier	188	188	188	188	188	188	188	188
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	423	423	423	423	425	425	425	425
Divers	347	395	371	386	431	456	405	425
	95.317	95.570	94.398	95.119	97.150	95.463	94.947	94.586

PASSIF

	7-7-1949	14-7-1949	20-7-1949	28-7-1949	4-8-1949	11-8-1949	18-8-1949	25-8-1949
Billets en circulation	85.609	85.565	85.532	85.794	86.985	86.552	86.020	85.830
Comptes courants :								
Trésor public { compte ordinaire	4	1	2	4	3	1	4	3
{ comptes Accord de Coopération Economique	1.252	1.487	130	561	708	407	478	398
Fonds Monétaire International :								
Compte francs belges	992	992	992	992	992	992	992	992
Compte francs luxembourgeois	44	44	44	44	44	44	44	44
Banques à l'étranger :								
1 ^o accords de paiement { a)	676	984	1.092	1.068	1.510	731	816	905
{ b)	923	928	921	898	839	842	841	832
2 ^o autres comptes	37	30	25	24	23	24	25	26
Divers	2.270	2.059	2.313	2.186	2.591	2.409	2.176	2.225
<i>Total des engagements à vue</i>	91.807	92.090	91.051	91.571	93.695	92.002	91.402	91.255
Devises étrangères et or, à livrer	1.546	1.508	1.359	1.542	1.425	1.414	1.497	1.276
Créditeurs pour change et or, à terme	2	2	0,2	1	2	2	2	2
Caisse de Pensions du Personnel	423	423	423	423	425	425	425	425
Divers	623	631	649	666	687	704	705	712
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement	516	516	516	516	516	516	516	516
	95.317	95.570	94.398	95.119	97.150	95.463	94.947	94.586

SITUATIONS MENSUELLES DE LA BANQUE DU CONGO BELGE

(millions de francs)

ACTIF

	31-1-1949	28-2-1949	31-3-1949	30-4-1949	31-5-1949	30-6-1949
Encaisse-or	899	903	928	928	928	956
Compte spécial de la Colonie (*).....	105	105	105	105	105	105
Encaisses diverses	22	24	22	32	24	23
Avoirs aux Offices des Chèques postaux ..	13	12	11	15	8	10
Avoirs en banque { en Belgique	565	527	374	366	439	444
{ à l'étranger	1.538	1.320	1.383	1.296	1.246	1.296
Portefeuille-titres	312	312	339	339	365	365
Effets publics sur la Colonie, la Belgique et l'étranger.....	8.451	8.800	8.800	8.792	8.329	8.060
Effets commerciaux	752	717	738	753	741	728
Débiteurs	304	292	265	265	270	306
Etat belge	482	497	501	525	527	529
Immeubles et matériel	14	15	15	16	17	19
Devises étrangères à recevoir pour contrats de change à terme	—	—	—	—	—	49
Débiteurs pour contrats de change à terme	315	324	330	316	316	325
Divers	18	17	13	12	12	12
	13.790	13.865	13.824	13.760	13.327	13.227

PASSIF

	31-1-1949	28-2-1949	31-3-1949	30-4-1949	31-5-1949	30-6-1949
Capital	20	20	20	20	20	20
Réserves	46	46	46	46	46	46
Circulation (billets et monnaies métalli- ques)	2.200	2.210	2.180	2.147	2.141	2.231
Créditeurs à vue { divers	7.931	7.749	7.511	7.779	7.563	7.536
{ Colonie	2.701	2.775	3.062	2.608	2.359	2.292
Créditeurs à terme	157	143	165	241	223	250
Créditeurs pour contrats de change à terme	—	—	—	—	—	49
Devises étrangères à livrer pour contrats de change à terme	315	324	330	316	316	325
Transferts en route et divers	420	598	510	603	659	478
	13.790	13.865	13.824	13.760	13.327	13.227

(*) Art. 19 de la convention pour l'émission de billets de banque et de monnaies fiduciaires métalliques du 21 juin 1935.

II — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

Banque de France

(millions de francs)

DATES	Encaisse-or (monnaies et lingots)	Or affecté en garantie (conv. du 17-11-1947 et loi du 25-11-1947)	Disponibilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics (1)	Effets négociables achetés en France (décret du 17-6-1938)	Avances		Dettes de l'Etat envers la Banque		Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs Total
						sur titres	à 30 jours sur effets publics	Dettes totales (2)	Dont avances provisoires (3)		
1947 Moyenne ann...	72.102	—	0,4	98.413	43.145	4.390	8.469	632.828	520.708	807.633	69.353
1948 Moyenne ann...	52.987	12.258	0,2	169.607	83.769	4.627	9.136	707.342	570.300	849.369	207.077
1948 10 juin	52.817	12.408	0,1	157.600	84.807	4.673	10.935	634.442	547.400	797.671	227.704
8 juillet	52.817	12.408	0,2	168.267	76.899	4.585	9.991	693.242	556.200	827.392	200.904
5 août	52.817	12.408	0,2	157.307	81.427	4.838	15.135	722.442	585.400	849.131	212.387
9 septembre	52.817	12.408	0,2	183.296	82.354	4.392	5.925	728.742	591.700	885.462	194.246
7 octobre	52.817	12.408	0,2	192.859	83.639	4.348	16.325	694.942	557.900	923.695	150.584
4 novembre	52.817	12.408	0,2	185.100	90.519	4.887	14.836	715.342	578.300	936.937	160.838
9 décembre	52.817	12.408	0,3	210.232	90.022	4.333	15.210	731.942	594.900	954.077	178.292
1949 6 janvier	52.817	12.408	0,3	231.455	99.960	4.798	13.602	708.042	571.000	988.060	160.882
10 février	52.817	12.408	0,3	231.280	98.629	4.462	13.667	729.642	592.600	995.585	161.063
10 mars	52.817	12.408	0,3	262.530	103.277	4.912	19.442	710.742	573.700	1.019.189	165.754
7 avril	52.817	12.408	0,3	275.820	123.362	5.011	16.285	716.442	579.400	1.055.459	168.107
5 mai	52.817	12.408	0,6	265.451	126.281	6.210	24.268	717.942	580.900	1.064.210	165.322
9 juin	(4) 52.981	9.293	0,7	295.395	125.737	5.988	18.465	720.593	580.600	1.080.173	160.684
7 juillet	52.981	9.293	7,7	298.365	131.159	6.115	19.176	720.593	580.600	1.125.733	149.041
4 août	52.981	9.293	21,1	281.740	140.820	5.954	17.631	732.493	592.500	1.152.147	146.241

Taux d'escompte (actuel : 3 % depuis le 30 septembre 1948.
précédent : 3 1/2 % depuis le 6 septembre 1948.

(1) Cette rubrique comprend : les effets escomptés sur la France, les effets garantis par l'Office des Céréales et les effets escomptés sur l'étranger.

(2) La dette totale comprend : les prêts sans intérêt à l'Etat; les avances provisoires de la Banque à l'Etat; les Bons du Trésor négociables remis en contre-partie des cessions d'or au Fonds de Stabilisation des Changes; l'Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique; les Bons négociables de la Caisse autonome d'Amortissement (convent. des 23 juin 1928 et 7 décembre 1931) pour un montant fixe de 5.093 millions de francs; les Bons du Trésor négociables (souscription de l'Etat au Fonds Monétaire International et au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement) pour un montant fixe de 12.000 millions de francs et le Bon du Trésor remboursable en or (convention du 17 novembre 1947 et loi du 25 novembre 1947).

(3) Les avances provisoires comprennent notamment les « Avances provisoires à l'Etat en vue du paiement des dépenses d'entretien des troupes allemandes d'occupation en France » qui s'élevaient à 426.000 millions de francs.

(4) Une tranche du prêt obtenu de la Federal Reserve Bank en novembre 1947, sur l'or déposé en garantie par la Banque de France, est venue à échéance le 23 mai. Cette tranche s'élevant à 25 millions de dollars était gagée par un dépôt de 23 tonnes d'or. Sur ce dépôt, 22 tonnes ont été cédées par la Banque au Fonds de Stabilisation des Changes pour lui permettre de rembourser le prêt et la Banque a reçu un bon du Trésor remboursable en or d'un montant de 2.951 millions en contrepartie. Le reliquat du dépôt, dégagé par le remboursement, est venu accroître le montant de l'encaisse-or.

Bank of England

(millions de £)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation (Issue Department)	Montant autorisé de la circulation fiduciaire (1)	Dépôts (Banking Department)				Rapport de l'encaisse du Bank. Department au solde de ses dépôts %	
	Monnaies et lingots d'or (Issue Department)	Monnaies (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Total			Organismes publics		Banques	Autres dépôts		Total
									compte ordinaire	compte spécial du Trésor (2)				
1947 Moy. ann.	0,25	1,48	313,1	14,8	20,2	348,1	1.384,4	1.450,0	12,8	—	295,9	89,1	397,8	17,1
1948 Moy. ann.	0,25	1,23	340,8	15,0	24,2	380,0	1.253,7	1.312,5	14,0	10,8	304,6	92,7	422,0	14,3
1948 9 juin	0,25	0,71	336,5	15,8	19,4	371,7	1.249,4	1.300,0	12,2	—	302,1	90,9	405,2	13,6
7 juillet	0,25	0,76	347,7	22,0	20,2	389,9	1.261,4	1.300,0	9,6	—	309,3	92,4	411,3	9,6
4 août	0,25	0,88	405,2	10,6	27,4	443,2	1.288,3	1.300,0	8,6	33,4	305,4	90,1	437,5	2,9
8 septembre	0,25	1,01	397,5	8,5	21,3	427,3	1.248,2	1.300,0	10,5	49,7	308,1	93,5	461,8	11,5
6 octobre	0,25	1,84	315,9	27,1	21,2	364,2	1.237,8	1.300,0	13,4	4,3	297,0	90,0	410,7	15,7
10 novembre	0,25	2,93	327,4	22,4	27,0	376,8	1.235,6	1.300,0	14,0	7,3	312,1	93,1	426,5	15,8
8 décembre	0,25	3,18	355,8	17,7	23,9	397,4	1.260,2	1.300,0	9,8	14,3	308,7	89,8	422,6	10,2
1949 5 janvier	0,25	4,03	374,9	22,0	22,2	419,1	1.272,3	1.300,0	27,9	3,1	308,7	93,2	432,9	7,2
9 février	0,25	3,84	310,5	28,5	28,1	367,1	1.230,2	1.300,0	14,8	25,9	296,2	85,8	422,7	17,5
9 mars	0,25	3,73	317,5	23,7	22,9	364,1	1.240,2	1.300,0	8,5	17,6	295,8	87,4	409,3	15,6
6 avril	0,25	3,97	337,4	18,3	22,6	378,3	1.260,8	1.300,0	14,5	6,7	291,0	91,8	404,0	10,7
4 mai	0,25	4,19	335,7	14,9	31,3	381,9	1.278,8	1.300,0	8,8	0,7	292,6	87,4	389,5	6,6
8 juin	0,25	4,07	360,2	22,9	21,9	405,0	1.280,1	1.300,0	8,0	29,9	287,4	85,9	411,2	5,9
6 juillet	0,25	4,43	316,6	22,7	21,6	369,9	1.284,6	1.350,0	9,3	21,2	291,9	90,4	412,8	17,0
10 août	0,25	4,84	345,4	11,1	28,3	384,8	1.302,8	1.350,0	10,1	32,4	288,7	87,5	418,7	11,3

Taux d'escompte (actuel : 2 % depuis le 26 octobre 1939.
précédent : 3 % depuis le 28 septembre 1939.

(1) Non compris les billets émis en contre-partie de l'or.

(2) Compte de Coopération européenne.

Nederlandsche Bank

86

(millions de florins)

DATES	Encaisse-or	Portefeuille-effets sur la Hollande	Portefeuille sur l'Étranger	Correspondants à l'Étranger	Moyens de paiement à l'Étranger	Avances nanties en compte courant (y compris les prêts) sur titres, march. et warrants (1)	Cart. de Trésor, repris par la Banque à l'État (accord du 26-2-1947)	Crédance comptable sur l'État (accord du 26-2-1947)	Créances en florins sur les banques d'émission étrangères et institutions similaires (2)	Billets en circulation		Comptes courants créditeurs					Créditeurs en monnaies étrangères
										Anciennes émissions	Nouvelle émission	du Trésor		autres			
												ordinaire	spécial (4)	Avoirs des banques en Hollande (3)	Avoirs des banques d'émission étrangères et institutions similaires (4)	Avoirs libes (4)	
1947 Moyenn. ann.	545	—	888	135,9	6,8	157	2.086	1.500	147	2.781	892	19	59	630	40		
1948 Moyenn. ann.	490	1,8	302	128,-	5,5	151	1.865	1.500	119	2.980	675		60	585	26		
1948 7 juin	482	—	329	152,2	5,8	149	1.800	1.500	121	2.943	736		52	578	26		
5 juillet ...	482	—	316	139,6	5,8	151	1.800	1.500	120	2.991	720		45	505	22		
9 août ...	482	19,-	323	140,5	5,7	144	1.800	1.500	118	3.020	685		39	546	24		
7 septembre ...	455	—	304	156,6	5,8	148	1.800	1.500	117	3.064	527		42	620	22		
4 octobre ...	455	—	332	103,3	5,4	147	1.800	1.500	115	3.077	393		68	687	23		
8 novembre ...	451	—	338	128,5	5,9	142	1.800	1.500	113	3.047	324		80	784	20		
6 décembre ...	439	—	340	135,-	6,1	144	1.800	1.500	111	3.072	312		66	791	19		
1949 10 janvier ...	439	—	290	131,-	6,6	144	1.800	1.500	110	3.085	166	188	43	327	384	5	93
7 février ...	439	3,-	247	147,-	6,4	144	1.800	1.500	174	3.010	226	214	40	337	357	4	100
7 mars ...	439	—	178	149,7	6,2	160	1.800	1.500	182	3.019	191	250	33	345	319	4	103
4 avril ...	439	—	130	210,-	5,8	156	1.800	1.500	220	3.016	175	301	33	356	368	4	58
9 mai ...	439	—	136	167,8	4,8	145	1.800	1.500	223	2.985	93	293	45	366	463	4	59
7 juin ...	439	—	158	187,5	4,8	146	1.800	1.500	247	2.993	92	293	43	380	525	3	59
4 juillet ...	439	—	194	208,5	4,7	146	1.800	1.500	263	3.016	112	379	83	415	404	3	64
8 août ...	425	12,-	260	178,0	1,2	143	1.800	1.500	263	3.007	447	273	34	467	321	2	5

Taux d'escompte { actuel : 2 1/2 % depuis le 27 juin 1941.
précédent : 3 % depuis le 29 août 1939.

- (1) Avant le 3 janvier 1949, ce compte s'intitulait : « Avances sur nantissement de titres, marchandises et warrants ».
 (2) Cette rubrique, ainsi que le compte correspondant du passif « Avoirs libes des banques d'émission étrangères et d'institutions similaires », traduit les opérations résultant d'accords monétaires qui prévoient des paiements réciproques en florins.
 (3) A partir du 3 janvier 1949, la rubrique « Avoirs bloqués des banques » a été remplacée partiellement par le compte « Avoirs des banques du pays », le surplus étant inclus dans les « Avoirs libes ».
 (4) A partir du 3 janvier 1949, deux nouveaux comptes ont été détachés des « Avoirs libes » : « Compte spécial du Trésor », qui enregistre la contrevaieur en florins des allocations de l'Accord de Coopération Economique, et « Avoirs libes des banques d'émission étrangères et d'institutions similaires » (voir remarque 2).

Banque Nationale Suisse

(millions de francs suisses)

DATES	Encaisse-or	Disponibilités à l'étranger pouvant servir de couverture	Portefeuille-effets sur la Suisse	Avances sur nantissement	Correspondants en Suisse	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1947 Moyenn. annuel.	5.130	113,4	51,9	59,7	16,8	3.950	1.198	101,87
1948 Moyenn. annuel.	5.609	135,7	131,6	59,5	16,8	4.176	1.307	105,86
1948 7 juin	5.674	103,2	174,-	62,9	9,6	4.090	1.354	106,21
7 juillet	5.660	129,7	178,5	59,5	14,9	4.154	1.421	103,84
7 août	5.577	132,2	142,4	48,8	11,-	4.165	1.278	104,90
7 septembre ...	5.828	150,7	75,8	47,8	10,6	4.205	1.241	106,11
7 octobre ...	5.753	169,9	94,2	40,7	10,4	4.256	1.341	105,81
6 novembre ...	5.755	195,9	80,1	50,8	12,1	4.262	1.361	105,82
7 décembre ...	5.804	214,1	97,8	47,2	9,2	4.310	1.394	105,51
1949 7 janvier ...	5.820	216,9	121,1	47,4	7,4	4.427	1.372	104,10
7 février ...	5.833	257,1	123,1	33,2	6,5	4.224	1.621	104,19
7 mars ...	5.849	280,7	119,1	31,3	7,6	4.234	1.652	104,15
7 avril ...	5.912	322,1	127,6	28,9	8,8	4.257	1.689	104,84
7 mai ...	5.992	377,4	119,8	28,5	7,2	4.231	1.831	105,09
7 juin ...	6.041	373,0	106,1	26,6	8,1	4.223	1.867	105,33
7 juillet ...	6.004	419,3	119,3	24,3	9,2	4.246	1.895	104,60
6 août ...	6.121	398,2	85,7	25,5	7,5	4.247	1.959	105,05

Taux d'escompte { actuel : 1 1/2 % depuis le 26 novembre 1936.
précédent : 2 % depuis le 9 septembre 1936.

Federal Reserve Banks
(millions de \$)

DATES	Réserves de certificats-or			Autres réserves	Fonds publics nationaux	Billets (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor, etc.)	Rapport des réserves aux engagements à vue %
	Certificats-or	Fonds de rachat Billets (F.R.N.)	Total					
1947 Moyenne annuel.	19.313	724	20.037	275	22.284	24.356	18.310	46,9
1948 Moyenne annuel.	21.624	635	22.259	291	21.686	23.966	20.399	50,2
1948 9 juin	21.465	621	22.086	255	20.349	23.722	19.126	51,5
7 juillet	21.692	616	22.308	224	21.535	23.960	20.303	50,4
4 août	21.792	613	22.405	272	21.378	23.807	20.317	50,8
8 septembre	21.913	619	22.532	232	21.240	24.128	20.020	51,0
6 octobre	21.990	633	22.623	252	23.143	24.077	22.046	49,1
10 novembre	22.195	630	22.825	251	23.144	24.182	22.413	49,0
8 décembre	22.332	628	22.960	228	23.004	24.238	22.252	49,4
1949 5 janvier	22.345	631	22.976	297	22.919	24.088	22.493	49,3
9 février	22.418	623	23.041	357	22.350	23.559	22.203	50,4
9 mars	22.433	614	23.047	347	21.529	23.528	21.357	51,3
6 avril	22.466	609	23.075	303	21.597	23.423	21.531	51,3
4 mai	22.509	603	23.112	270	20.839	23.332	21.108	52,0
3 juin	22.569	589	23.158	258	19.594	23.339	19.494	54,1
6 juillet	22.666	588	23.254	254	19.343	23.498	19.140	54,5
10 août	22.757	568	23.325	291	18.606	23.289	18.672	55,6

Taux d'escompte { actuel : 1,50 % depuis le 13 août 1948.
précédent : 1,25 % depuis le 12 janvier 1948.

Sveriges Riksbank
(millions de Kr.)

ÉPOQUES (moyenne annuelle ou fin de mois)	Encaisse-or (1)	Surplus de valeur d'or	Fonds d'Etat et obligations suédois	Effets payables en Suède, prêts et avances en comptes courants	Fonds d'Etat étrangers, effets payables à l'étranger et exigible des banques et banquiers étrangers	Fonds placés à la disposition de l'Office de la Dette nationale	Tous autres actifs	Billets en circulation	Comptes courants				Tous autres passifs	Droit d'émission total (2)	Rapport en % (3)	
									des institutions d'Etat	de banques commerciales	autres déposants	Ensemble			de l'encaisse métallique aux billets en circuli.	de l'encaisse métallique au droit d'émission
1947 Moyenne annuelle.....	401	254	2.150	137	466	86	457	2.660	559	133	72	764	527	3.066	24,01	21,35
1948 Moyenne annuelle.....	195	123	2.921	110	365	—	629	2.834	645	130	87	862	645	3.196	11,22	9,95
1948 Juin	188	119	3.065	60	320	—	520	2.824	732	44	89	865	584	3.114	10,87	9,86
Juillet	178	113	2.859	150	335	—	616	2.784	645	44	75	764	704	3.200	10,46	9,10
Août	178	113	3.095	51	349	—	777	2.824	595	149	69	813	925	3.200	10,28	9,08
Septembre	178	113	2.983	100	361	—	805	2.884	616	25	83	724	932	3.200	10,07	9,08
Octobre	177	112	3.132	99	267	—	890	2.935	636	133	107	876	866	3.200	9,87	9,05
Novembre	178	113	3.115	128	331	—	887	2.924	721	172	83	976	861	3.200	9,93	9,07
Décembre	178	113	3.317	155	411	—	627	3.113	679	358	102	1.139	550	3.200	9,32	9,07
1949 Janvier	177	112	2.948	173	438	—	589	2.934	728	129	99	956	548	3.200	9,86	9,04
Février	177	112	3.149	149	419	—	566	2.952	693	269	67	1.029	590	3.200	9,78	9,02
Mars	176	112	2.973	132	391	—	591	2.953	641	93	67	801	621	3.200	9,74	8,99
Avril	176	111	3.228	95	372	—	518	3.019	563	222	80	865	616	3.200	9,50	8,96
Mai	157	100	3.066	83	432	—	496	2.906	572	147	83	802	626	3.200	8,84	8,03
Juin	157	99	3.240	83	499	—	507	2.996	748	90	91	930	659	3.200	8,54	8,00
Juillet	156	99	3.088	82	567	—	458	2.928	608	158	85	851	671	3.500	8,72	7,30
Août	156	99	3.204	82	646	—	443	2.980	563	311	69	943	706	3.500	8,54	7,27

Taux d'escompte { actuel : 2 1/2 % depuis le 9 février 1945.
précédent : 3 % depuis le 29 mai 1941.

- (1) La couverture métallique est constituée par la totalité de l'or déposé en Suède et à l'étranger.
(2) Le contingent d'émission est fixé à l'encaisse métallique plus une couverture secondaire formée par certains postes d'actif. Dans le cas où cette couverture secondaire est supérieure au chiffre de l'encaisse-or augmentée de 350 millions, la couverture est constituée par le double de l'encaisse-or plus 350 millions. Ce montant est porté à 1.400 millions à partir de la situation de mars 1947 et à 2.500 millions à partir de la situation de juin 1947; à partir de la situation de juillet 1948, le droit d'émission maximum est fixé à 3.200 millions; ensuite à 3.500 millions, à partir de la situation du 30 juillet 1949 (loi no 248 du 28 mai 1948). L'encaisse est évaluée au prix courant de l'or.
(3) Pour le calcul des rapports, l'encaisse est évaluée au prix de l'or.

Taux d'escompte des principales banques d'émission (au 31 août 1949)

	Depuis le	%		Depuis le	%
Allemagne	14 juillet 1949	4, —	Hongrie	1 ^{er} novembre 1947	5, —
Autriche	10 juillet 1935	3,50	Irlande	23 novembre 1943	2,50
Belgique	28 août 1947	3,50 (1)	Italie	9 avril 1949	4,50
Bulgarie	27 juillet 1948	3,50	Norvège	9 janvier 1946	2,50
Danemark	15 janvier 1946	3,50	Pologne	1 ^{er} août 1947	6, —
Espagne	22 mars 1949	4, —	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	13 août 1948	1,50	Roumanie	25 mars 1948	5, — (2)
Finlande	1 ^{er} juillet 1949	5,75	Suède	9 février 1945	2,50
France	30 septembre 1948	3, —	Suisse	26 novembre 1936	1,50
Grande-Bretagne	26 octobre 1939	2, —	Tchécoslovaquie	28 octobre 1945	2,50
Grèce	12 juillet 1948	12, —	Turquie	1 ^{er} juillet 1938	4, —
Hollande	27 juin 1941	2,50	Yugoslavie	20 août 1948	1, — à 3, —

(1) Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.

(2) Effets agricoles 3 p. c.

III — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE

Situations en milliers de francs suisses-or
[unités de 0,29032258... grammes d'or fin (art. 5 des statuts)]

	31 mai 1949		30 juin 1949		31 juillet 1949			31 mai 1949		30 juin 1949		31 juillet 1949	
	ACTIF							PASSIF					
		%		%		%			%		%		%
I. Or en lingots et monnayé.....	169.766	24,6	168.838	24,2	182.828	25,1	I. Capital :						
II Encaisse.							Capital autorisé et émis 200.000						
A la Banque et en compte courant							actions de 2.500 francs suisses	500.000		500.000		500.000	
dans d'autres Banques	20.388	3,0	30.385	4,3	26.159	3,6	or chacune						
III Fonds à vue placés à intérêts...	7.357	1,1	4.334	0,6	4.024	0,6	Actions libérées de 25 %	125.000	18,1	125.000	17,9	125.000	17,2
IV. Portefeuille réescomptable :							II. Réserves :						
1. Effets de commerce et accep-							1. Fonds de Réserve Légale	6.527		6.527		6.527	
tations de Banque	11.218	1,6	12.153	1,7	10.740	1,5	2. Fonds de Réserve Générale ..	13.343		13.343		13.343	
2. Bons du Trésor	8.713	1,3	8.709	1,2	10.128	1,4		19.870	2,9	19.870	2,9	19.870	2,7
V. Effets divers remobilisables sur							III. Dépôts à court terme et à vue						
demande:							(or) :						
VI. Fonds à terme et avances :							1. A 3 mois au maximum	244	0,0	244	0,0	244	0,0
1. A 3 mois au maximum	14.247	2,1	11.623	1,7	11.641	1,6	2. A vue	17.055	2,5	13.174	1,9	13.129	1,8
2. De 3 à 6 mois	1.199	0,2	6.162	0,9	12.328	1,7		17.299		13.418		13.373	
3. De 9 à 12 mois	2.840	0,4	4.265	0,6	5.693	0,8	IV. Dépôts à court terme et à vue						
4. A plus d'un an	358	0,0	359	0,1	361	0,0	(diverses monnaies) :						
VII. Effets et placements divers :							1. Banques Centrales pour leur						
1. Bons du Trésor.							compte :						
a) A 3 mois au maximum ..	10.411	1,5	—	—	—	—	a) De 3 à 6 mois	3.053	0,4	10.757	1,5	18.441	2,5
b) De 6 à 9 mois	—	—	1.091	0,2	1.092	0,1	b) A 3 mois au maximum	100.710	14,6	117.405	16,8	130.919	18,0
c) De 9 à 12 mois	1.088	0,1	—	—	—	—	c) A vue	85.874	12,4	72.794	10,4	80.350	11,0
2. Autres effets et placements								189.637		200.956		229.710	
divers :							2. Banques Centrales pour le						
a) A 3 mois au maximum	140.543	20,3	147.478	21,1	49.717	6,8	compte d'autres déposants :						
b) A plus d'un an	3.708	0,5	4.137	0,6	4.454	0,6	A vue	623	0,1	571	0,1	582	0,1
VIII. Actifs divers							3. Autres déposants :						
Exécution des accords de La Haye							a) A 3 mois au maximum	231	0,0	231	0,0	231	0,0
de 1930 :							b) A vue	529	0,1	525	0,1	516	0,1
Fonds placés en Allemagne :								760		756		747	
1. Créances sur la Reichsbank et la							V. Divers	7.437	1,1	7.839	1,1	8.398	1,2
Golddiskontbank; effets de la							VI. Provision pour charges éven-						
Golddiskontbank et de l'admini-							tuelles						
stration des chemins de fer et								101.449	14,7	101.449	14,5	101.449	13,9
bons de l'administration des							Exécution des accords de						
Postes (échus)	221.019		221.019		221.019		La Haye de 1930 :						
2. Effets et bons du Trésor du							Dépôts à long terme :						
Gouvernement allemand (échus)	76.181		76.181		76.181		1. Dépôts des Gouvernements						
							créanciers au compte de Trust						
							des Annuités	152.606		152.606		152.606	
							2. Dépôt du Gouvernement alle-						
							mand	76.303		76.303		76.303	
								228.909	33,1	228.909	32,8	228.909	31,5
Total actif...	690.984	100,0	698.768	100,0	728.038	100,0	Total passif...	690.984	100,0	698.768	100,0	728.038	100,0

2.839

Effets réescomptés avec endos de la Banque, et garanties données
 Note: L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de Banques centrales et les fonds détenus pour le Service des Emprunts internationaux, dont la Banque des Règlements Internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal, ne sont pas inclus dans ces situations.

TABLE DES MATIÈRES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

STATISTIQUES COURANTES

	Tabl.		Tabl.
LE MARCHÉ DE L'ARGENT		LA PRODUCTION	
I — Taux d'escompte et de prêts	2	I — Charbonnière et métallurgique	55
II — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Épargne	4	II — Industrie textile	56
LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX		III — Productions diverses	56
I — Cours des métaux précieux	9	IV — Énergie électrique	58
II — Cours officiels des changes	10	V — Gaz	59
LE MARCHÉ DES CAPITAUX		LA CONSOMMATION	
I — Cours comparés de quelques fonds publics	14	I — Indices des ventes à la consom- mation	65
II — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15	II — Consommation de tabac	66
III — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles	15	III — Abatages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
IV — Cours et rendements des principaux types d'obligations	16	LES TRANSPORTS	
V — Émissions de capitaux en Belgique et au Congo belge	17	I — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges	70
Tableau rétrospectif		a) recettes et dépenses d'explo- tation	
Détail des émissions :		b) wagons fournis à l'industrie	
mai 1949		c) trafic :	
Groupement par importance du capital		1° trafic général	
VI — Emprunts des pouvoirs publics	18	2° grosses marchandises :	
VII — Opérations bancaires du Crédit Com- munal	19	A) ensemble du trafic	
VIII — Inscriptions hypothécaires	20	B) service interne belge	
LES FINANCES PUBLIQUES		II — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70
Rendement des impôts	26	III — Les ports	71
LES REVENUS ET L'ÉPARGNE		a) Anvers	
I — Rendement des sociétés anonymes belges	30	b) Gand	
Dividendes et coupons d'obliga- tions mis en paiement :		IV — Mouvement général de la navigation intérieure	72
juin 1949		LE COMMERCE EXTERIEUR	
Tableau rétrospectif		Classification adoptée par la convention de Bruxelles	75
II — Caisse Générale d'Épargne et de Retraite	31	LE CHOMAGE	
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne		I — Chômage complet et partiel	81
b) Versements inscrits aux comp- tes des affiliés à la Caisse de Retraite		II — Répartition des chômeurs contrôlés par province	81
III — Indice trimestriel des salaires	32	III — Répartition des chômeurs inscrits par groupe de professions	81
LE MOUVEMENT DES AFFAIRES		STATISTIQUES BANCAIRES	
I — Chambres de compensation	35	I — Belgique et Congo belge :	
a) Mouvement du débit		Situations globales des banques belges	85
b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles		Banque Nationale de Belgique :	
II — Chèques postaux	36	Situations hebdomadaires	85
LES PRIX		Banque du Congo belge :	
a) Indices des prix de gros en Belgique ..	45	Situations mensuelles	85
b) Indices des prix de gros à l'étranger ..	45	II — Banques d'émission étrangères :	
c) Indices des prix de détail en Belgique..	46	Situations	86
		Banque de France	
		Bank of England	
		Nederlandsche Bank	
		Banque Nationale Suisse	
		Federal Reserve Banks	
		Sveriges Riksbank	
		Taux d'escompte	
		III — Banque des Règlements Internatio- naux, à Bâle	87

Prix de l'abonnement annuel { Belgique, 250 francs.
Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.
